

xerfi | ic

Octobre 2019

CNEC

CONSEIL NATIONAL
DES ENTREPRISES
DE COIFFURE

UNEC
Union Nationale des Entreprises de Coiffure

IDCC 2596

RAPPORT DE BRANCHE

Coiffure

Données 2018

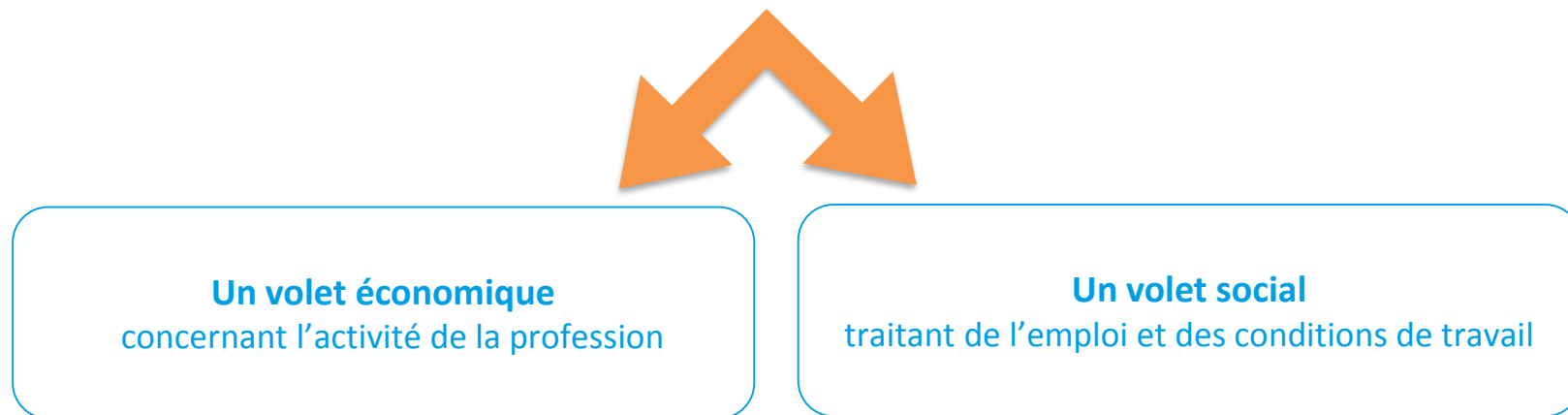
IPLUSC

Sommaire

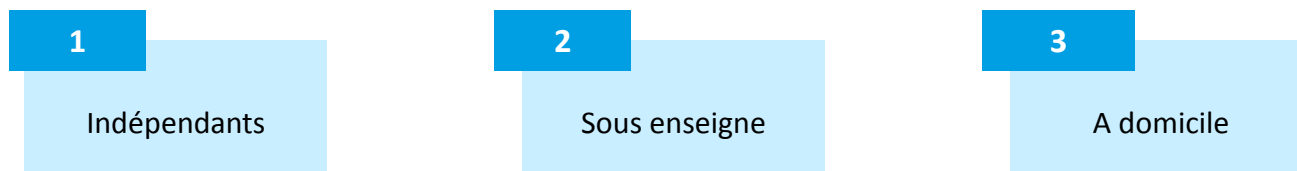
Univers étudié et rappels méthodologiques	3
PARTIE 1 : POSITIONNEMENT ET PERSPECTIVES ECONOMIQUES DE LA PROFESSION	6
CHAPITRE I : Dénombrement et caractéristiques des établissements	7
CHAPITRE II : Taux de défaillance et immatriculations	16
CHAPITRE III : Chiffre d'affaires	17
CHAPITRE IV : Prestations	25
CHAPITRE V : Perspectives économiques	28
PARTIE 2 : EMPLOI	31
CHAPITRE I : Effectifs employés	32
CHAPITRE II : Embauches et départs	55
PARTIE 3 : CONDITIONS DE TRAVAIL	73
CHAPITRE I : Absences	74
CHAPITRE II : Fréquence d'ouverture	81
CHAPITRE III : Santé, Hygiène et Sécurité	84
CHAPITRE IV : Autres	86
PARTIE 4 : FORMATION PROFESSIONNELLE	87
CHAPITRE I : Plan de formation	88
CHAPITRE II : Professionnalisation	94
CHAPITRE III : Informations complémentaires	101
PARTIE 5 : REMUNERATIONS	105
CHAPITRE I : Masse salariale brute et charges patronales	106
CHAPITRE II : Salaires	107
CHAPITRE III : Autres formes de rémunération	111
CHAPITRE IV : Heures supplémentaires et complémentaires	114
SYNTHESE 2018	118

UNIVERS ETUDIE ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

Cette cinquième édition du rapport de branche de la Coiffure propose un état des lieux à l'issue de l'année 2018 et couvre deux sujets distincts qui structurent le rapport en deux volets :



Les résultats sont présentés selon les trois types d'établissements suivants :



Le code NAF de référence : « Coiffure » 96.02A

UNIVERS ETUDIE ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

Cette édition du rapport de branche de la coiffure est structurée en cinq grandes parties :

 1. **Le positionnement et les perspectives économiques de la profession**

 2. **L'emploi au 31 décembre 2018**

 3. **Les conditions de travail**

 4. **La formation professionnelle**

 5. **Les rémunérations**

UNIVERS ETUDIE ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

Rappels méthodologiques

1

Collecte des informations et des statistiques publiques disponibles

2

Mise à jour de la base de salons à interroger

3

Mise à jour du questionnaire à partir des nouveaux indicateurs retenus



Routage des questionnaires et relances des salons

1 251 questionnaires exploitables

Indépendant	Sous enseigne	A domicile	Ensemble
712	358	181	1 251



5

Vérification et traitement statistique de la base de données



6

Réalisation et présentation des livrables

Partie 1. Positionnement et perspectives économiques de la profession

Exercice 2018

CHAPITRE I : DENOMBREMENT ET CARACTERISTIQUES DES ETABLISSEMENTS

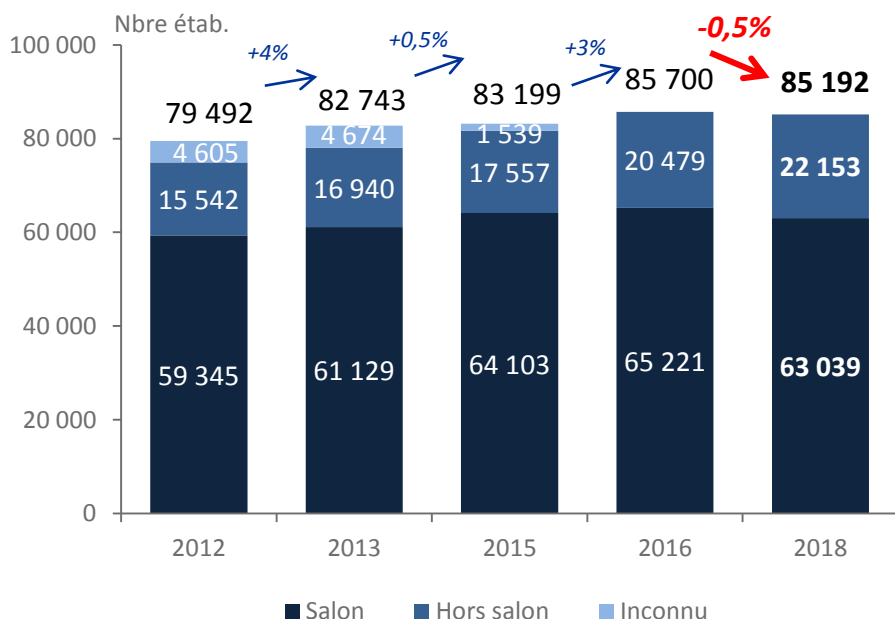
En 2018, le nombre d'établissements s'est établi à 85 192, soit un léger fléchissement de 0,5 % par rapport à 2016. En effet, l'augmentation du nombre d'établissements à domicile (+ 8 % 2018/2016) ne compense pas à la baisse du nombre de salons (- 3,5 % 2018/2016).

Désormais, plus d'un quart des établissements sont des salons à domicile (26 %) et près de trois quarts de salons dans la profession (74 %).

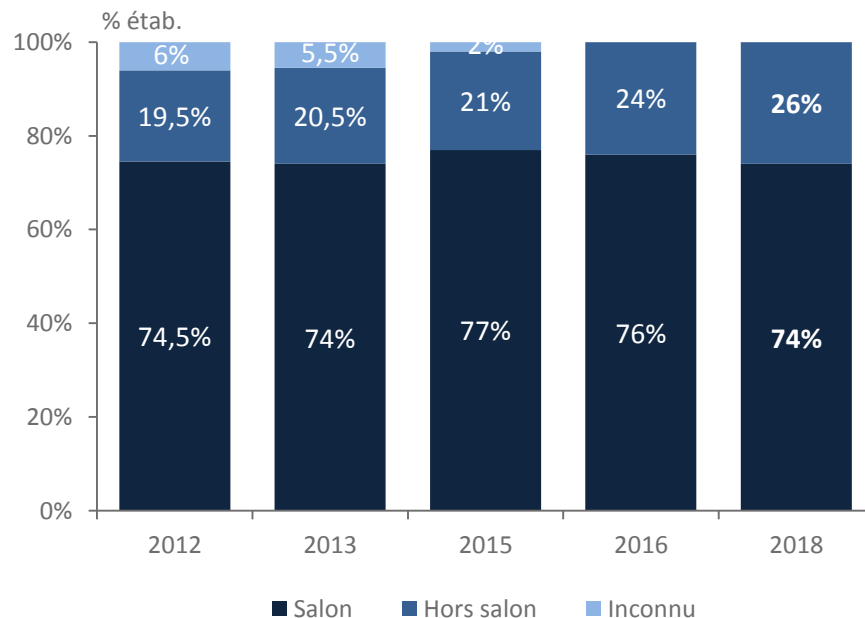
85 192 établissements

Nombre d'établissements de la profession en 2018

Nombre d'établissements
2012-2018



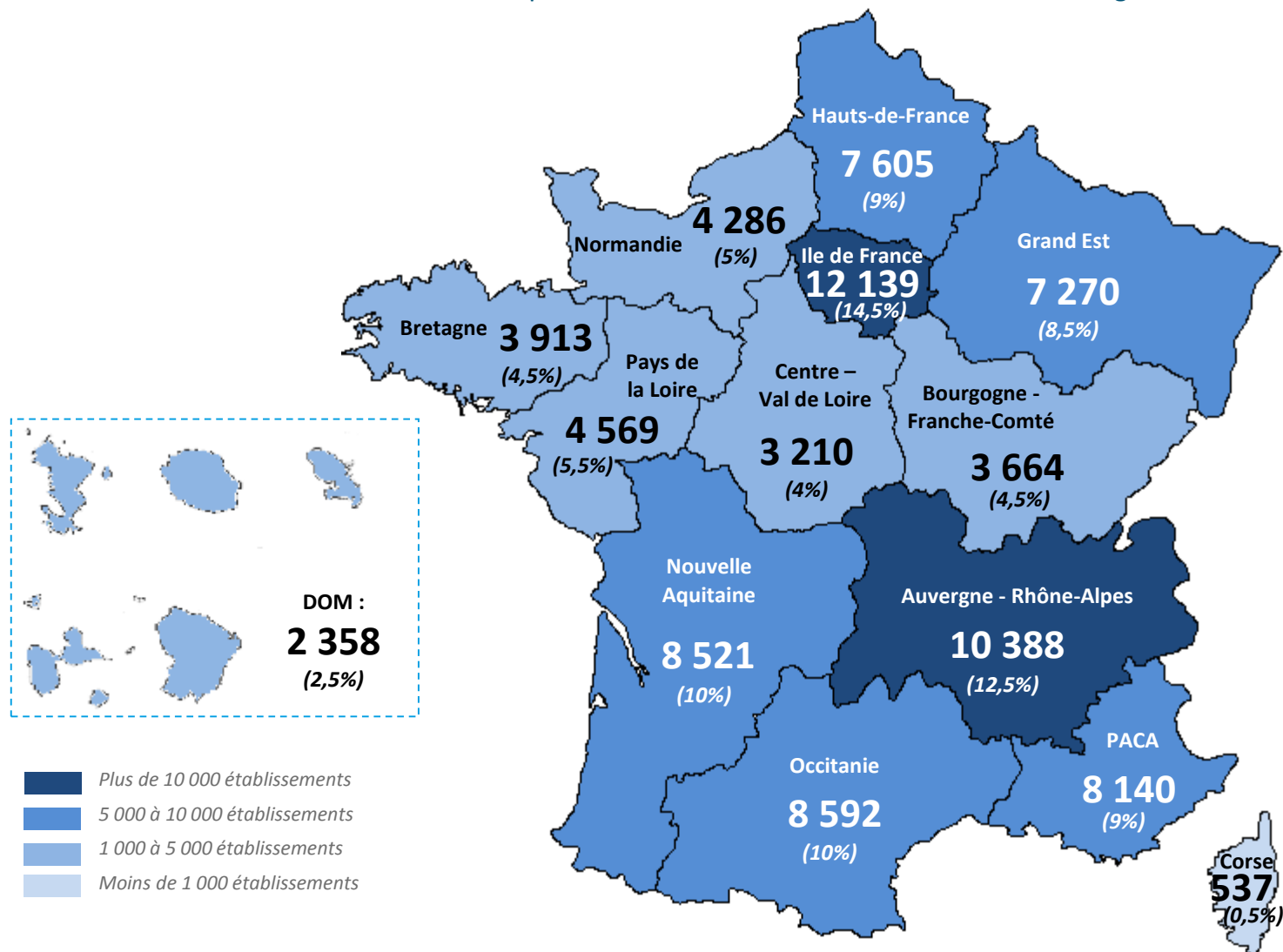
Selon les types d'établissements
2012-2018



Source : INSEE ; SIRENE / Xerfi|I+C

CHAPITRE I : DENOMBREMENT ET CARACTERISTIQUES DES ETABLISSEMENTS

Répartition des 85 192 établissements selon les régions



Source : INSEE ; SIRENE / Xerfi|I+C

CHAPITRE I : DENOMBREMENT ET CARACTERISTIQUES DES ETABLISSEMENTS

Comparaison de la répartition des 85 192 établissements de la profession
à celle de la population française

	Répartition des établissements de la profession	Répartition de la population française
Auvergne – Rhône-Alpes	12,5 %	11,5 %
Bourgogne – Franche-Comté	4,5 %	4,5 %
Bretagne	4,5 %	5 %
Centre - Val de Loire	4 %	4 %
Corse	0,5 %	0,5 %
Grand Est	8,5 %	8,5 %
Hauts-de-France	9 %	9 %
Ile de France	14,5 %	18,5 %
Normandie	5 %	5,5 %
Nouvelle Aquitaine	10 %	8,5 %
Occitanie	10 %	8,5 %
PACA	9 %	7,5 %
Pays-de-la-Loire	5,5 %	5,5 %
DOM	2,5 %	3 %
France entière	100 %	100 %

CHAPITRE I : DENOMBREMENT ET CARACTERISTIQUES DES ETABLISSEMENTS

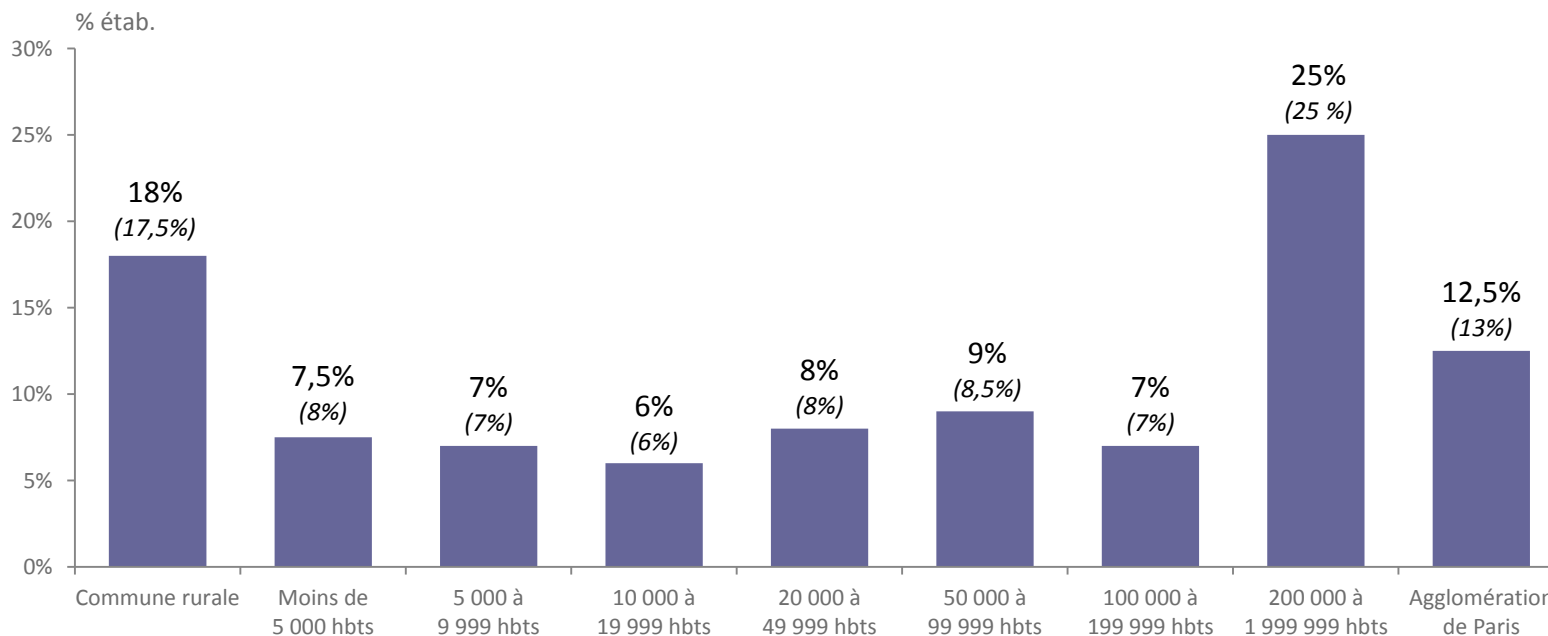
Près d'un salon sur cinq (18 %) se situe dans une commune rurale en 2018 (0,5 point de plus qu'en 2017).

Près de 4 salons sur 10 se situent dans une unité urbaine d'au moins 200 000 habitants.

85 192 établissements

Nombre d'établissements de la profession en 2018

Etablissements selon la taille de l'unité urbaine*



* Unité urbaine : une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu qui compte au moins 2 000 habitants.

Figurent entre parenthèses les données 2017

Source : INSEE ; SIRENE / Xerfi|I+C

CHAPITRE I : DENOMBREMENT ET CARACTERISTIQUES DES ETABLISSEMENTS

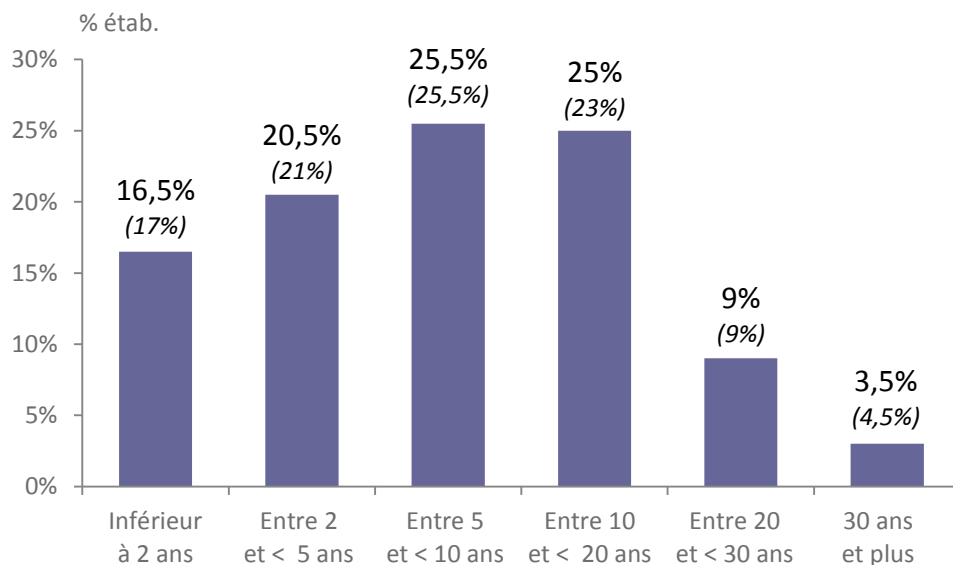
62,5 % des établissements de la profession ont moins de 10 ans d'existence en 2018, soit 53 509 établissements.

L'âge moyen estimé des entreprises de la profession reste stable à deux ans d'intervalle (10,5 ans en 2018).

85 192 établissements

Nombre d'établissements de la profession en 2018

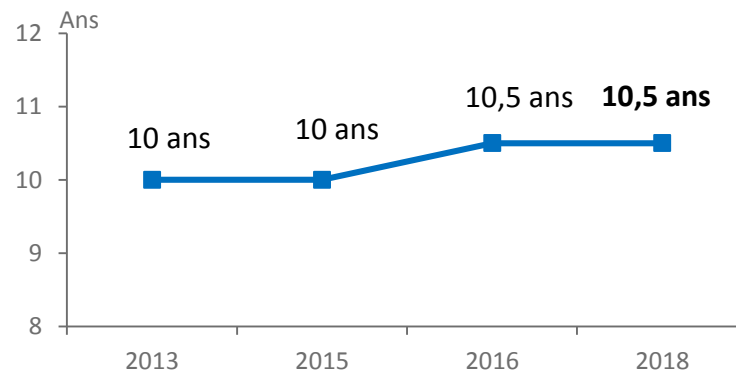
Etablissements selon leur âge



Figurent entre parenthèses les données 2017

10,5 ans
Age moyen des établissements

Évolution 2013-2018



Source : INSEE ; SIRENE / Xerfi|I+C

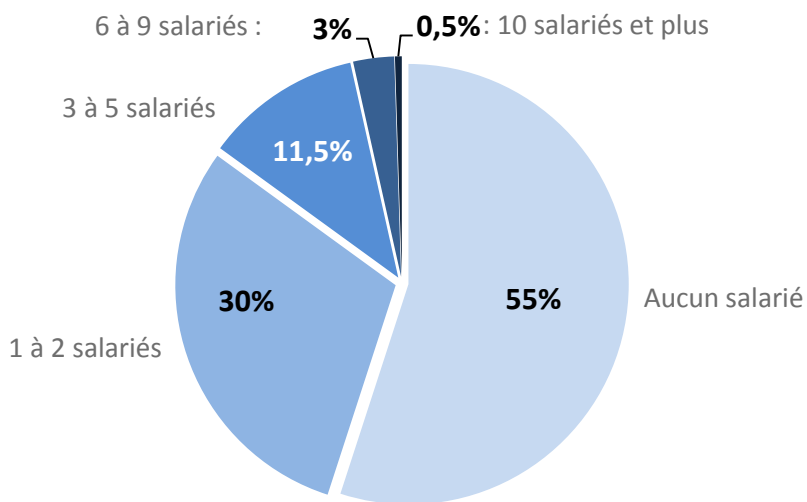
CHAPITRE I : DENOMBREMENT ET CARACTERISTIQUES DES ETABLISSEMENTS

Parmi les 85 192 établissements de la profession, la part n'ayant aucun salarié continue d'augmenter (+ 3,5 points en 5 ans).
 Parmi les établissements employeurs, les 2/3 emploient 1 à 2 salariés et 1/4 emploient 3 à 5 salariés.

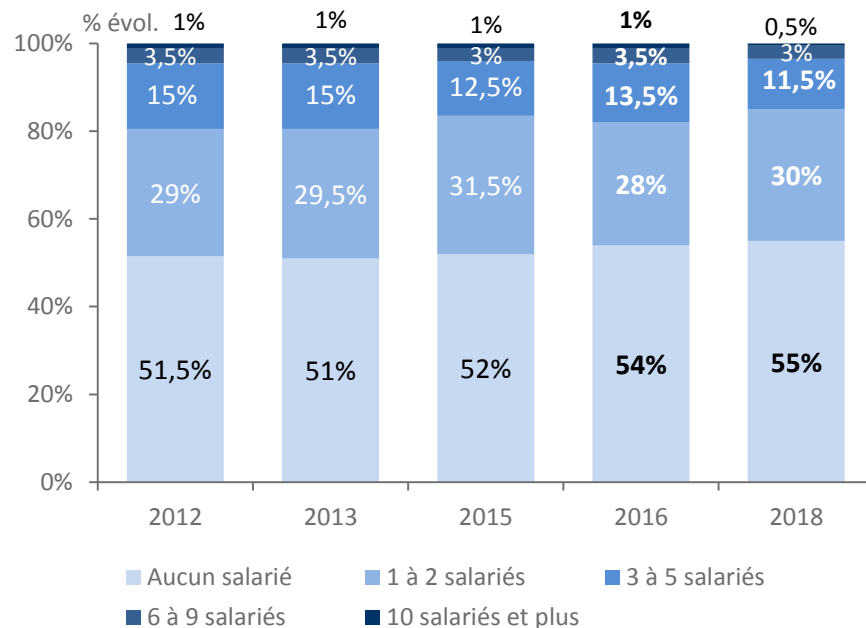
85 192 établissements

Nombre d'établissements de la profession en 2018

Etablissements selon leur taille



Évolution 2012-2018



CHAPITRE I : DENOMBREMENT ET CARACTERISTIQUES DES ETABLISSEMENTS

Les établissements employeurs

!

La quasi-totalité des coiffeurs à domicile (environ 95 %) fonctionnant sans salarié, les données concernant les salariés de la profession, dans ce rapport, seront détaillées selon les établissements indépendants et sous enseigne.

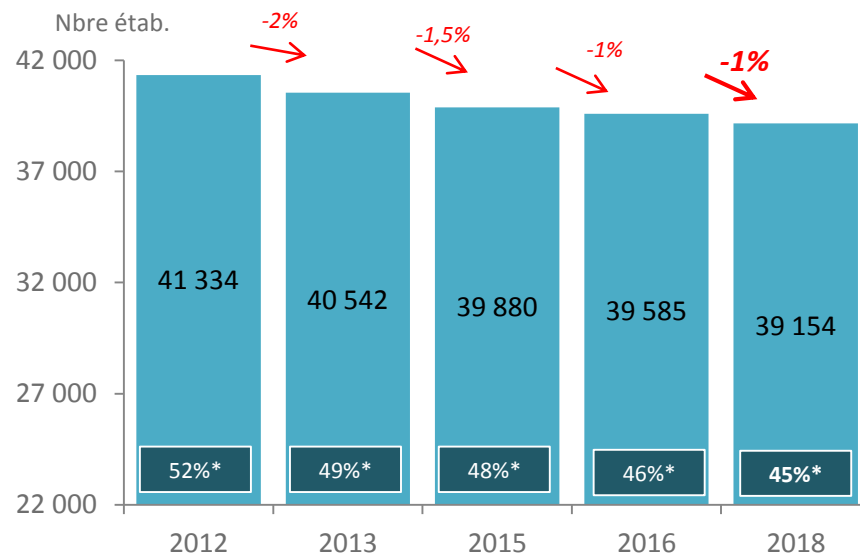
Le nombre d'établissements employeurs a de nouveau baissé dans la profession (- 1 % par rapport à 2016 et - 5,5 % par rapport à 2012). Ils sont 39 154 en 2018 et représentent 45 % de l'ensemble des établissements de profession en 2018, contre 52 % en 2012 (- 7 points).

39 154 établissements*

soit 45 % des établissements

Nombre d'établissements employeurs en 2018

Nombre d'établissements employeurs
2012-2018

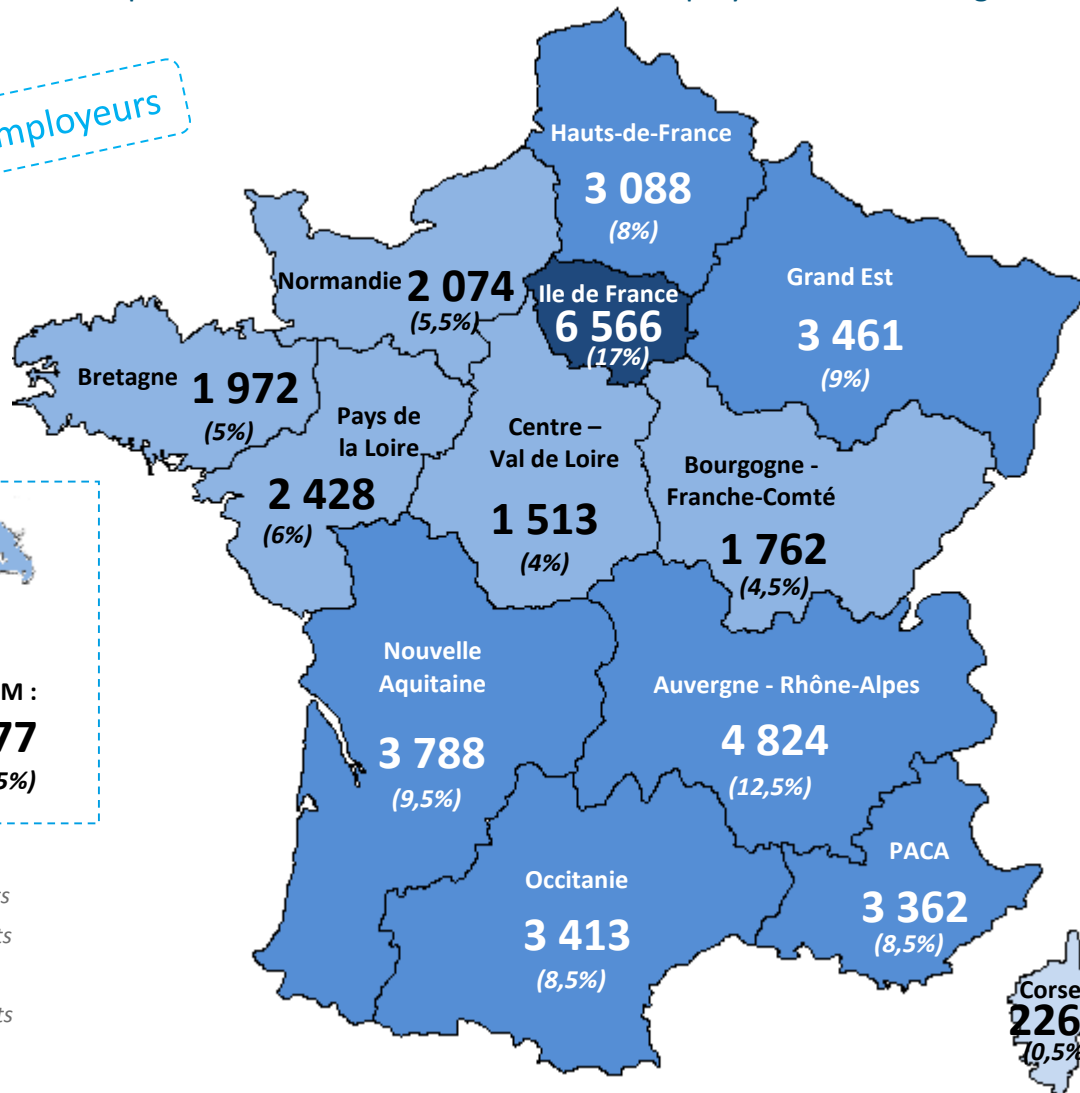
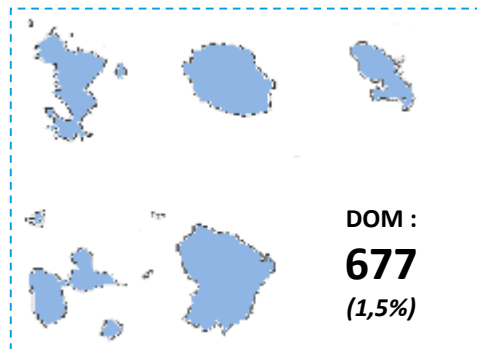


* Part d'établissements employant au moins un salarié au 31/12

CHAPITRE I : DENOMBREMENT ET CARACTERISTIQUES DES ETABLISSEMENTS

Répartition des 39 585 établissements employeurs selon les régions

Les établissements employeurs



- Plus de 5 000 établissements
- 3 000 à 5 000 établissements
- 500 à 3 000 établissements
- Moins de 500 établissements

Source : ACOSS / Xerfi|I+C

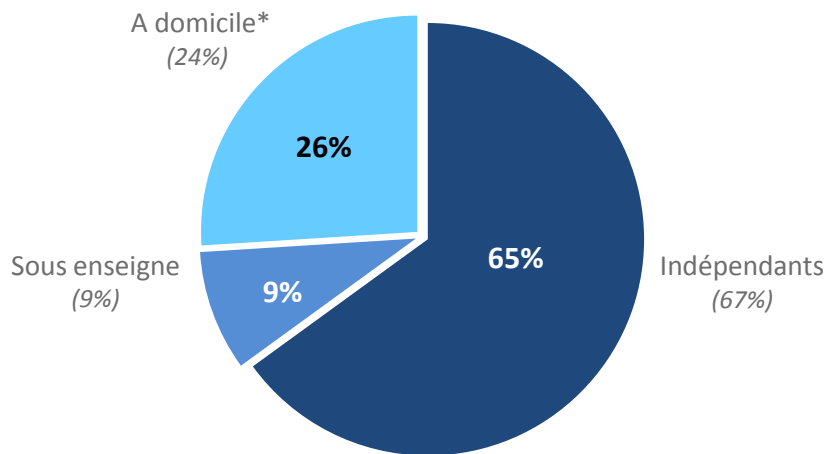
CHAPITRE I : DENOMBREMENT ET CARACTERISTIQUES DES ETABLISSEMENTS

Les établissements à domicile représentent désormais plus d'un quart des établissements de la profession, alors même qu'ils ne comptabilisent que 3 % des établissements employeurs de la profession.

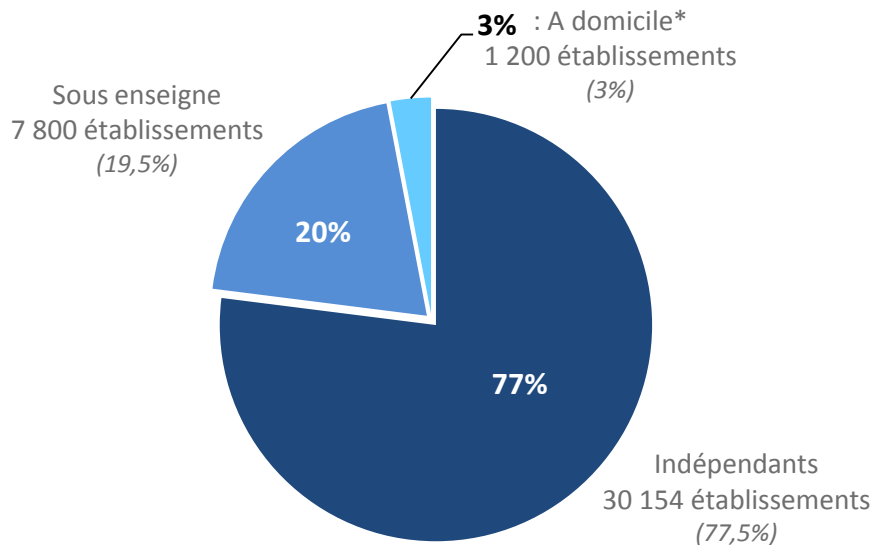
A l'inverse, seulement 9 % des établissements sont sous enseigne, pourtant ils représentent un établissement employeur sur cinq.

Les établissements employeurs

Répartition de l'ensemble des établissements (y compris 0 salarié) selon les types d'établissements



Etablissements employeurs selon les types d'établissements



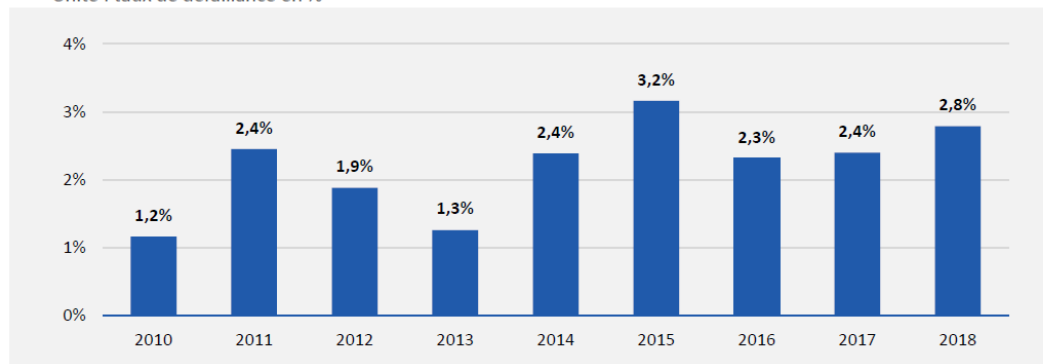
* Les établissements ayant le code d'activité coiffure
Figurent entre parenthèses les données 2017

CHAPITRE II : TAUX DE DEFAILLANCE ET IMMATRICULATIONS

En 2018, le taux de défaillance dans le secteur est de 2,8 %, soit en hausse depuis 2016 (2,3 %) mais en dessous de 2015 (3,2 %).

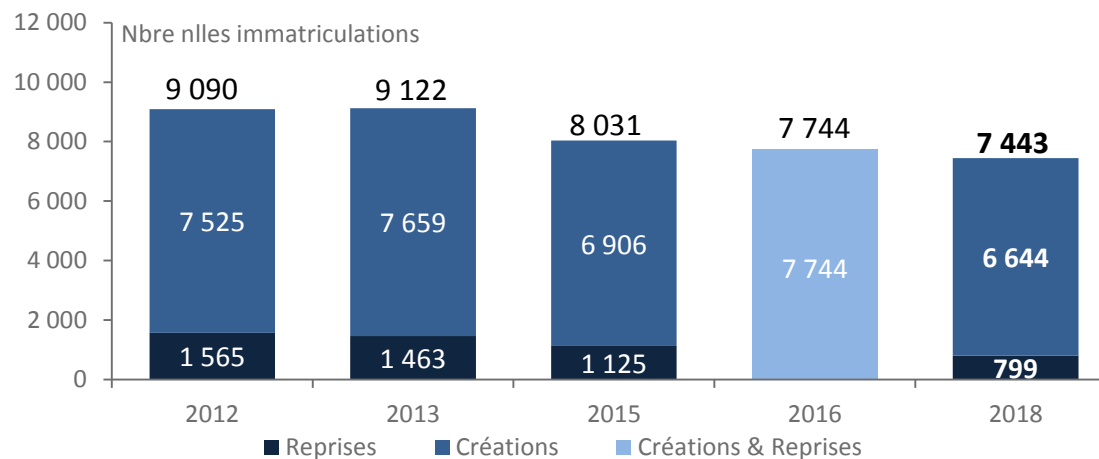
■ Taux de défaillance dans le secteur des services de coiffure

Unité : taux de défaillance en %



Traitement Xerfi / Source : Xerfi, d'après Greffes des Tribunaux de Commerce

Nouvelles immatriculations : créations et reprises



Source : INSEE / Xerfi|I+C

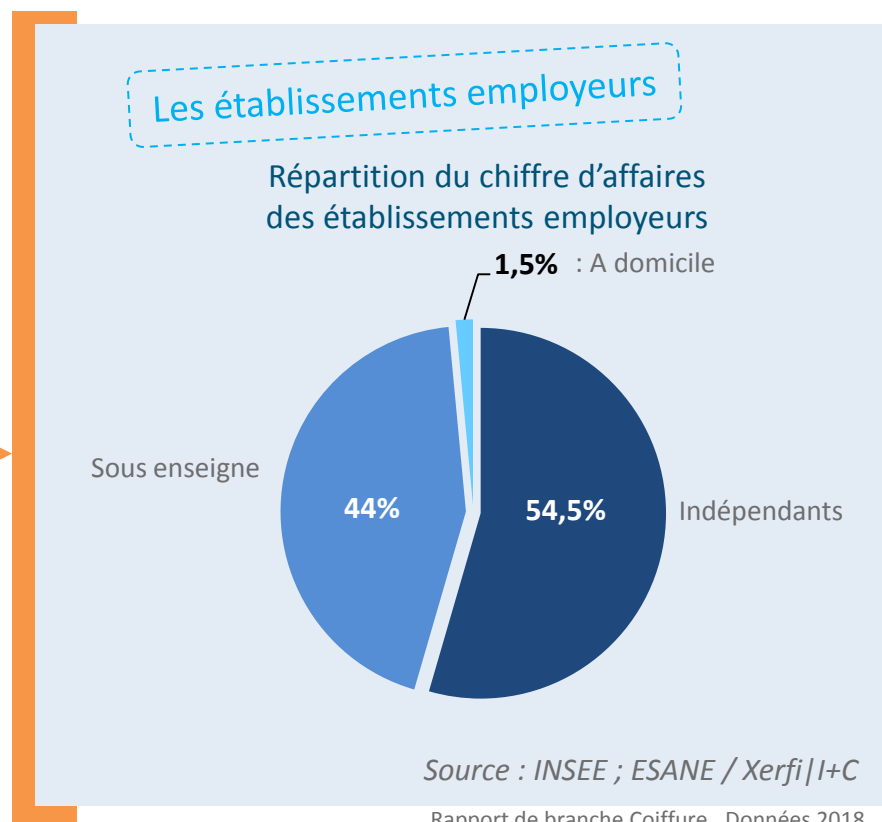
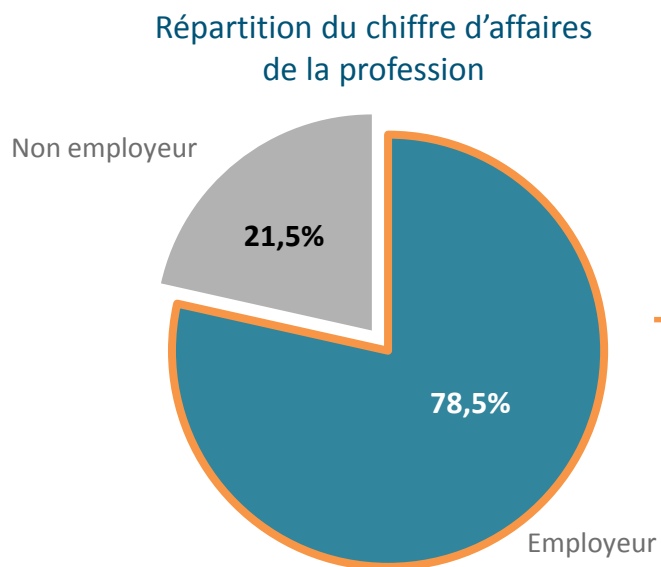
CHAPITRE III : CHIFFRE D'AFFAIRES

D'après l'INSEE (ESANE), la profession a généré un peu plus de 6 milliards d'euros H.T. de chiffre d'affaires. 78,5 % du chiffre d'affaires réalisé par la profession provient d'établissements employeurs.

6 milliards d'euros H.T. soit **76 K€** par entreprise

Chiffre d'affaires **global de la profession**

Source : Insee, ESANE 2016 ; dernières données disponibles

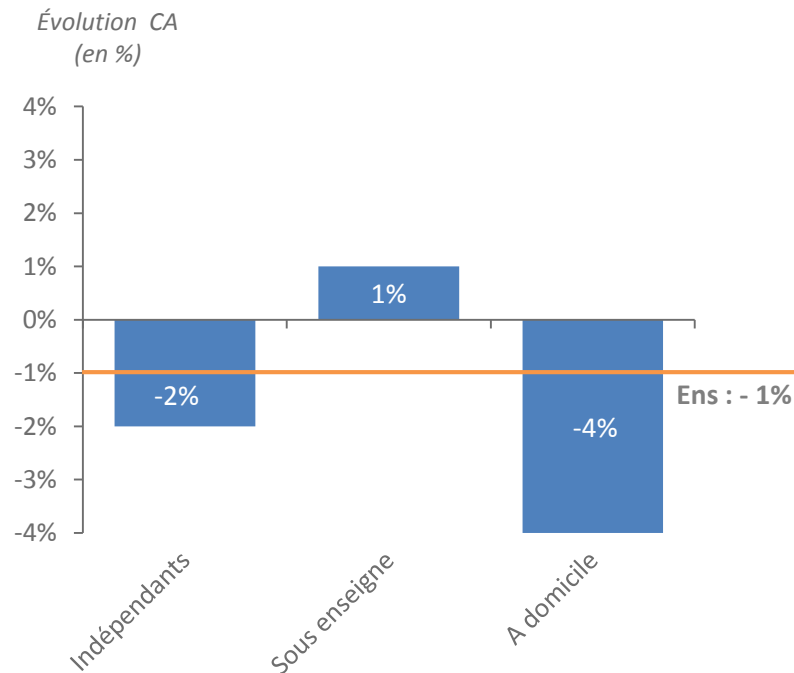


CHAPITRE III : CHIFFRE D’AFFAIRES

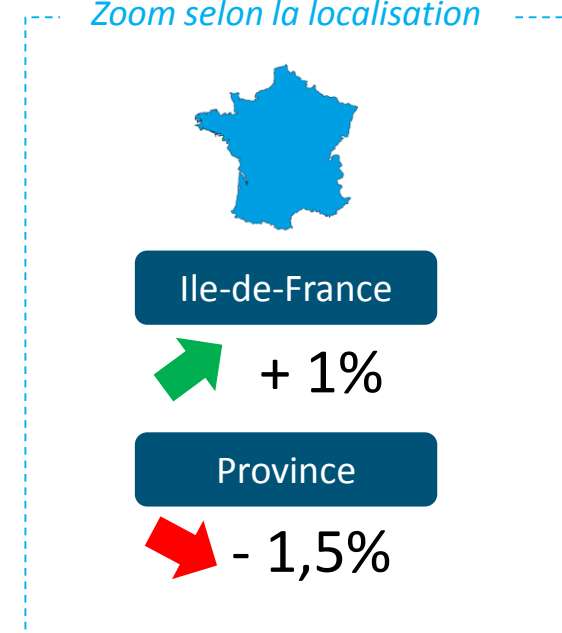
Le chiffre d’affaires du secteur diminue légèrement en 2018 à hauteur de 1%. Ceci est dû à un recul des salons indépendants et à domicile qui enregistrent respectivement une baisse de 2 et 4%.

Les établissements sous enseigne voit leur chiffre d’affaires croître de 1%. On constate une hétérogénéité selon la localisation des établissements; tandis que les établissements franciliens croissent de 1%, le chiffre d’affaires des établissements de province diminue de 1,5% en 2018.

Évolution du chiffre d’affaires 2018/2017 selon les types d’établissements



Zoom selon la localisation



Source : Xerfi|I+C

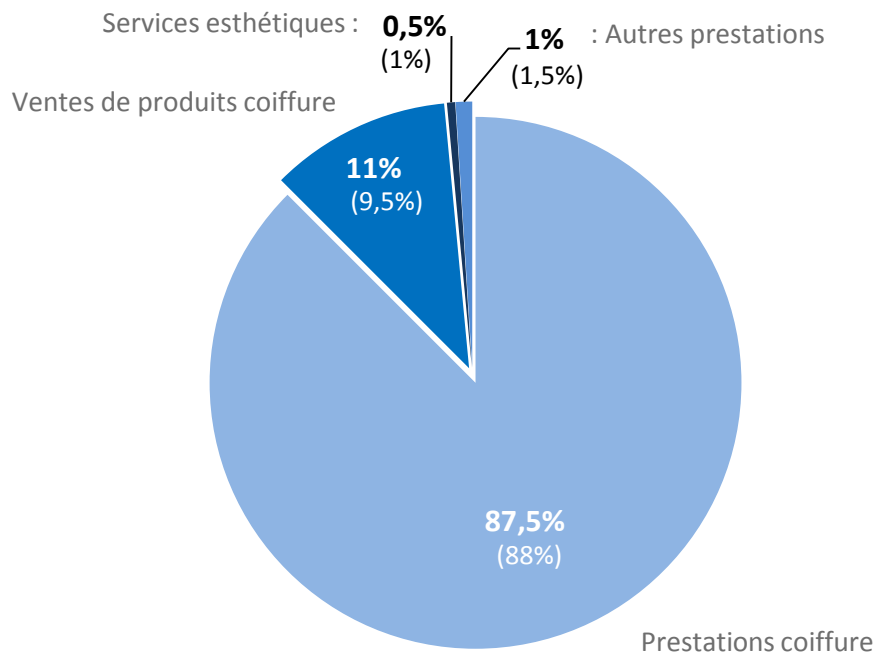
CHAPITRE III : CHIFFRE D'AFFAIRES

A deux ans d'intervalle, la part des prestations coiffure a diminué (- 0,5 point), tandis que la part des ventes de produits dans le chiffre d'affaires de la profession a progressé (+ 1,5 point).

Les postes services esthétiques et autres prestations représentent toujours une part marginale du chiffre d'affaires (respectivement 0,5 % et 1,0 %).

Les établissements employeurs

Répartition selon les activités



Figurent entre parenthèses les données 2016

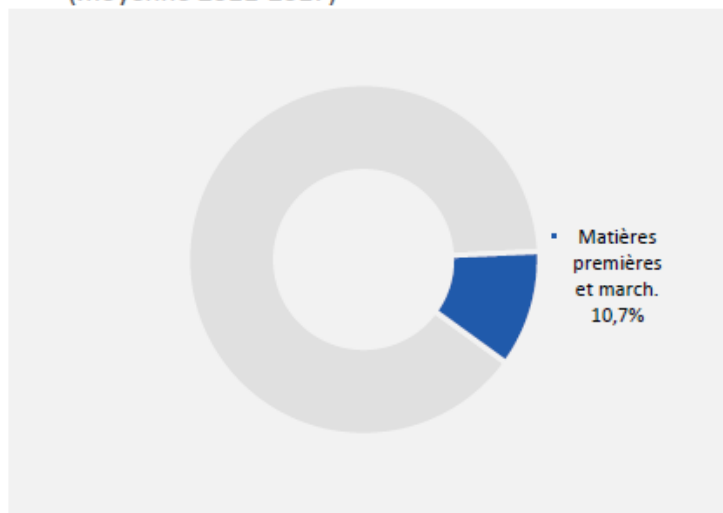
Source : Xerfi | I+C

CHAPITRE III : CHIFFRE D'AFFAIRES

Le poids des matières premières et des approvisionnements (achats de produits consommés : coloration, produits pour les mèches, soins au bac...) représente en moyenne 10,6 % du chiffre d'affaires d'un salon de coiffure en 2018. Ce ratio demeure plutôt stable depuis 2011.

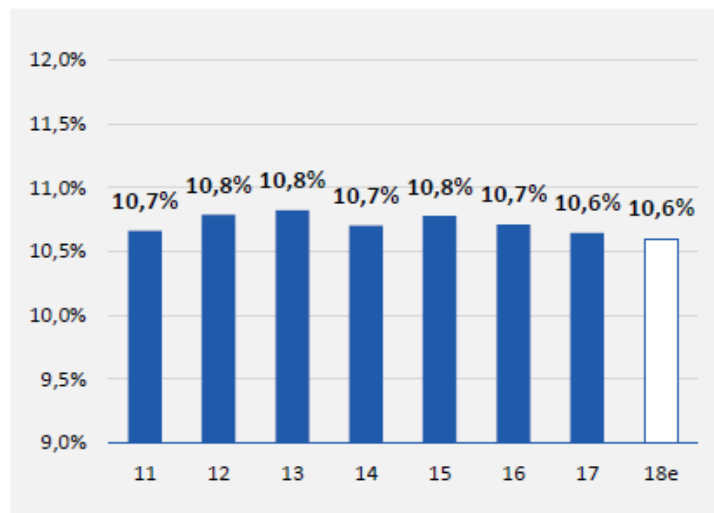
■ Poids des matières premières et approvisionnements (panel Ensemble)

Unité : part en % du chiffre d'affaires
(moyenne 2011-2017)



■ Évolution du poids des matières premières et approvisionnements (panel Ensemble)

Unité : part en % du chiffre d'affaires



Estimation Xerfi (source Xerfi, modèle Mapsis)

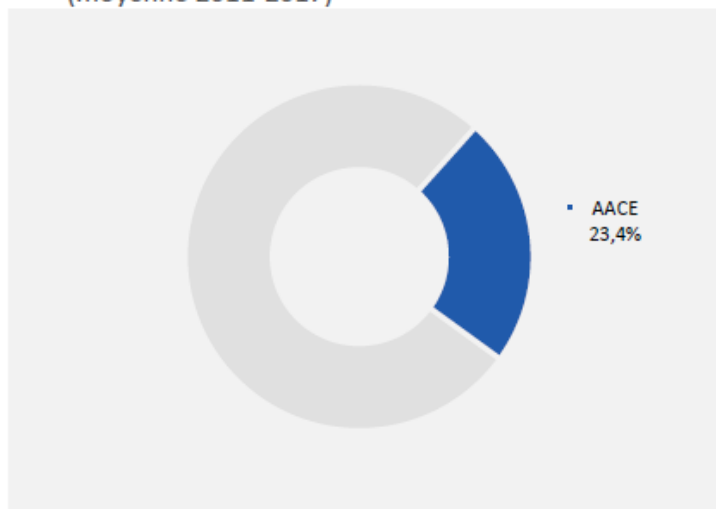
Xerfi a réalisé un échantillon constants de sociétés représentatives du secteur (1087 sociétés). La méthode exclut par construction les entreprises disparues, celles récemment créées et celles n'ayant pas déposé leurs comptes sur l'ensemble de la période étudiée. Les résultats reflètent par conséquent les performances des entités pérennes sur la période.

CHAPITRE III : CHIFFRE D'AFFAIRES

Le poids des autres achats et charges externes (eau, énergie, fournitures administratives, frais postaux, les services bancaires...) représente en moyenne 24,6 % du chiffre d'affaires d'un salon de coiffure en 2018. Ce ratio est quasiment en constante évolution depuis 2011 passant de 22,7 % du CA en 2011 à 24,6 % en 2018 (+ 1,9 point).

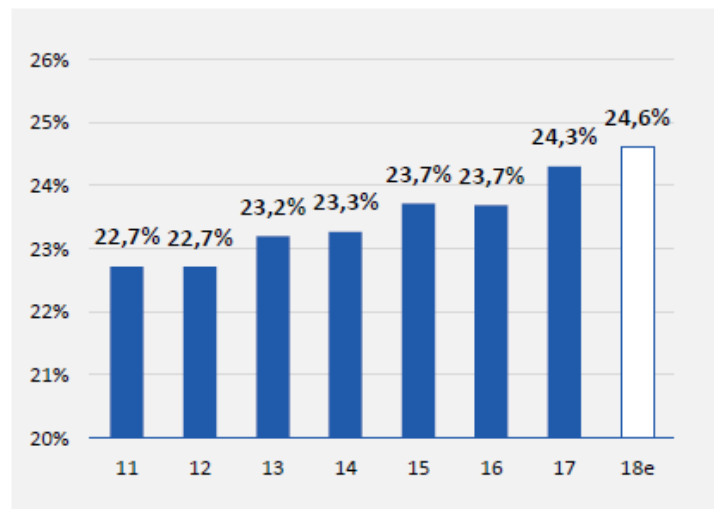
■ Poids des autres achats et charges externes (panel Ensemble)

Unité : part en % du chiffre d'affaires
(moyenne 2011-2017)



■ Évolution du poids des autres achats et charges externes (panel Ensemble)

Unité : part en % du chiffre d'affaires



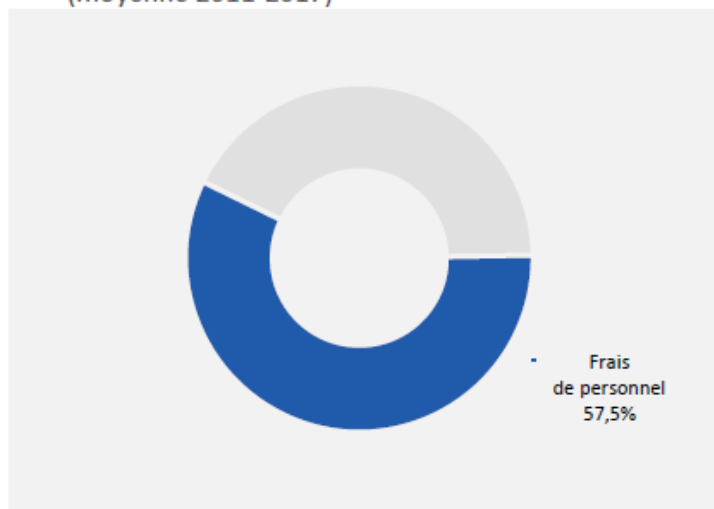
Estimation Xerfi (source Xerfi, modèle Mapsis)

Xerfi a réalisé un échantillon constants de sociétés représentatives du secteur (1087 sociétés). La méthode exclut par construction les entreprises disparues, celles récemment créées et celles n'ayant pas déposé leurs comptes sur l'ensemble de la période étudiée. Les résultats reflètent par conséquent les performances des entités pérennes sur la période.

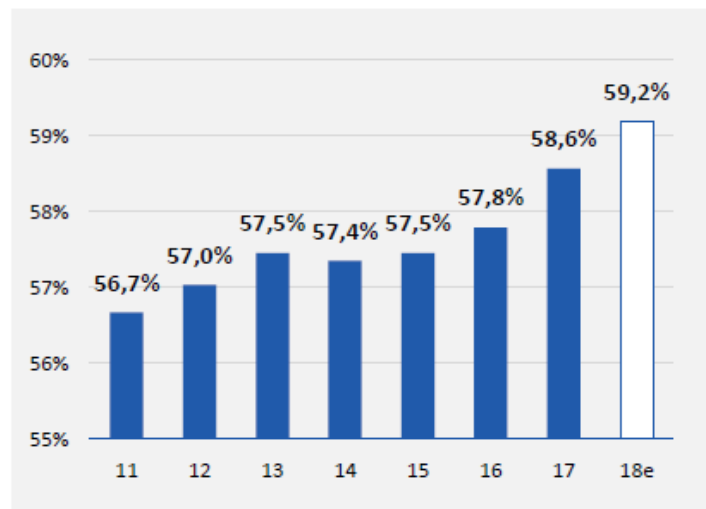
CHAPITRE III : CHIFFRE D’AFFAIRES

Le poids des frais personnel (salaires...) représente en moyenne 59,2 % du chiffre d’affaires d’un salon de coiffure en 2018. Ce ratio est également quasiment en constante évolution depuis 2011 passant de 56,7 % du CA en 2011 à 59,7 % en 2018 (+ 2,5 points).

■ **Poids des frais de personnel (panel Ensemble) (*)**
Unité : part en % du chiffre d’affaires (moyenne 2011-2017)



■ **Évolution du poids des frais de personnel (panel Ensemble)**
Unité : part en % du chiffre d’affaires



(*) hors impact du CICE (Crédit d’Impôt pour la Compétitivité et l’Emploi)
Estimation Xerfi (source Xerfi, modèle Mapsis)

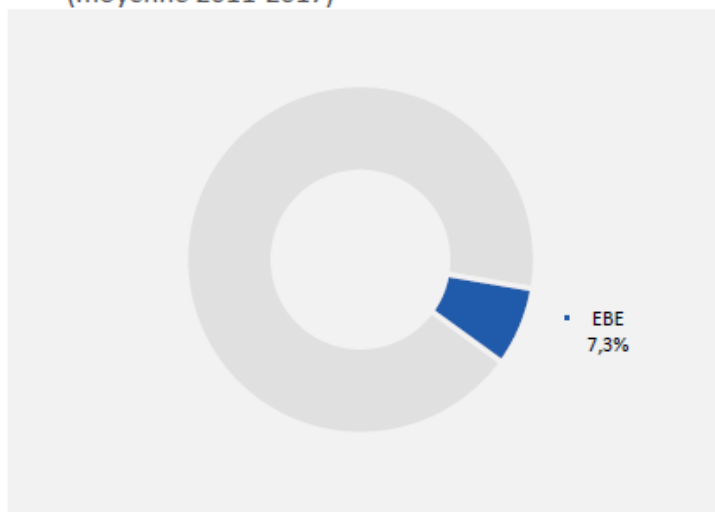
Xerfi a réalisé un échantillon constants de sociétés représentatives du secteur (1087 sociétés). La méthode exclut par construction les entreprises disparues, celles récemment créées et celles n’ayant pas déposé leurs comptes sur l’ensemble de la période étudiée. Les résultats reflètent par conséquent les performances des entités pérennes sur la période.

CHAPITRE III : CHIFFRE D'AFFAIRES

L'Excédent Brut d'exploitation (EBE) est en moyenne de 5,5 % du chiffre d'affaires d'un salon de coiffure en 2018. Ce ratio est en baisse significative depuis 2011 passant de 8,1 % du CA en 2011 à 5,5 % en 2018 (- 2,6 points).

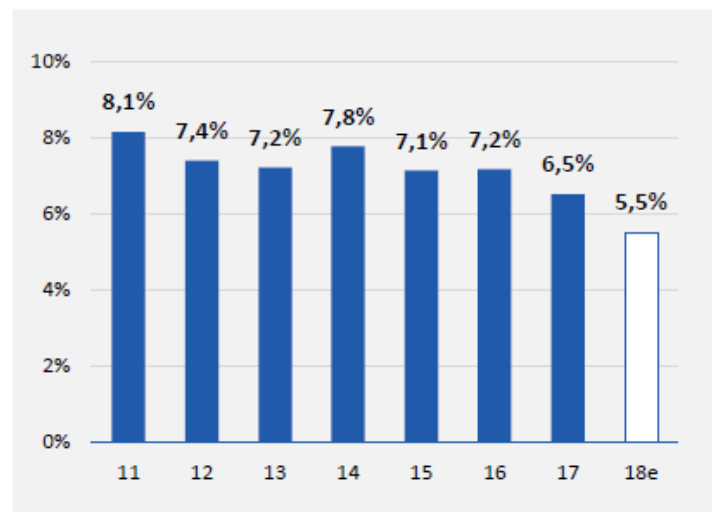
■ Excédent brut d'exploitation (panel Ensemble)

Unité : part en % du chiffre d'affaires
(moyenne 2011-2017)



■ Évolution du taux d'EBE (panel Ensemble)

Unité : part en % du chiffre d'affaires



Estimation Xerfi (source Xerfi, modèle Mapsis)

Xerfi a réalisé un échantillon constants de sociétés représentatives du secteur (1087 sociétés). La méthode exclut par construction les entreprises disparues, celles récemment créées et celles n'ayant pas déposé leurs comptes sur l'ensemble de la période étudiée. Les résultats reflètent par conséquent les performances des entités pérennes sur la période.

Source : Xerfi | I+C

CHAPITRE III : CHIFFRE D'AFFAIRES

Le résultat net est en moyenne de 4,1 % du chiffre d'affaires d'un salon de coiffure en 2018. Ce ratio est relativement stable sur la période 2011 – 2018, oscillant entre 4,8 % en 2014 à 4,1 % donc en 2018.

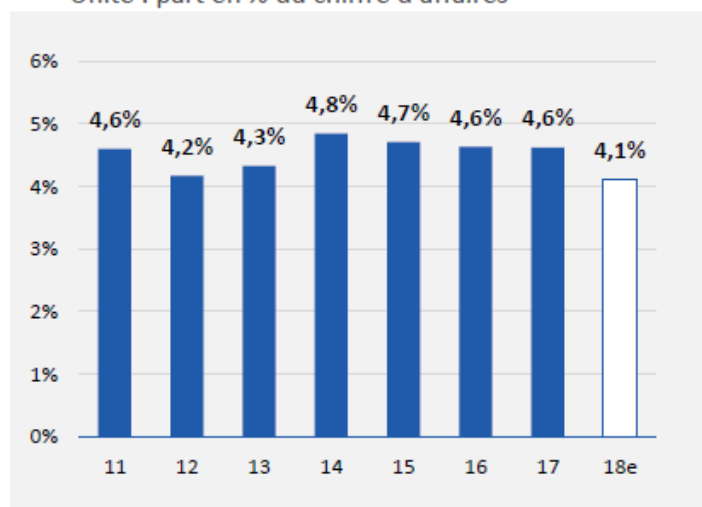
■ Résultat net (panel Ensemble)

Unité : part en % du chiffre d'affaires
(moyenne 2011-2017)



■ Évolution du taux de résultat net (panel Ensemble)

Unité : part en % du chiffre d'affaires



Estimation Xerfi (source Xerfi, modèle Mapsis)

Xerfi a réalisé un échantillon constants de sociétés représentatives du secteur (1087 sociétés). La méthode exclut par construction les entreprises disparues, celles récemment créées et celles n'ayant pas déposé leurs comptes sur l'ensemble de la période étudiée. Les résultats reflètent par conséquent les performances des entités pérennes sur la période.

CHAPITRE IV : PRESTATIONS

I. Services mis en place en 2018

En 2018, 11 % des salons de la profession ont mis en place un nouveau service. Parmi les salons concernés, cela concerne un nouveau service de barbier pour 45 % d'entre eux.

11% (6,5 %)

Proportion d'établissements ayant mis en place un nouveau service au cours de l'année 2018

Les nouveaux services les plus cités

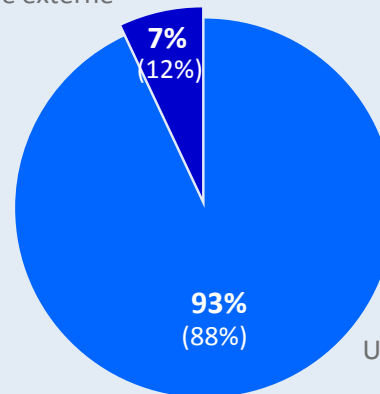
Barbier	45%
Végétale	20%
Lissage brésilien	5%
Onglerie	5%

Rappel des plus cités en 2016

Barbier	55 %
Lissage / Extension	15 %
Nouvelle coloration	15 %

Parmi les établissements ayant mis en place un nouveau service au cours de l'année 2018, la prestation est effectuée par :

Un prestataire externe



Un des salariés

CHAPITRE IV : PRESTATIONS

II. Fiches clients

En 2018, la fiche moyenne femme est de 44,3 € pour les femmes et de 21 € pour les hommes.

Tant pour les femmes que pour les hommes, les fiches moyennes sont plus élevées dans les salons sous enseigne et en Ile-de-France.

Fiche moyenne (hors ventes) T.T.C.



21 €
(20,4 €)



44,3 €
(44,5 €)

Détail selon les types d'établissements

19,4 €	←	Indépendants	→	42,9 €
23,1 €	←	Sous enseigne	→	45,9 €
17,2 €	←	A domicile	→	39,4 €

Zoom selon la localisation



Ile-de-France



25,4 €



51,8 €

Province



19,7 €



42,1 €

Figurent entre parenthèses les données 2016

CHAPITRE IV : PRESTATIONS

III. Tarifs

Le prix moyen du shampoing coupe coiffage est de 34,6 € pour les femmes et de 21,6 € pour les hommes.

Comme pour les fiches moyennes, les prix moyens constatés sont plus élevés dans les salons sous enseignes et en Ile-de-France.

Tarif shampoing coupe coiffage T.T.C.



21,6 €
(20,9 €)



34,6 €
(34 €)



Détail selon les types d'établissements

20,5 €	←	Indépendants	→	33,6 €
23,1 €	←	Sous enseigne	→	35,9 €
16,9 €	←	A domicile	→	30,6 €

Zoom selon la localisation



Ile-de-France



26,3 €



41,3 €

Province



20,3 €



31,2 €

Figurent entre parenthèses les données 2016

CHAPITRE V : PERSPECTIVES ECONOMIQUES

I. Les enjeux pour l'avenir du métier

Les enjeux pour l'avenir du métier

Sujets	Enjeu Prioritaire	Enjeu fort	Enjeu secondaire	Faible enjeu	Ensemble
L'évolution des charges	59 %	35,5%	4%	1,5%	100 %
L'évolution de votre chiffre d'affaires	70%	25%	4,5%	0,5%	100 %
Le pouvoir d'achat de vos clients	56,5%	35%	7%	1,5%	100 %
Les évolutions technologiques	26,5%	35%	31%	7,5%	100 %

Source : Xerfi|I+C

CHAPITRE V : PERSPECTIVES ECONOMIQUES

I. Les enjeux pour l'avenir du métier

Les enjeux pour l'avenir du métier

Sujets	Enjeu Prioritaire	Enjeu fort	Enjeu secondaire	Faible enjeu	Ensemble
La formation initiale des salariés	56%	36%	7%	1%	100 %
L'adaptation des salariés embauchés au poste de travail	56,5%	36,5%	5,5%	1,5%	100 %
La rentabilité de votre entreprise	79,5%	17,5%	2%	1%	100 %
Les nouvelles formes d'exercice de l'activité coiffure (coiffure à domicile, site internet dédié)	27%	24,5%	31,5%	17%	100 %

Source : Xerfi|I+C

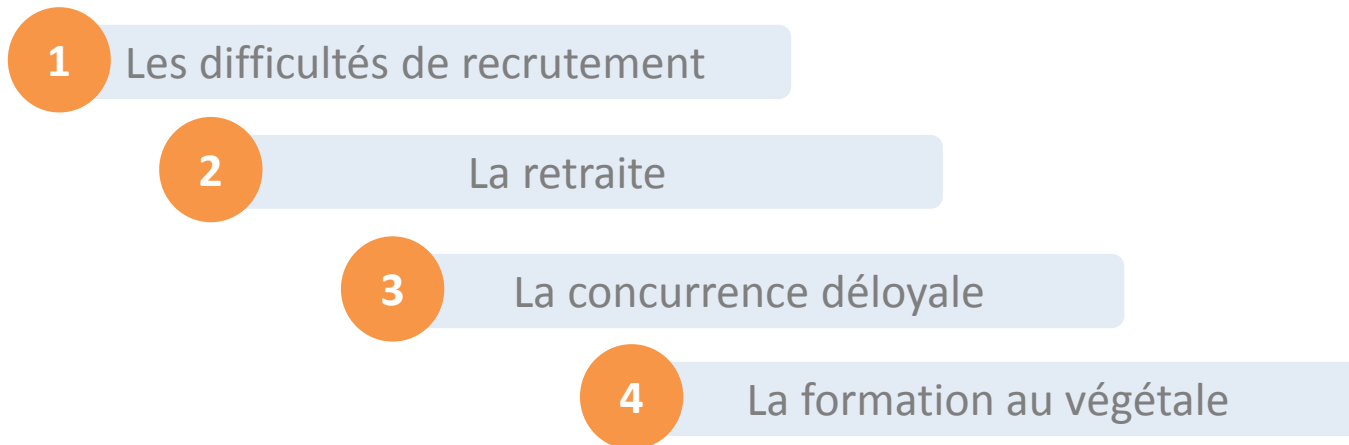
CHAPITRE V : PERSPECTIVES ECONOMIQUES

I. Les enjeux pour l'avenir du métier

Les enjeux pour l'avenir du métier

Sujets	Enjeu Prioritaire	Enjeu fort	Enjeu secondaire	Faible enjeu	Ensemble
Le développement durable	36%	28%	28%	8%	100%
L'adaptation des salariés embauchés au poste de travail	56,5%	36,5%	5,5%	1,5%	100 %

Les autres enjeux prioritaires cités



Source : Xerfi|I+C

Partie 2. Emploi

Exercice 2018

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

I. Actifs

La profession compte 179 556 actifs au 31 décembre 2018, soit une baisse de 3,5 % par rapport à 2016 et de 6,5 % depuis 2012.

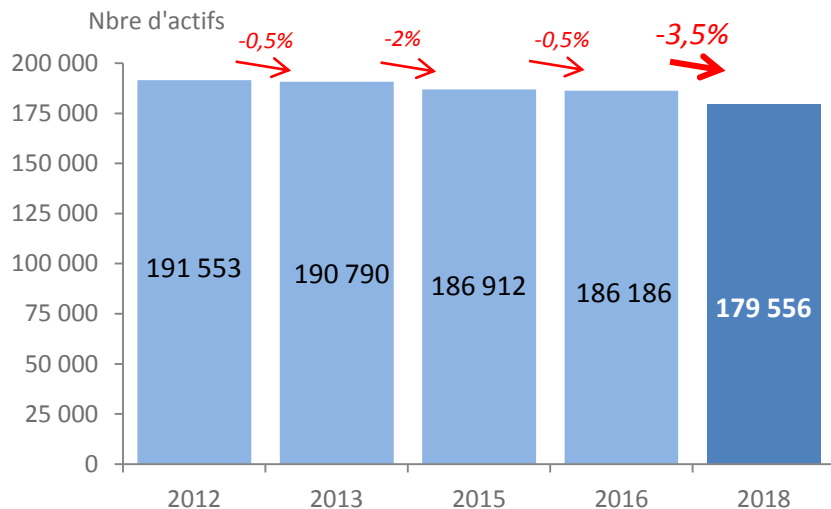
Près de six actifs sur dix travaillent dans un établissement indépendant (59,5 %), près de trois sur dix dans un établissement sous enseigne (27,5 %) et un peu plus d'un sur 10 dans un à domicile (13 %).



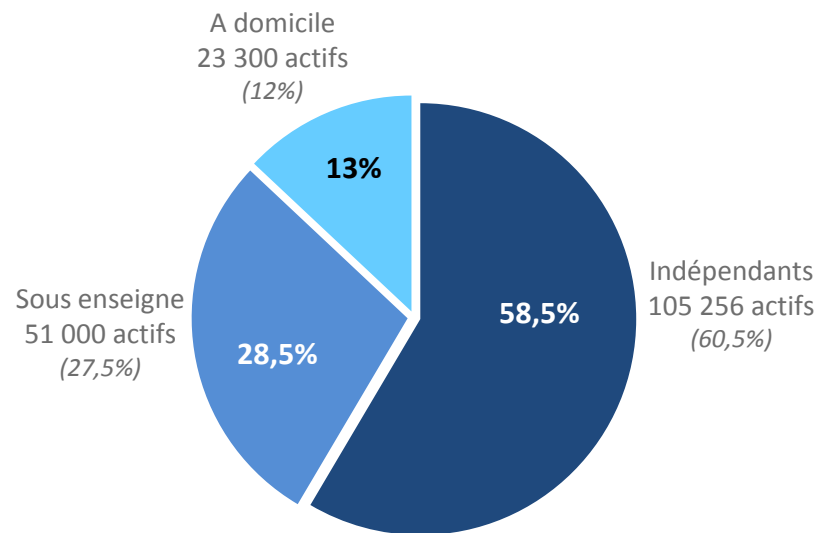
179 556 actifs

Actifs (non salariés + salariés) présents au 31 décembre 2018

Nombre d'actifs
2012-2018



Répartition des actifs
selon les types d'établissements



Source : ACOSS / MINISTERE EDUCATION NATIONALE / RSI / Agefos PME / Xerfi|I+C

Figurent entre parenthèses les données 2016

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

I. Actifs

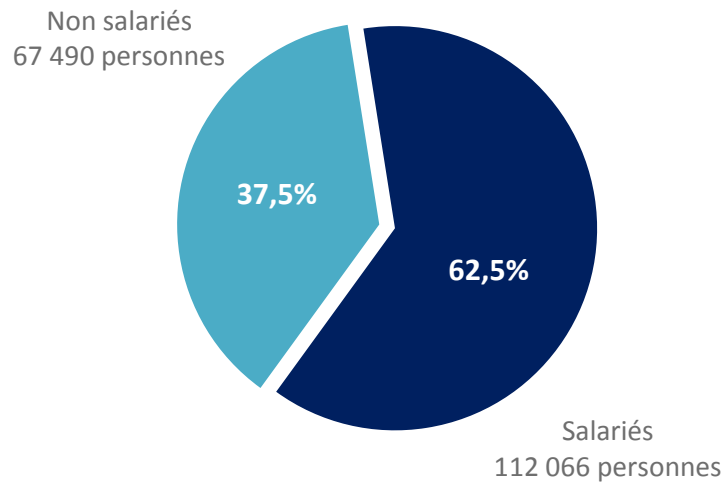
Dans la profession, 62,5 % des actifs sont salariés en 2018, en légère augmentation (+ 0,5 point) par rapport à 2016 mais en baisse de 1,5 point par rapport à 2012.

Y compris alternants

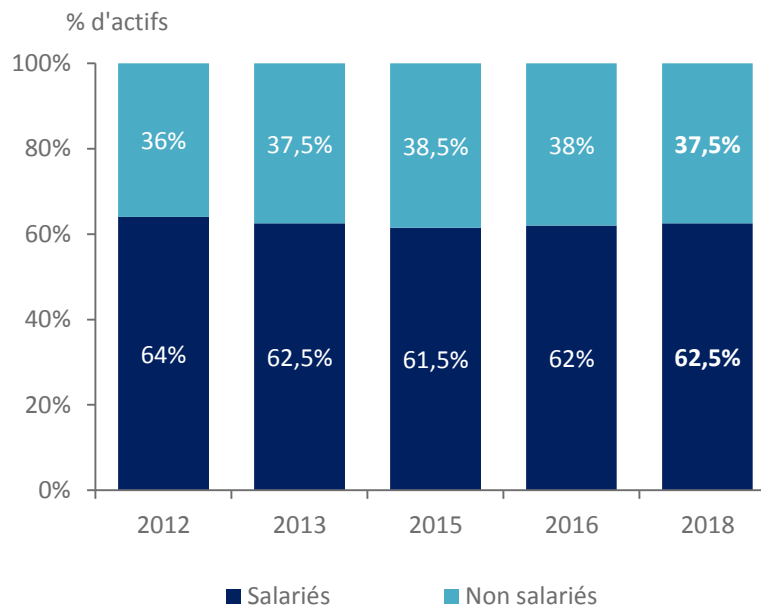
179 556 actifs

Actifs (non salariés + salariés) présents au 31 décembre 2018

Répartition des 179 556 actifs selon leur statut



Evolution 2012-2018



CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

II. Non salariés

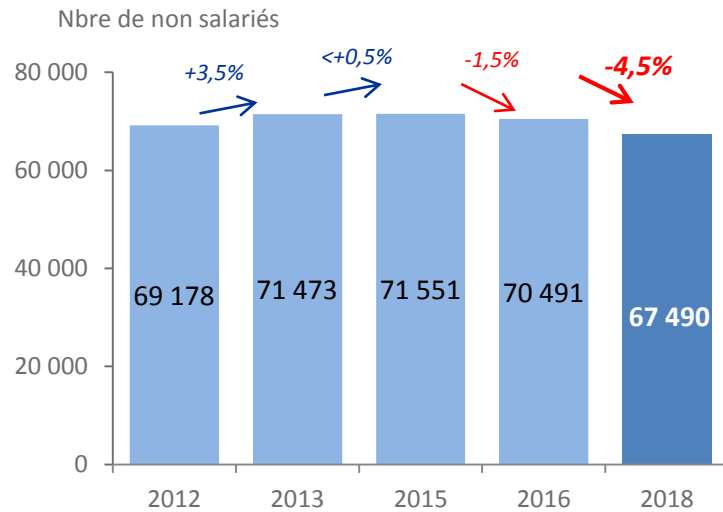
A deux ans d'intervalle (2016 – 2018), le nombre de non salariés dans la profession a chuté de 4,5 %, ils sont au nombre de 67 490 fin 2018. Désormais, le nombre de non salariés est en dessous du niveau de celui de 2012 (69 178 non salariés).

67 490 non salariés

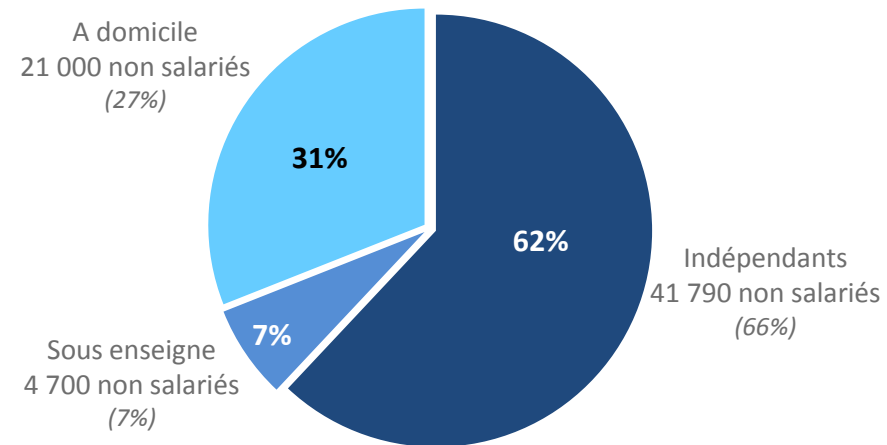
Effectifs non salariés au 31 décembre 2018

Source : ACOSS / RSI

Nombre de non salariés
2012-2018



Répartition des non salariés
selon les types d'établissements



Source : ACOSS / RSI / Xerfi|I+C

Figurent entre parenthèses les données 2016

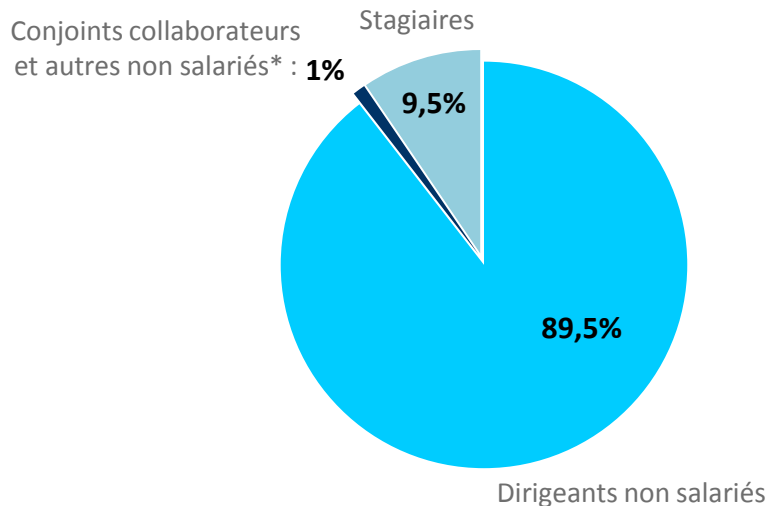
CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

II. Non salariés

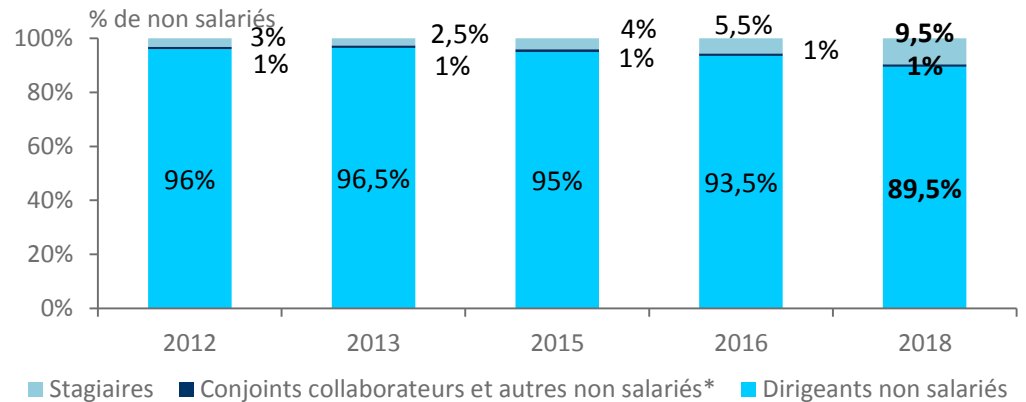
En 2018, neuf non salariés sur dix sont des dirigeants non salariés (89,5 %), en baisse de quatre points à un an d'intervalle.

La proportion de stagiaire continue de progresser en 2018 (+ 4 points par rapport à 2016), ils représentent jusqu'à 14 % des non salariés dans les établissements sous enseigne.

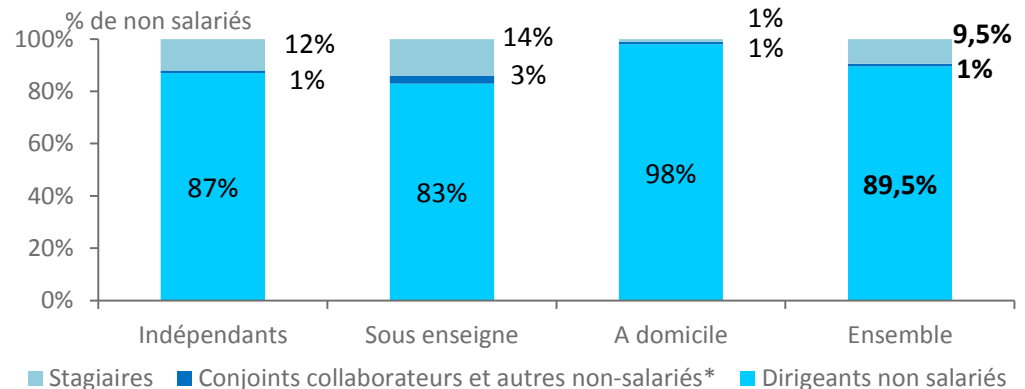
Répartition des non salariés selon leur catégorie



Evolution 2012-2018



Détail selon les types d'établissements



* Exemple : membres de la famille non rémunérés, ...

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

III. Chefs d'entreprise

a- Selon le sexe

La proportion des femmes chef d'entreprise s'accroît depuis 2012, plus de huit chefs d'entreprise sur dix sont des femmes (82 %). Ce constat se retrouve dans les salons indépendants (80 %) alors que toujours quatre chefs d'entreprise sur dix sont des hommes dans les salons sous enseigne (38 %).

Répartition des chefs d'entreprise selon leur sexe

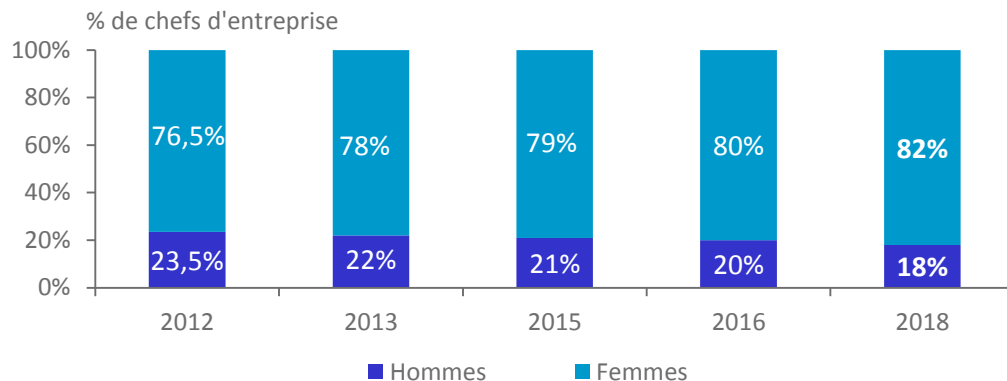


18 %

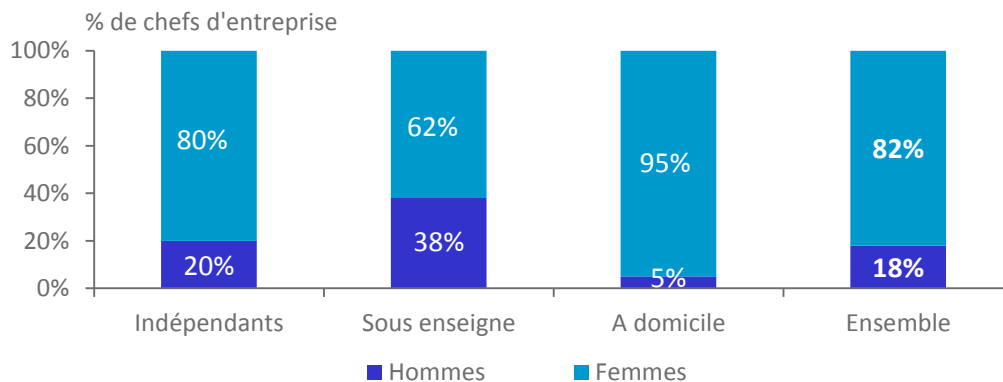


82 %

Evolution 2012-2018



Détail selon les types d'établissements



Source : Xerfi|I+C

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

III. Chefs d'entreprise

b- Selon l'âge

L'âge moyen des chefs d'entreprise de la profession a progressé d'un an à deux ans d'intervalle (47 ans).

L'âge des chefs d'entreprise de sexe masculin a augmenté (48,5 ans), tout comme chez les femmes (46 ans). Elles restent en effet plus jeunes en moyenne.

47 ans

Age moyen des chefs d'entreprise

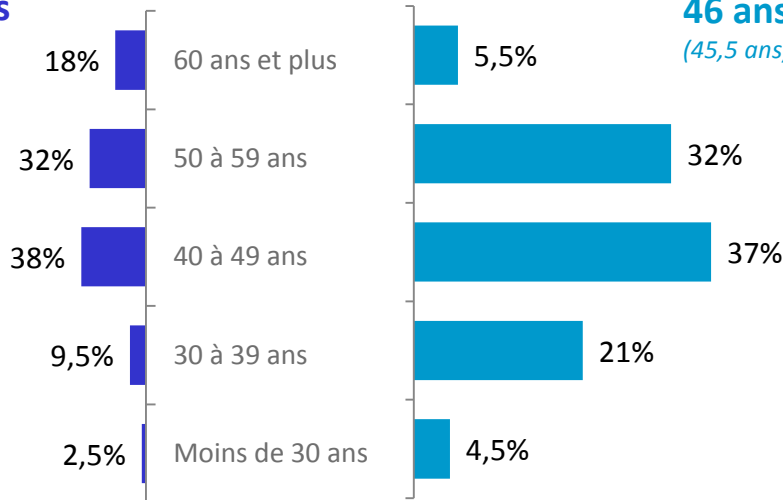


48,5 ans
(47,5 ans)

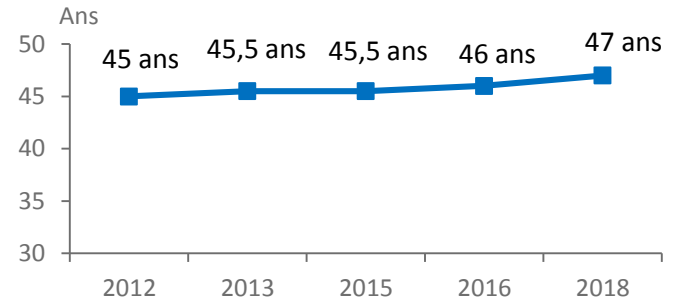
Répartition des chefs d'entreprise selon leur âge



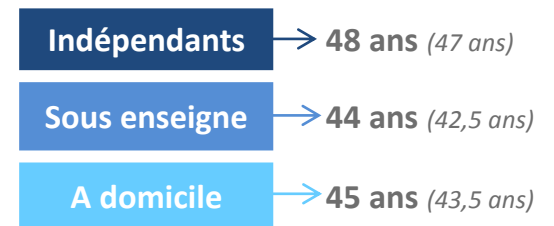
46 ans
(45,5 ans)



Evolution 2012-2018



Détail selon les types d'établissements



Source : Xerfi|I+C

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

IV. Salariés

a- Au global

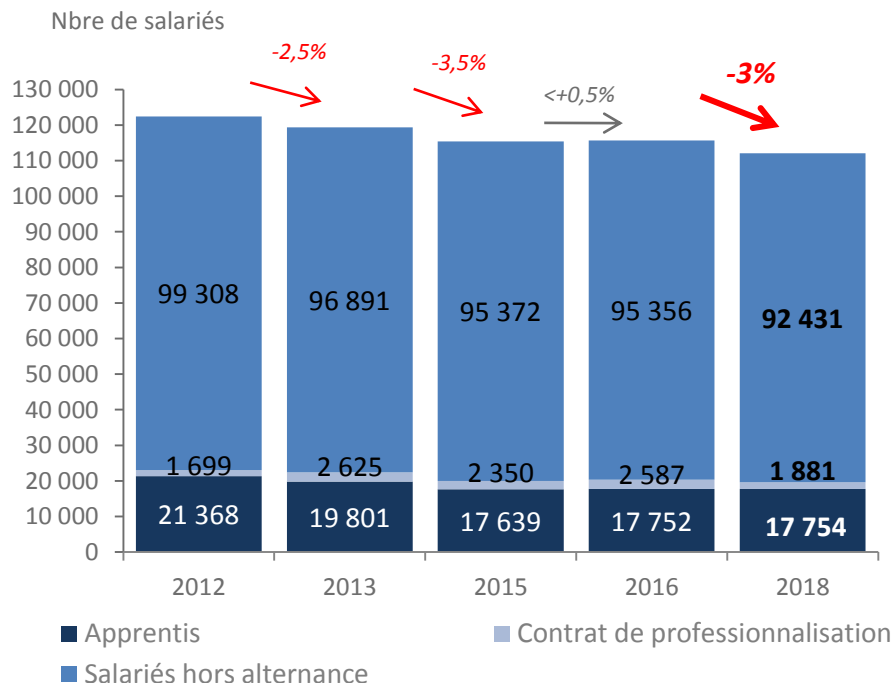
En 2018, le nombre de salariés dans la profession en fin d'année est en sensible baisse (- 3%) à deux ans d'intervalle. En effet, au 31 décembre 2018 l'effectif salariés (y compris les alternants) est de 112 066 salariés contre 115 695 salariés fin 2016.

Y compris alternants

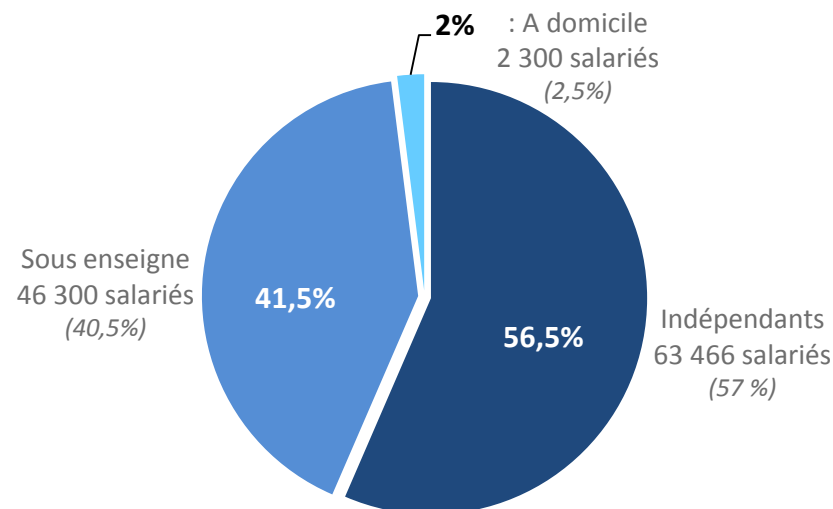
112 066 salariés

Effectifs salariés au 31 décembre 2018

Nombre de salariés 2012-2018



Répartition des salariés selon les types d'établissements



Figurent entre parenthèses les données 2016

Source : ACOSS / MINISTERE EDUCATION NATIONALE / Agefos PME / Xerfi|I+C

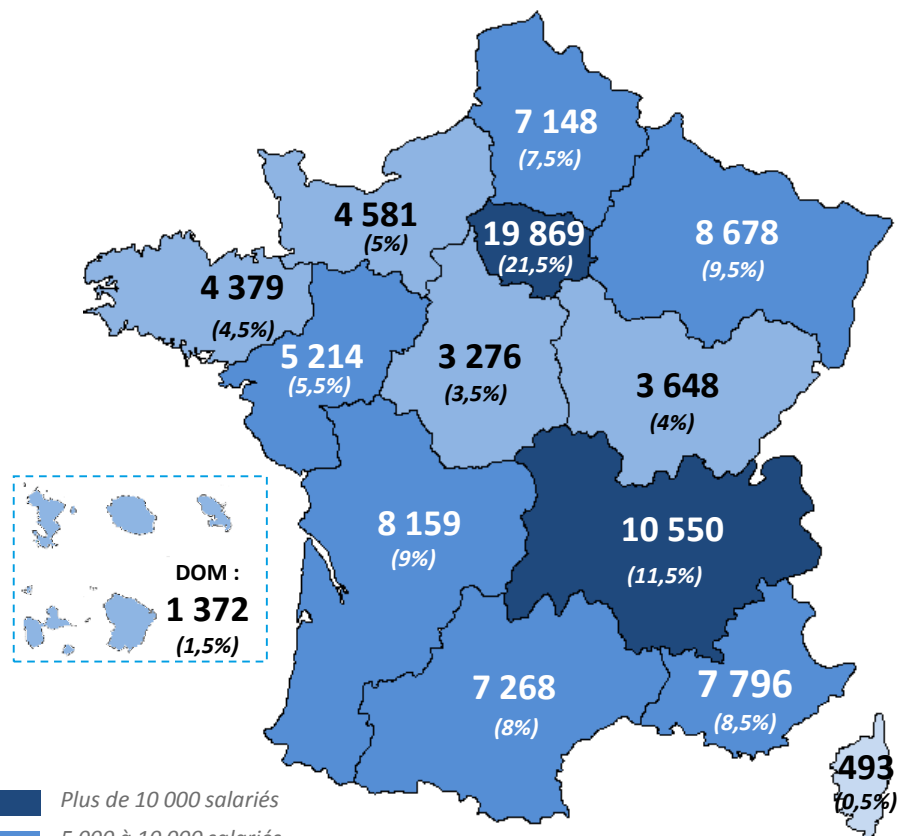
CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

IV. Salariés

a- Au global

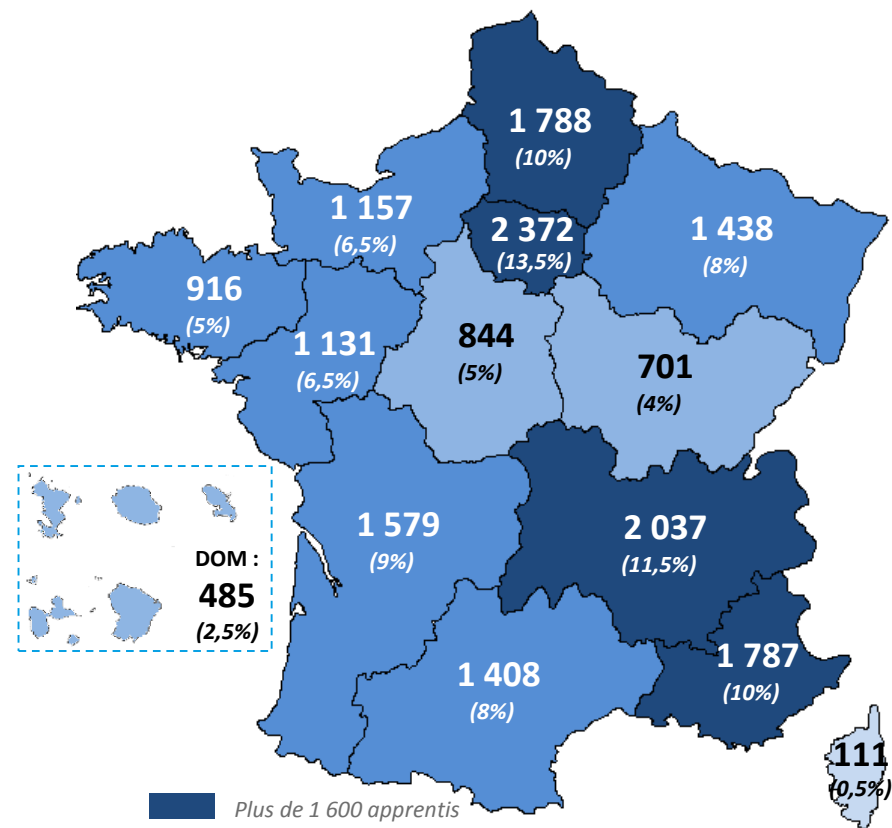
Hors contrat de professionnalisation

Répartition des 92 431 salariés selon les régions hors alternants



- Plus de 10 000 salariés
- 5 000 à 10 000 salariés
- 1 000 à 5 000 salariés
- Moins de 1 000 salariés

Répartition des 17 754 apprentis selon les régions



- Plus de 1 600 apprentis
- 900 à 1 600 apprentis
- 500 à 900 apprentis
- Moins de 500 apprentis

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

IV. Salariés

a- Au global

Hors contrat de
professionnalisation

Taille moyenne des établissements selon les régions et la densité des régions

	Nombre moyen de salariés (yc.apprentis) par établissement	Nombre de salariés (yc.apprentis) pour 100 000 habitants
Auvergne – Rhône-Alpes	2,6	162
Bourgogne – Franche-Comté	2,4	154
Bretagne	2,6	162
Centre - Val de Loire	2,7	160
Corse	2,5	189
Grand Est	2,9	182
Hauts-de-France	2,9	149
Ile de France	3,4	186
Normandie	2,7	179
Nouvelle Aquitaine	2,5	167
Occitanie	2,5	153
PACA	2,7	193
Pays-de-la-Loire	2,6	173
DOM	2,8	99
FRANCE ENTIERE	2,8	168

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES



La quasi-totalité des coiffeurs à domicile (environ 95 %) fonctionnant sans salarié, les données concernant les salariés de la profession, dans ce rapport, seront détaillées selon les établissements indépendants et sous enseigne.

IV. Salariés

b- Selon le sexe

Neuf salariés sur dix sont des femmes en 2018. Cette répartition est la même que l'établissement soit sous enseigne ou indépendant.

Y compris alternants

Répartition des salariés selon leur sexe

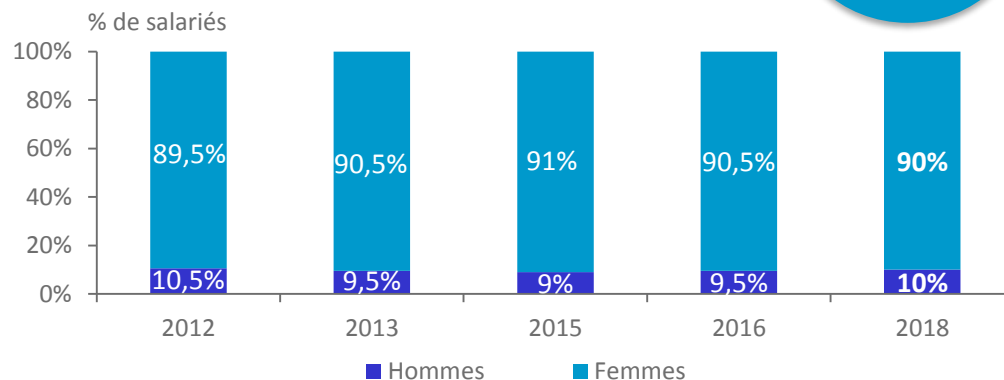


10 %

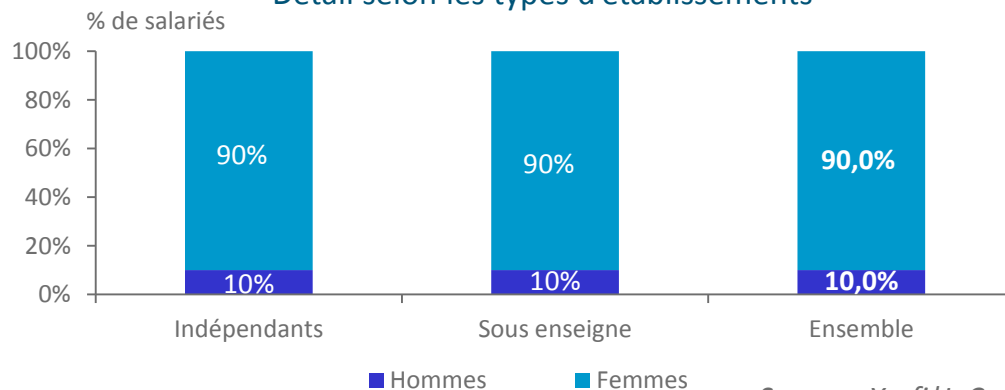


90 %

Evolution 2012-2018



Détail selon les types d'établissements



Source : Xerfi|I+C

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

IV. Salariés

c- Selon la catégorie socioprofessionnelle

Y compris
alternants

Répartition des 112 066 salariés selon leur catégorie socioprofessionnelle

	% sal.
Apprentis	16 %
Contrats de professionnalisation	1,5 %
Manucures, esthéticiennes	0,5 %
Coiffeurs débutants	1,5 %
Coiffeurs	5,5 %
Coiffeurs confirmés	30 %
Coiffeurs qualifiés ou techniciens	29 %
Coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés	9,5 %
Coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés	2,5 %
Managers débutants	1 %
Managers confirmés ou animateurs débutants	1,5 %
Managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés	0,5 %
Autres*	1 %
Ensemble	100 %

* Hôte(sse) de caisse, personnel de ménage, ...

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYÉS

IV. Salariés

c- Selon la catégorie socioprofessionnelle

Y compris
alternants

Répartition des salariés selon leur sexe

	Hommes	Femmes	Ensemble
Apprentis	21 %	15 %	16 %
Contrats de professionnalisation	2,5 %	1,5 %	1,5 %
Manucures, esthéticiennes	< 0,5 %	0,5 %	0,5 %
Coiffeurs débutants	1,5 %	1,5 %	1,5 %
Coiffeurs	5 %	5,5 %	5,5 %
Coiffeurs confirmés	25 %	31 %	30 %
Coiffeurs qualifiés ou techniciens	26 %	30 %	29 %
Coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés	7 %	10 %	9,5 %
Coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés	4 %	2 %	2,5 %
Managers débutants	1,5 %	1 %	1 %
Managers confirmés ou animateurs débutants	2 %	1,5 %	1,5 %
Managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés	2 %	<0,5 %	0,5 %
Autres*	2,5 %	0,5 %	1 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

* Hôte(sse) de caisse, personnel de ménage, ...

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYÉS

IV. Salariés

c- Selon la catégorie socioprofessionnelle

Y compris
alternants

Répartition des salariés selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
Apprentis	16,5 %	15,5 %	16 %
Contrats de professionnalisation	2,5 %	1 %	1,5 %
Manucures, esthéticiennes	0,5 %	0,5 %	0,5 %
Coiffeurs débutants	2 %	1,5 %	1,5 %
Coiffeurs	5 %	6 %	5,5 %
Coiffeurs confirmés	28 %	31 %	30 %
Coiffeurs qualifiés ou techniciens	30 %	28 %	29 %
Coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés	10 %	8 %	9,5 %
Coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés	2,5 %	2,5 %	2,5 %
Managers débutants	1 %	1,5 %	1 %
Managers confirmés ou animateurs débutants	1 %	3 %	1,5 %
Managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés	0,5 %	0,5 %	0,5 %
Autres*	0,5 %	1 %	1 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

* Hôte(sse) de caisse, personnel de ménage, ...

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

IV. Salariés

d- Selon l'âge des salariés

En 2018, l'âge moyen des salariés de la branche au 31 décembre est de 33 ans, soit 33,5 ans pour les hommes (stable à deux ans d'intervalle) et 32,5 ans pour les femmes (en hausse en deux ans).

Les salariés des établissements indépendants (33,5 ans) sont en moyenne plus âgés que ceux des établissements sous enseigne (32 ans) à raison de 1,5 ans.

Y compris alternants

33 ans

Age moyen des salariés

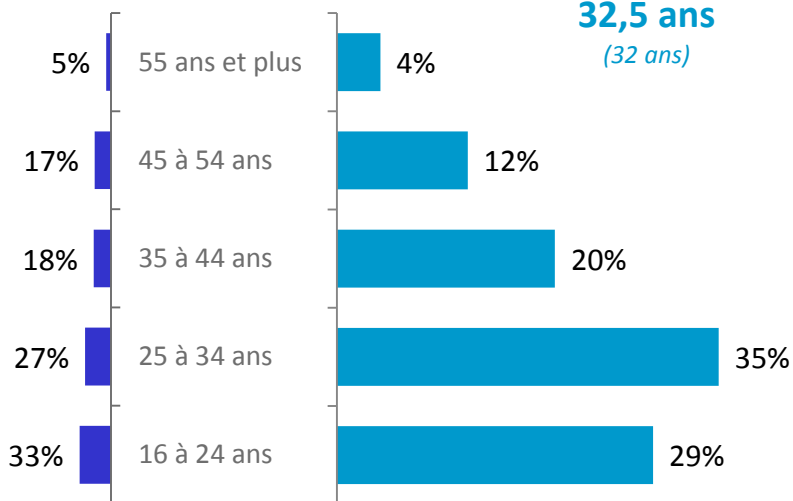


33,5 ans
(33,5 ans)

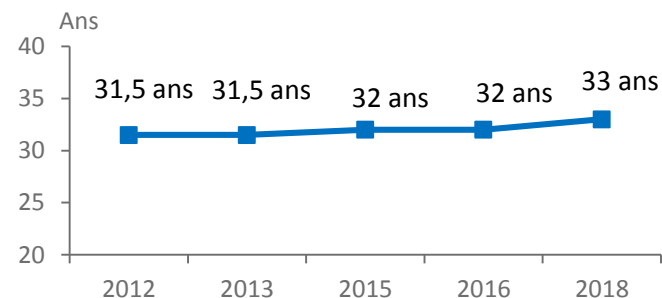
Répartition des 112 066 salariés selon leur âge



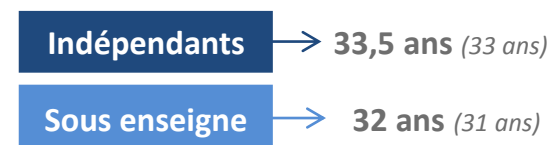
32,5 ans
(32 ans)



Evolution 2012-2018



Détail selon les types d'établissements



Source : Xerfi|I+C

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYÉS

IV. Salariés

e- Selon l'ancienneté des salariés

Y compris alternants

L'ancienneté des salariés est de 6,5 ans au 31 décembre 2018 soit 6 mois de plus qu'en 2016.

L'ancienneté est en moyenne supérieure dans les établissements indépendants (7 ans) que dans les salons sous enseigne (6 ans).

6,5 ans

Ancienneté moyenne des salariés

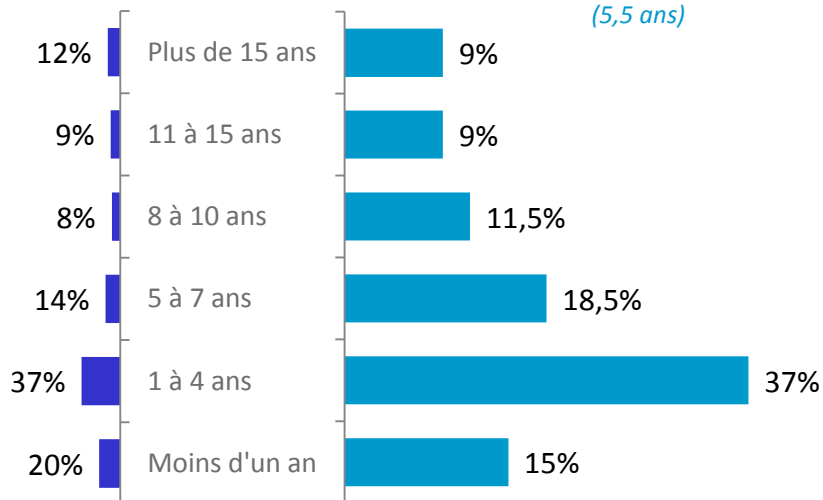


6,5 ans
(6,5 ans)

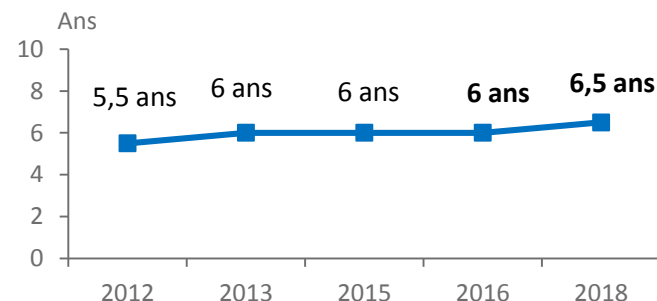
Répartition des 112 066 salariés selon leur ancienneté



6,5 ans
(5,5 ans)



Evolution 2012-2018



Détail selon les types d'établissements



Source : Xerfi|I+C

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

IV. Salariés

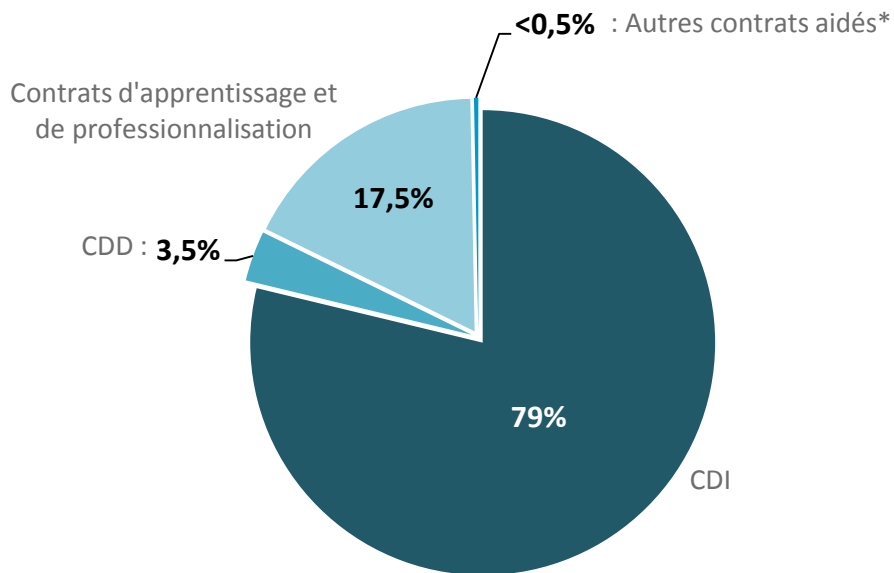
f- Selon la nature des contrats des salariés

Y compris alternants

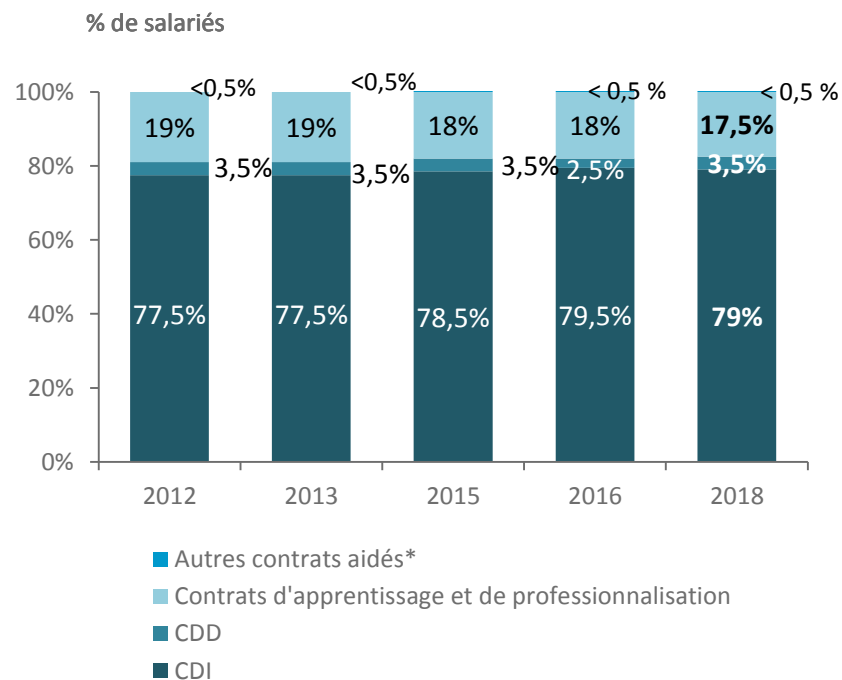
En 2018, près de huit salariés sur dix ont un CDI soit 0,5 point de moins qu'en 2016.

Près de deux salariés sur dix sont en contrats d'apprentissage ou de professionnalisation (17,5 %).

Répartition des 112 066 salariés selon la nature des contrats



Evolution 2012-2018



* CUI, emploi d'avenir, ...

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

IV. Salariés

f- Selon la nature des contrats des salariés

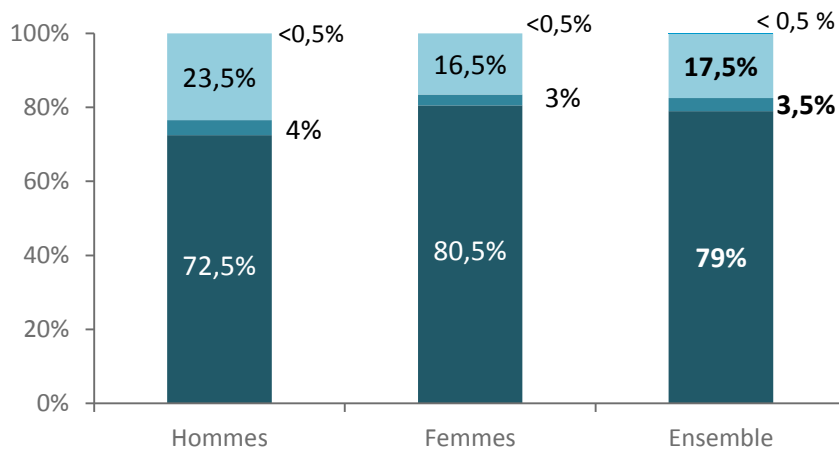
Y compris alternants

La proportion de CDI est plus importante chez les femmes (80,5 %) que chez les hommes (72,5 %) en 2018.

Les salariés des salons sous enseigne sont davantage en CDI (81 % d'entre eux) que les salariés des établissements indépendants (77 % d'entre eux).

Détail selon le sexe des salariés

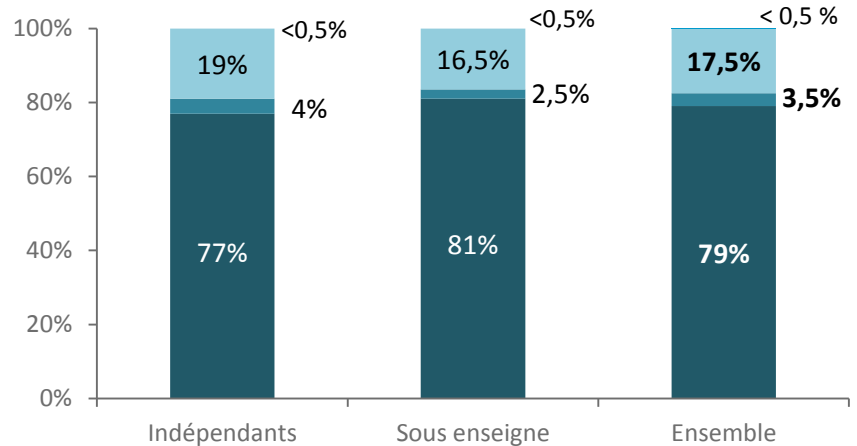
% de salariés



- Autres contrats aidés*
- Contrats d'apprentissage et de professionnalisation
- CDD
- CDI

Détail selon les types d'établissements

% de salariés



- Autres contrats aidés*
- Contrats d'apprentissage et de professionnalisation
- CDD
- CDI

* CUI, emploi d'avenir, ...

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

IV. Salariés

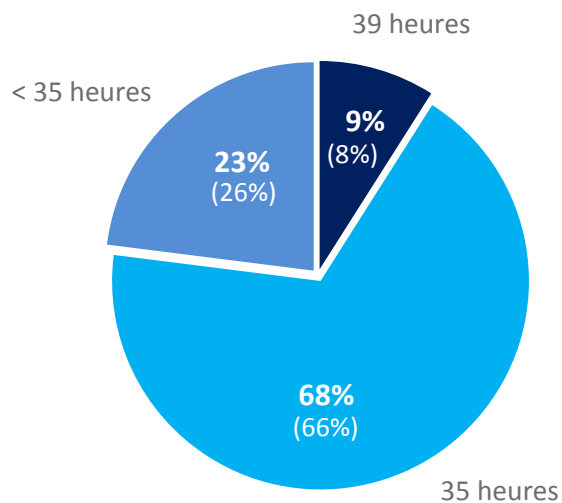
g- Selon la durée du travail des salariés

Plus de deux tiers des salariés occupent un poste à 35 heures (68 %).

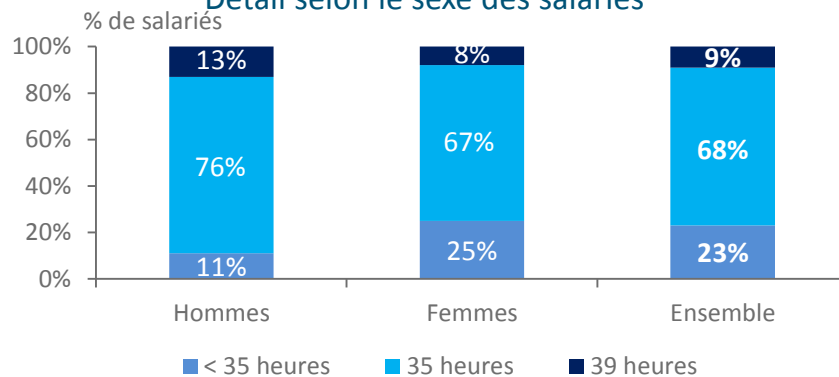
Les postes d'une durée inférieure à 35 heures par semaine se retrouvent proportionnellement davantage chez les femmes (25 % d'entre elles) et au sein des salons indépendants (28 % des salariés).

Y compris alternants

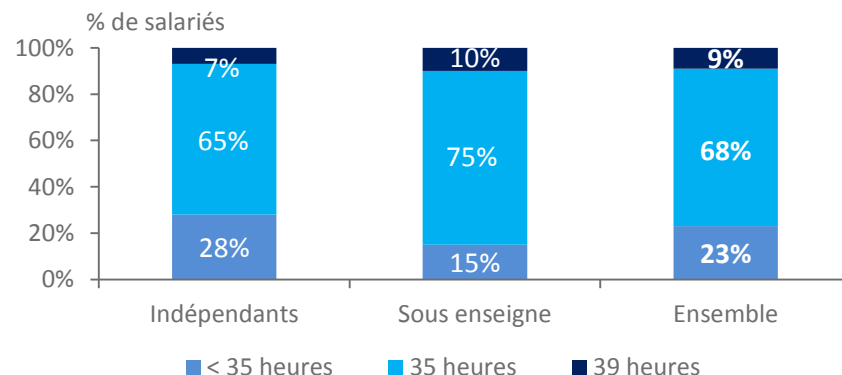
Répartition des 112 066 salariés selon la durée du travail



Détail selon le sexe des salariés



Détail selon les types d'établissements



Source : Xerfi|I+C

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

IV. Salariés

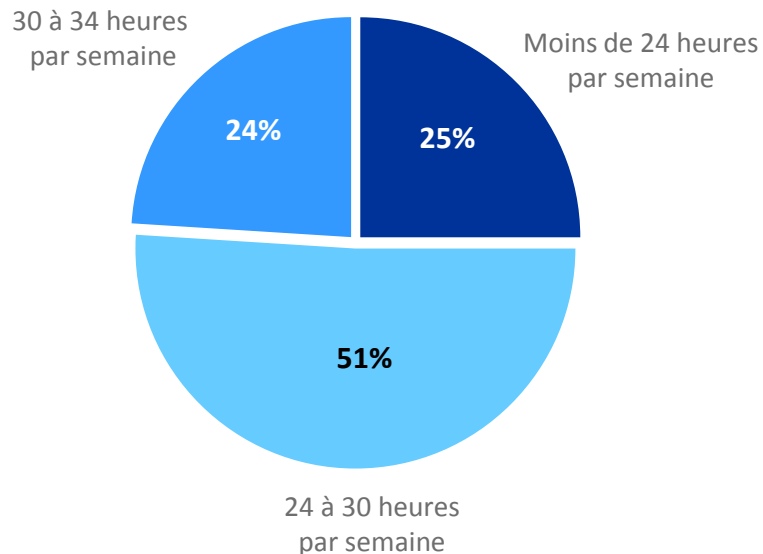
g- Selon la durée du travail des salariés

Parmi les salariés effectuant moins de 35 heures par semaine, la moitié travaillent entre 24 et 30 heures (51 %), un quart moins de 24 heures et l'autre quart de 30 à 34 heures.

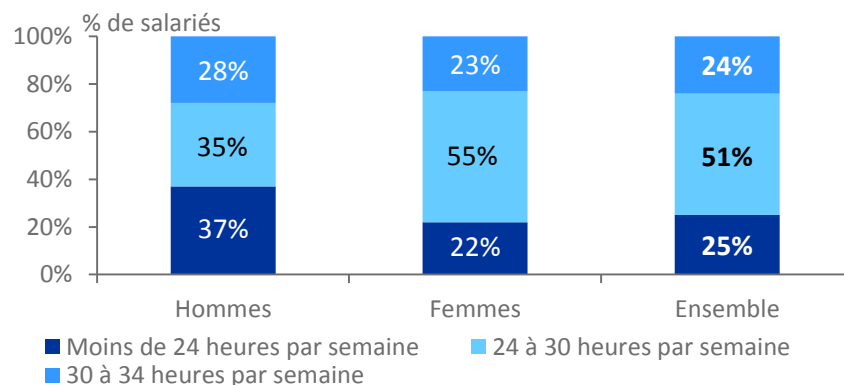
Les postes de moins de 24 heures sont plus fréquents dans les salons sous enseigne (27 %) que dans les salons indépendants (24 %).

Y compris alternants

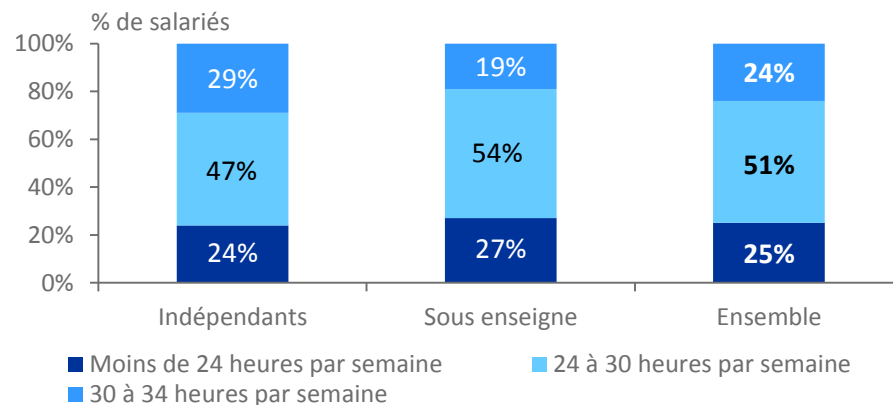
Répartition des salariés à temps partiel selon la durée du travail



Détail selon le sexe des salariés



Détail selon les types d'établissements



Source : Xerfi/I+C

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

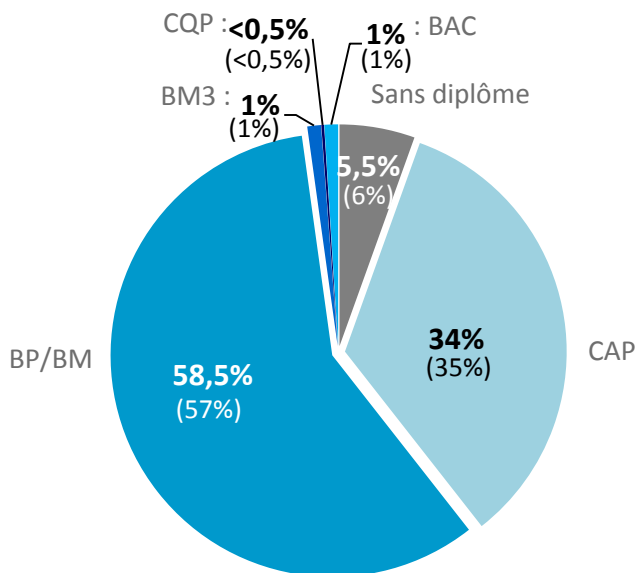
IV. Salariés

h- Selon le diplôme le plus élevé

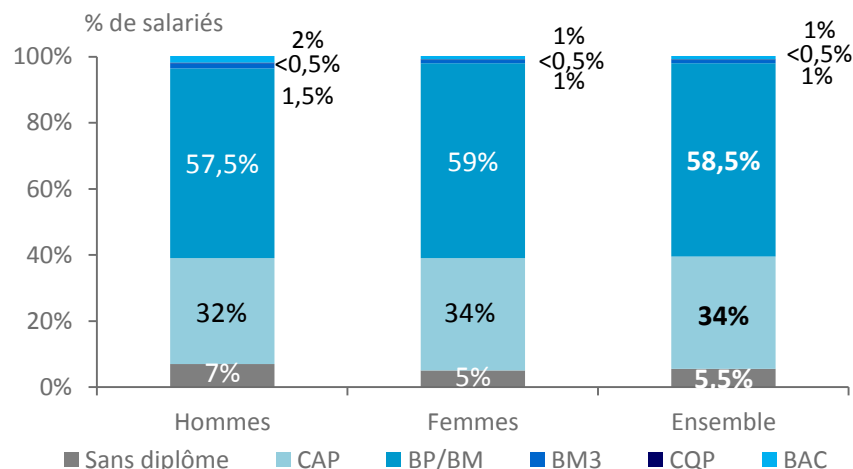
Y compris alternants

Plus de la moitié des salariés de la profession possède un BP/BM (58,5 %) comme diplôme le plus élevé.

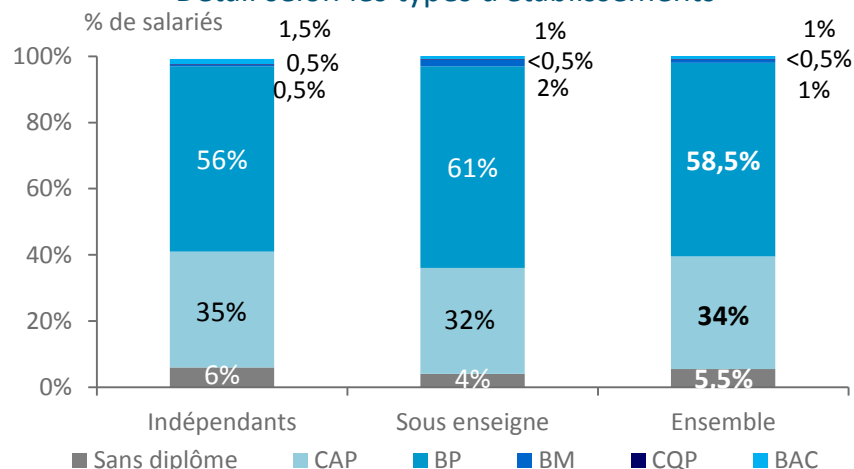
Répartition des 112 066 salariés selon le diplôme le plus élevé



Détail selon le sexe des salariés



Détail selon les types d'établissements



Source : Xerfi|I+C

Figurent entre parenthèses les données 2016

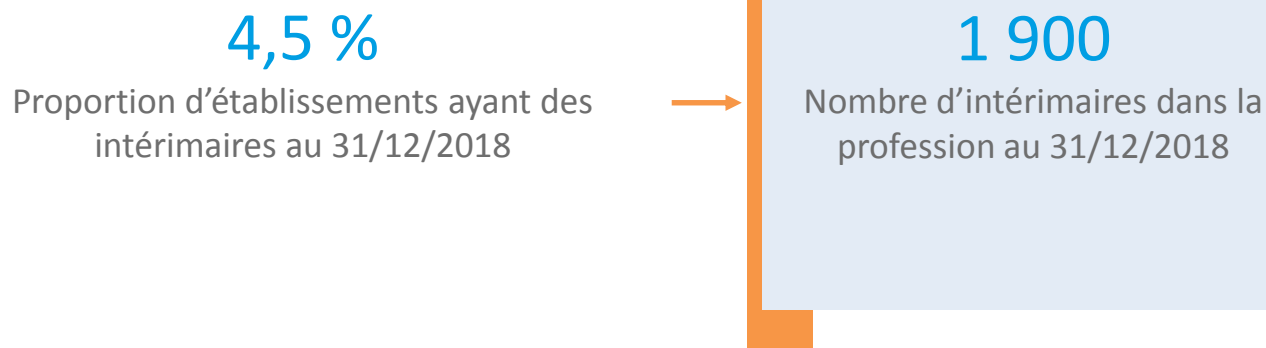
CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

V. Zoom sur l'intérim et les CDD au 31/12/2018

a- L'intérim

Y compris
alternants

Au 31 décembre 2018, près de 5 % des établissements de la branche ont au moins un intérimaire au sein de leur établissement. Sur l'ensemble de la profession, on dénombre ainsi 1 900 intérimaires au 31 décembre 2018.



Source : Xerfi/I+C

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

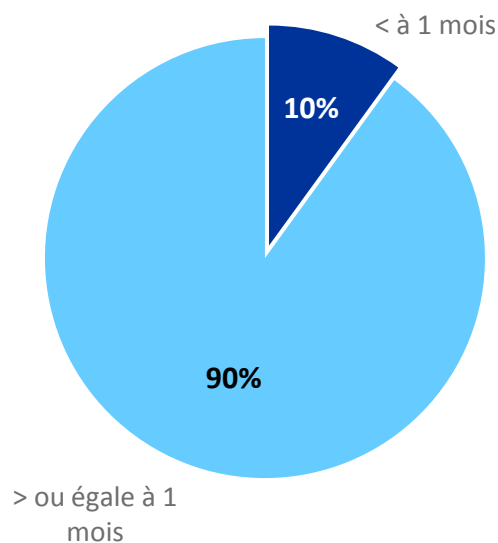
V. Zoom sur l'intérim et les CDD au 31/12/2018

b- Selon la durée du contrat et de la mission

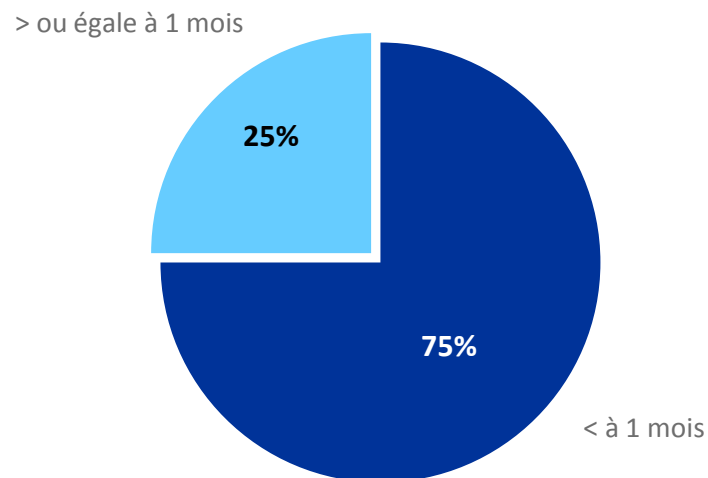
Y compris alternants

Au 31 décembre 2018, neuf personnes sur dix ayant un contrat CDD ont travaillé pour une durée supérieure ou égale à un mois. En revanche, la tendance inverse s'observe pour les intérimaires qui sont 75% à avoir des missions de moins d'un mois au terme de l'année 2018.

Répartition des CDD au 31/12/2018 selon la durée du contrat



Répartition des intérimaires au 31/12/2018 selon la durée de la mission



Source : Xerfi|I+C

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

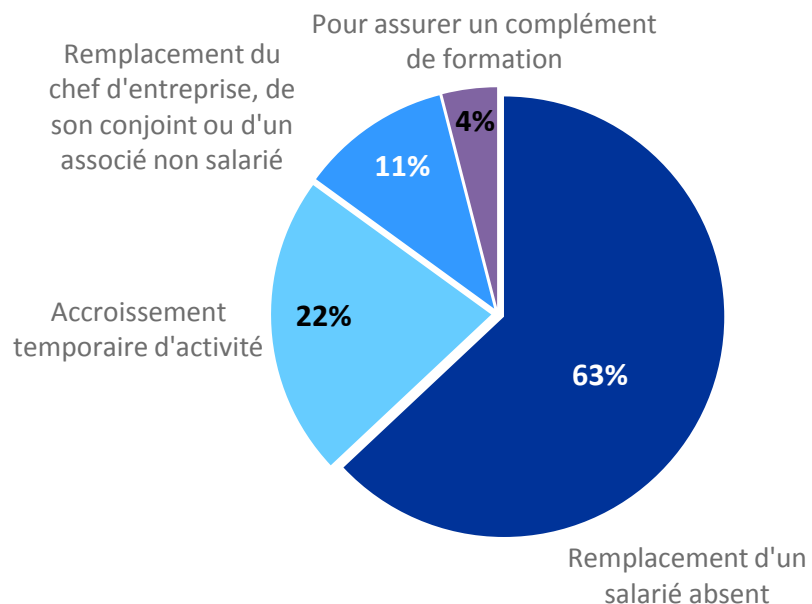
V. Zoom sur l'intérim et les CDD au 31/12/2018

c- Selon le motif de recours

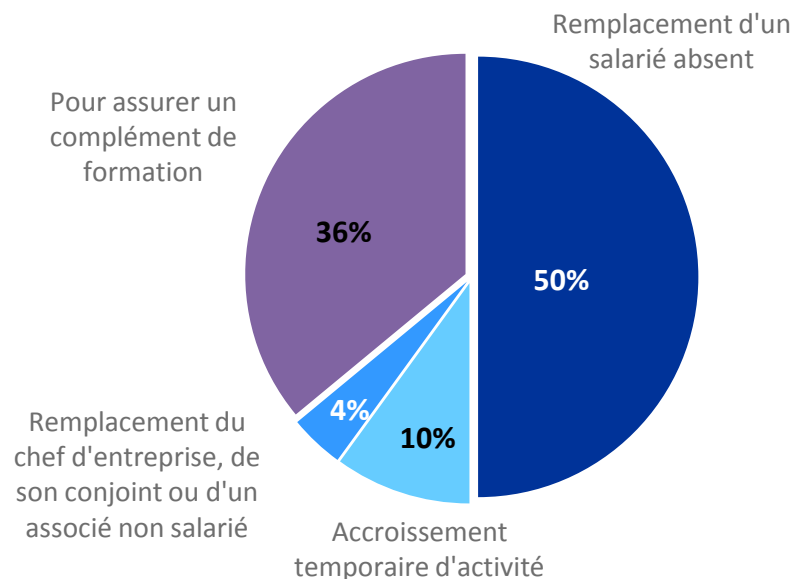
Parmi les CDD présents au 31/12/2018 pour une durée inférieure à 1 mois, 63% ont été embauchés pour palier l'absence d'un salarié et un intérimaire sur deux ont été embauchés pour le même motif.

Alors que seulement 4% des CDD en contrat au 31/12/2018 le sont pour assurer un complément de formation, la part des intérimaires embauchés pour ce motif est de 36%.

Répartition des CDD au 31/12/2018 ayant un contrat inférieur à un mois selon le motif de recours



Répartition des intérimaires au 31/12/2018 ayant des missions inférieures à un mois selon le motif de recours



Source : Xerfi/I+C

CHAPITRE II : EMBAUCHES ET DEPARTS

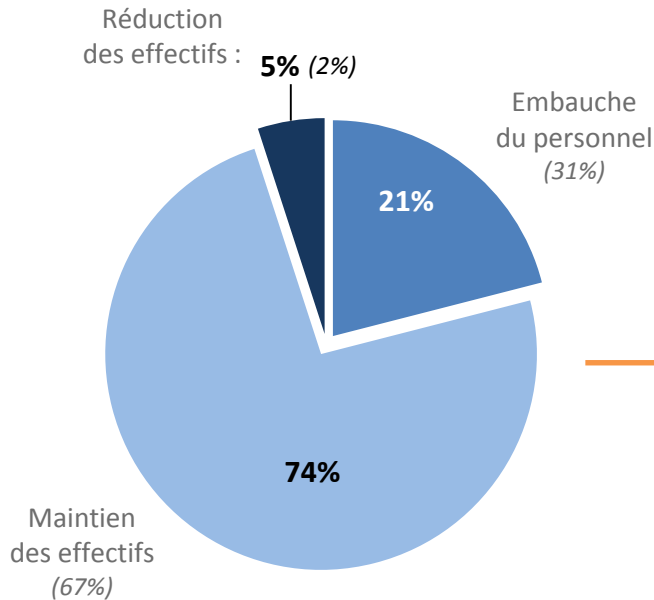
I. Au global

Au cours de l'année 2018, la part d'établissements déclarant avoir embauché du personnel pour accroître leur effectif a diminué de 10 points par rapport à 2016 et représente seulement 21 % des établissements.

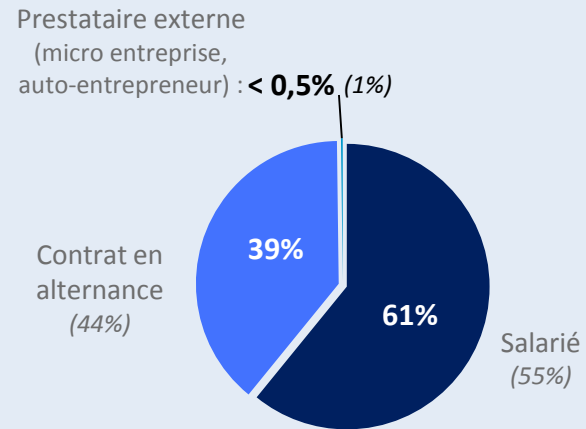
Parmi ces établissements, 61 % ont embauché des salariés et la durée moyenne de recherche a été de 3 mois.

Y compris alternants

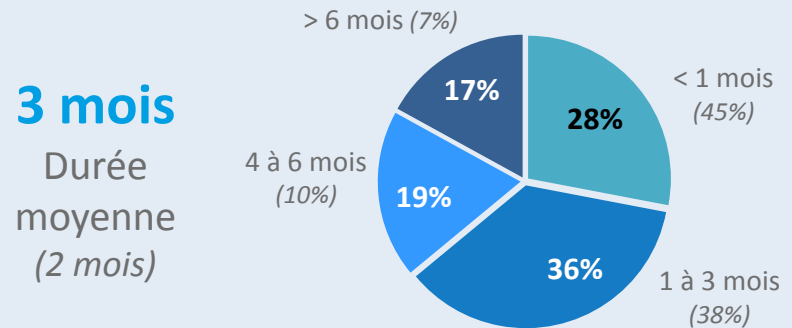
Répartition des établissements selon l'évolution de leurs effectifs



Zoom sur les établissements ayant embauché selon la nature du recrutement



Répartition des établissements ayant embauché selon leur temps de recherche



Source : Xerfi | I+C

Figurent entre parenthèses les données 2016

CHAPITRE II : EMBAUCHES ET DEPARTS

II. Nombre d'embauches et de départs

Au cours de l'année 2018, 20 750 salariés ont été embauchés dans la profession et 22 350 sont partis, soit un solde négatif de 1,5 entre 2017 et 2018.

Y compris
alternants

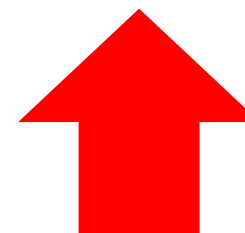
SOLDE : - 1600 salariés
entre 2017 et 2018 soit une **diminution** de **-1,5 %**



Nombre d'embauches en 2018

+ 20 750 salariés

soit un taux d'embauche ⁽¹⁾ de **18,5 %**



Nombre de départs en 2018

- 22 350 salariés

soit un taux de départ ⁽²⁾ de **20 %**

⁽¹⁾ nombre d'embauches en 2018 rapporté au nombre de salariés hors apprentis au 31 décembre 2018

⁽²⁾ nombre de départs en 2018 rapporté au nombre de salariés hors apprentis au 31 décembre 2018

CHAPITRE II : EMBAUCHES ET DEPARTS

III. Nature des embauches

a- Selon le sexe

Parmi les embauches de la profession recensées en 2018, 91,5 % sont des femmes et 8,5 % des hommes, soit une répartition en phase avec la structure de la branche.

Y compris alternants

Répartition des embauches selon le sexe des salariés

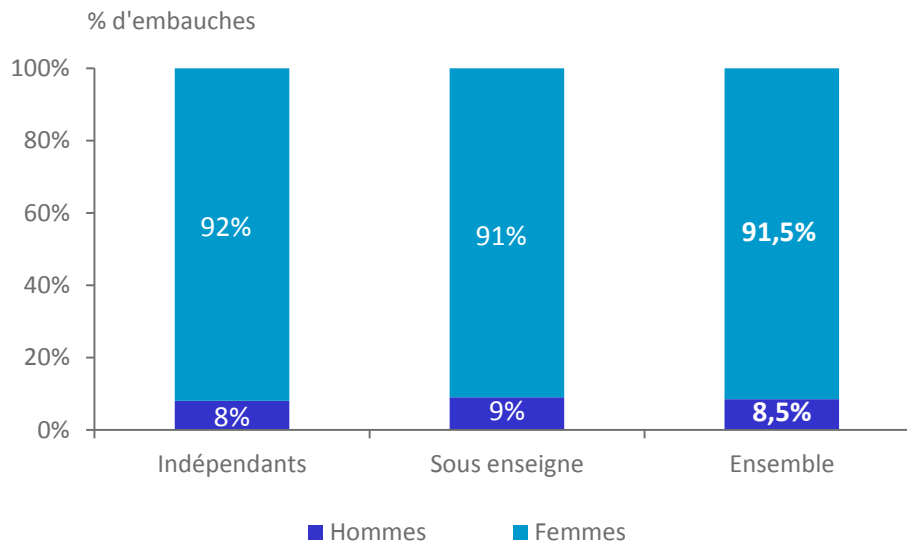


8,5 %



91,5 %

Répartition des embauches selon les types d'établissements



Source : Xerfi|I+C

CHAPITRE II : EMBAUCHES ET DEPARTS

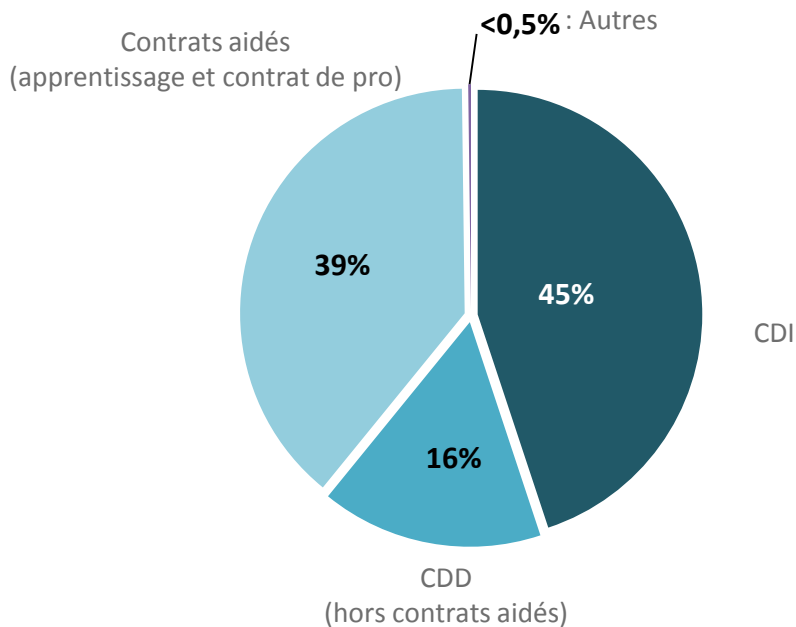
III. Nature des embauches

b- Selon la nature des contrats des salariés

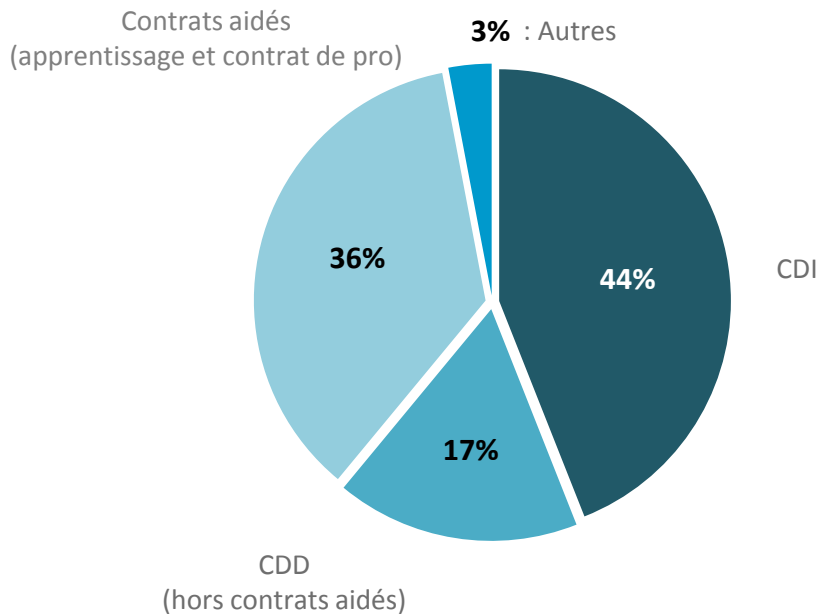
Y compris alternants

Au cours de l'année 2018, 44 % des contrats signés sont des CDI, 36 % des contrats aidés et 17 % des CDD.

Répartition des embauches en 2017 selon la nature des contrats de travail



Répartition des embauches en 2018 selon la nature des contrats de travail



Figurent entre parenthèses les données 2016

CHAPITRE II : EMBAUCHES ET DEPARTS

III. Nature des embauches

b- Selon la nature des contrats des salariés

Y compris
alternants

Détail selon le sexe des salariés

	Hommes	Femmes	Ensemble
CDI	31 %	46 %	44 %
CDD	23 %	16 %	17 %
Contrats aidés	44 %	35 %	36 %
Autres	2 %	3 %	3 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Détail selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
CDI	38 %	53 %	44 %
CDD	20 %	16 %	17 %
Contrats aidés	39 %	28 %	36 %
Autres	3 %	3 %	3 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Source : Xerfi | I+C

CHAPITRE II : EMBAUCHES ET DEPARTS

IV. Zoom sur l'intérim et les CDD au cours de l'année 2018

a- L'intérim

Au cours de l'année 2018, près de 10 % des établissements de la branche ont eu au moins un intérimaire au sein de leur établissement. Sur l'ensemble de la profession, on dénombre ainsi 2 900 intérimaires au cours de l'année 2018.



Source : Xerfi/I+C

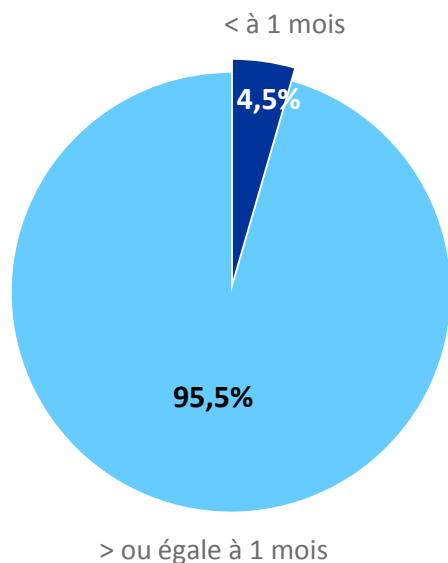
CHAPITRE II : EMBAUCHES ET DEPARTS

IV. Zoom sur l'intérim et les CDD au cours de l'année 2018

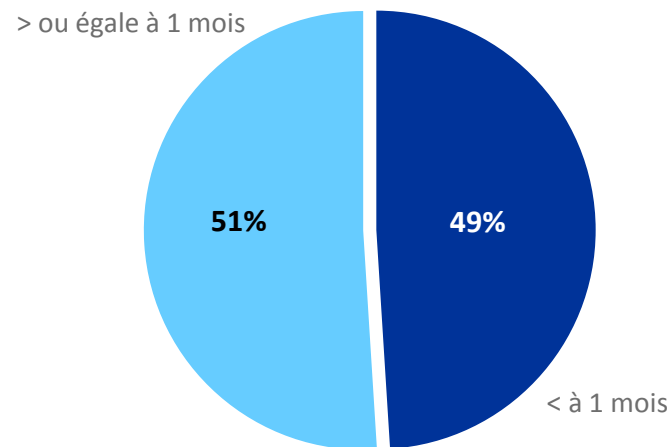
b- Selon la durée du contrat et de la mission

Au cours de l'année 2018, plus de 95% des personnes employées en CDD l'étaient avec un contrat d'une durée supérieure ou égale à un mois. En revanche, autant d'intérimaires embauchés au cours de l'année réalisent des missions d'une durée de moins d'un mois que supérieures ou égale à un mois.

Répartition des CDD au cours de l'année 2018 selon la durée du contrat



Répartition des intérimaires au cours de l'année 2018 selon la durée de la mission



Source : Xerfi|I+C

CHAPITRE II : EMBAUCHES ET DEPARTS

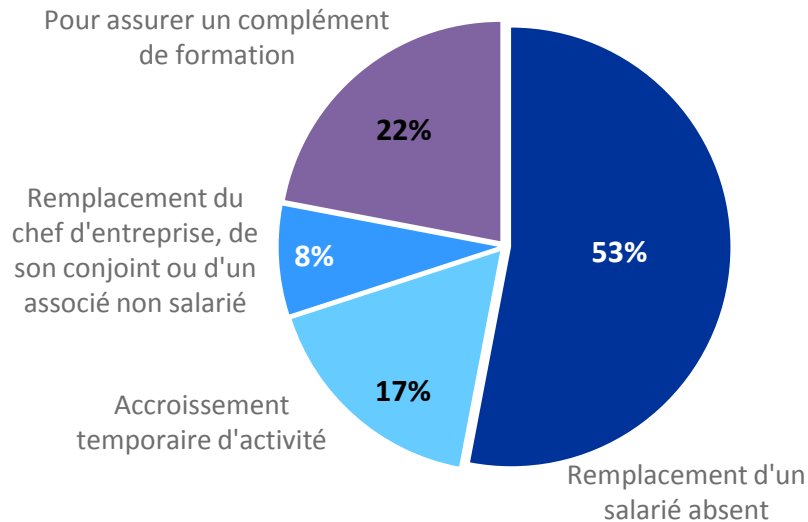
IV. Zoom sur l'intérim et les CDD au cours de l'année 2018

c- Selon le motif de recours

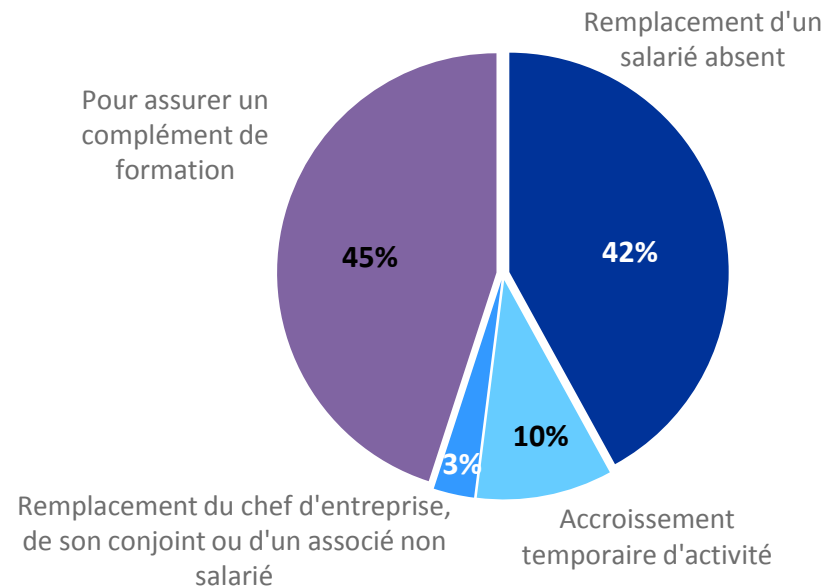
Au cours de l'année 2018, la proportion d'embauche de CDD pour palier l'absence d'un salarié est plus élevée (53%) que celle d'intérimaires pour le même motif (42%).

La part de recours aux intérimaires pour motif d'assurer un complément de formation est deux fois plus élevée que celle des CDD embauchés pour le même motif (respectivement 45 et 22%).

Répartition des CDD au cours de l'année 2018 ayant un contrat inférieur à un mois selon le motif de recours



Répartition des intérimaires au cours de l'année 2018 ayant des missions inférieures à un mois selon le motif de recours



Source : Xerfi/I+C

CHAPITRE II : EMBAUCHES ET DEPARTS

V. Nature des départs

a- Selon le sexe

Au cours de 2018, parmi les 22 350 départs, les femmes pèsent pour plus de 90 %, soit une proportion similaire à la structure de la branche.

Y compris alternants

Répartition des départs selon le sexe des salariés

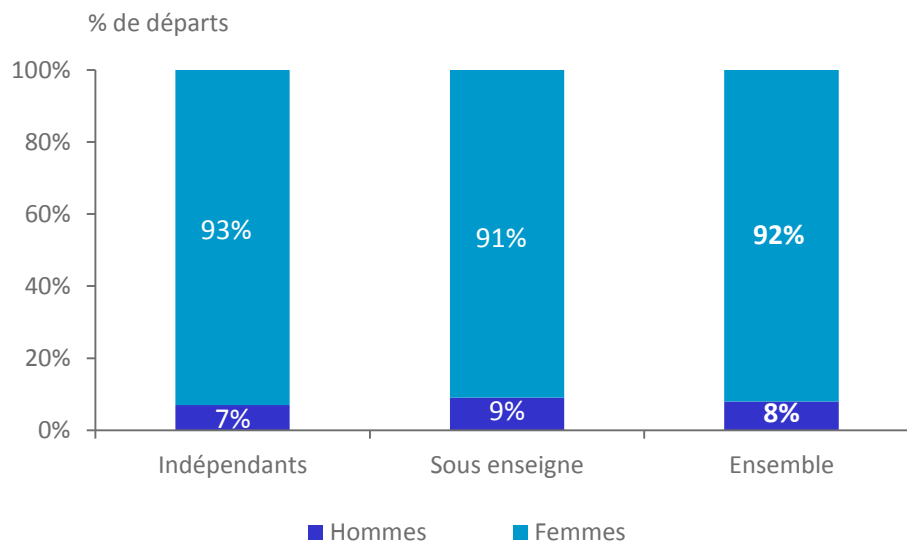


8 %



92 %

Répartition des départs selon les types d'établissements



Source : Xerfi/I+C

CHAPITRE II : EMBAUCHES ET DEPARTS

V. Nature des départs

b- Selon le motif

Répartition des départs selon le motif

	% de départs
Démissions	28 %
Fin CDD (hors contrats aidés)	16 %
Rupture conventionnelle	11 %
Maladie ou inaptitude professionnelle	1 %
Départs pendant la période d'essai	1,5 %
Fin de contrats aidés	36,5 %
Licenciements économiques	1 %
Départs en retraite ou préretraite	1 %
Autres*	4 %
Ensemble	100 %

Y compris
alternants

* mutation, décès...

CHAPITRE II : EMBAUCHES ET DEPARTS

V. Nature des départs

b- Selon le motif

Y compris
alternants

Détail selon le sexe des salariés

	Hommes	Femmes	Ensemble
Démissions	21 %	28,5 %	28 %
Fin CDD (hors contrats aidés)	8 %	17 %	16 %
Rupture conventionnelle	24 %	9,5 %	11 %
Maladie ou inaptitude professionnelle	1 %	1 %	1 %
Départs pendant la période d'essai	6 %	1 %	1,5 %
Fin de contrats aidés	37 %	36 %	36,5 %
Licenciements économiques	<0,5 %	1 %	1 %
Départs en retraite ou préretraite	2 %	1 %	1 %
Autres*	1 %	5 %	4 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

* mutation, décès...

Source : Xerfi|I+C

CHAPITRE II : EMBAUCHES ET DEPARTS

V. Nature des départs

b- Selon le motif

Y compris
alternants

Détail selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
Démissions	19 %	39 %	28 %
Fin CDD (hors contrats aidés)	17 %	16 %	16 %
Rupture conventionnelle	11 %	11 %	11 %
Maladie ou inaptitude professionnelle	1 %	1 %	1 %
Départs pendant la période d'essai	3,5 %	0,5 %	1,5 %
Fin de contrats aidés	44 %	21 %	36,5 %
Licenciements économiques	1,5 %	0,5 %	1 %
Départs en retraite ou préretraite	1 %	2 %	1 %
Autres*	2 %	9 %	4 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

* mutation, décès, maladie ...

Source : Xerfi | I+C

CHAPITRE II : EMBAUCHES ET DEPARTS

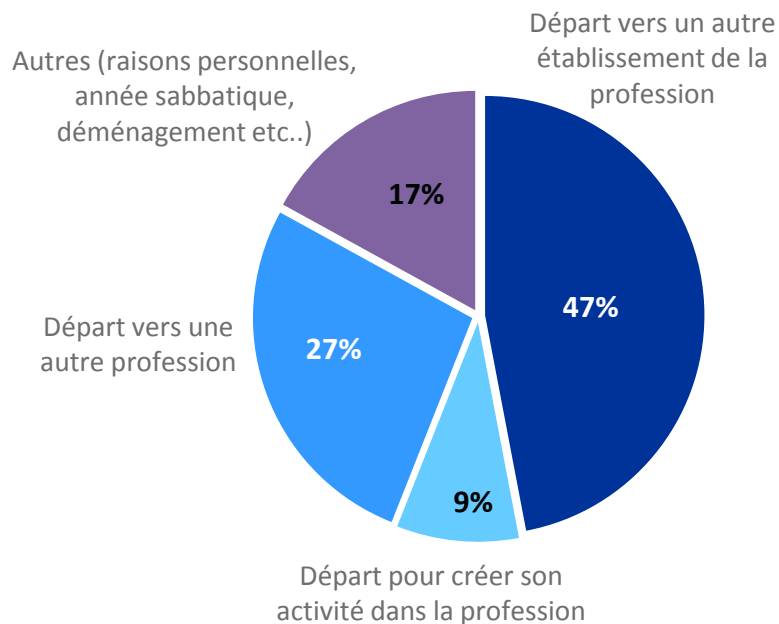
V. Nature des départs

b- Selon le motif

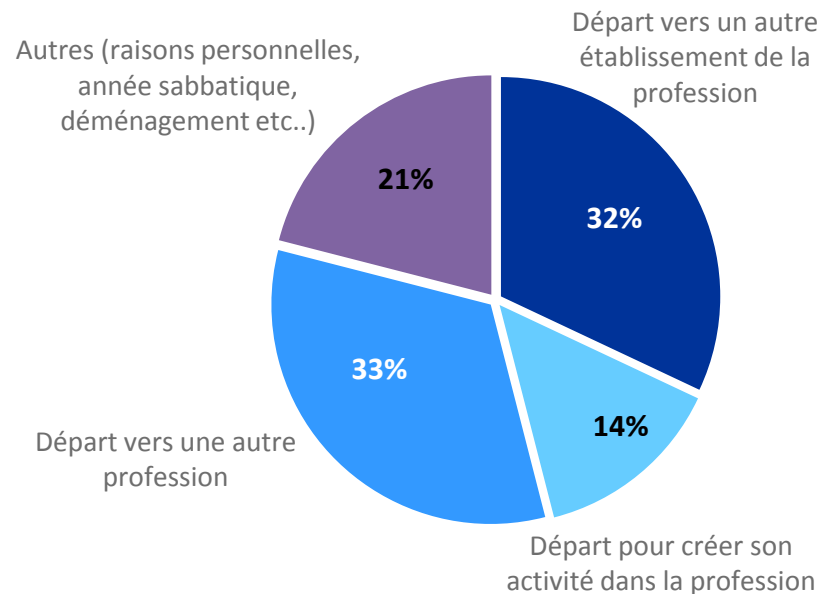
47 % des salariés ayant démissionné en 2018 partent vers un autre établissement de la profession. Concernant les motifs de ruptures conventionnelles la répartition est plus homogène, les départs vers une autre profession concentrent un tiers des motifs.

Y compris alternants

Répartition des démissions selon le motif



Répartition des ruptures conventionnelles selon le motif



Source : Xerfi|I+C

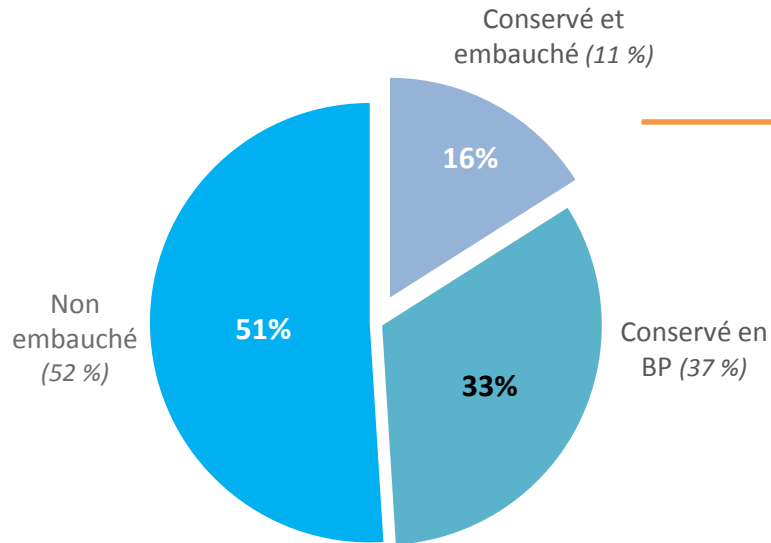
CHAPITRE II : EMBAUCHES ET DEPARTS

VI. Les apprentis et les contrats de professionnalisation

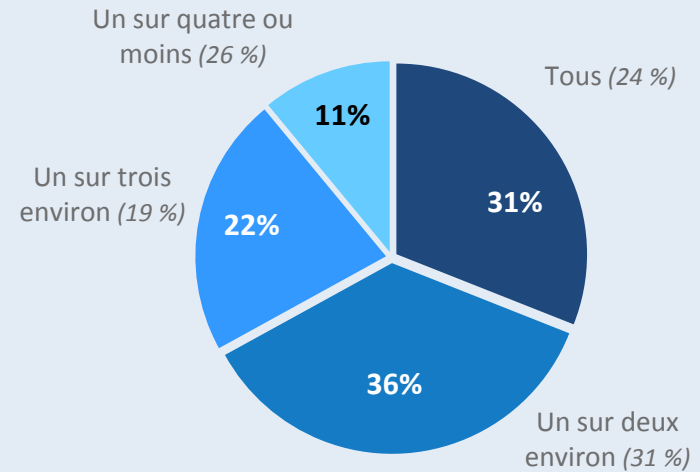
a- Etablissements ayant au moins un CAP

Parmi les établissements ayant au moins un CAP, 33 % déclarent les conserver en BP et 16 % les embauchent.

Répartition des établissements ayant au moins un CAP selon leur propension à les conserver à l'issue du contrat



Zoom sur les établissements ayant conservé un CAP selon la fréquence



Figurent entre parenthèses les données 2016

Source : Xerfi|I+C

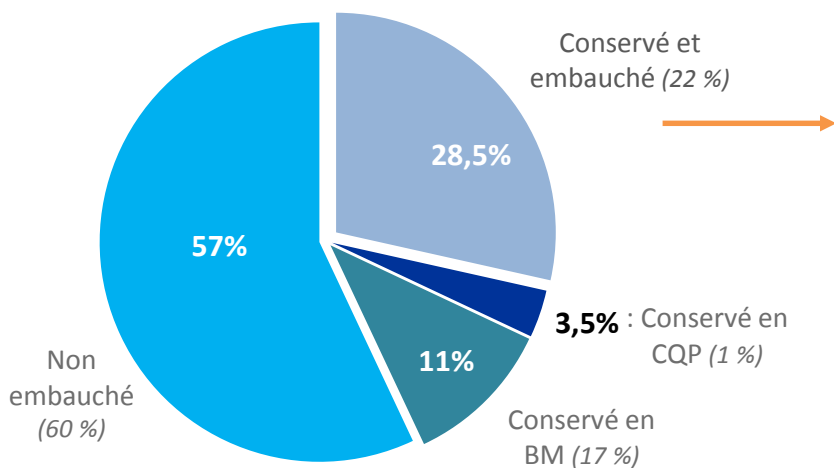
CHAPITRE II : EMBAUCHES ET DEPARTS

VI. Les apprentis et les contrats de professionnalisation

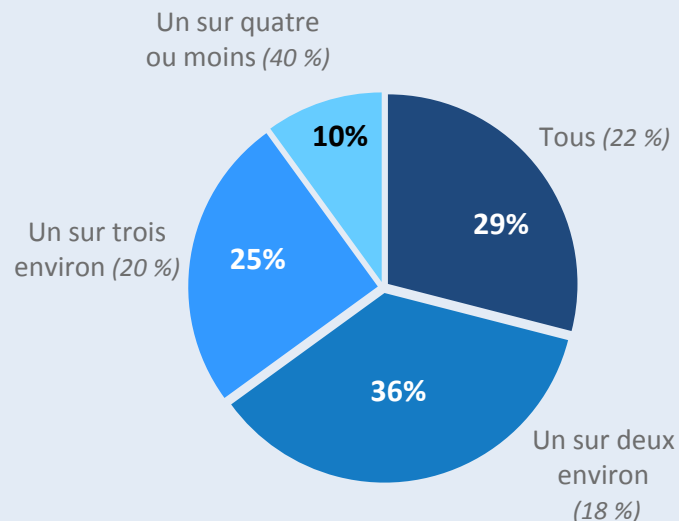
b- Etablissements ayant au moins un BP

Parmi les établissements ayant au moins un BP, 11 % déclarent les conserver en BM, 3,5 % en CQP et 28,5 % les embauchent.

Répartition des établissements ayant au moins un BP selon leur propension à les conserver à l'issue du contrat



Zoom sur les établissements ayant conservé un BP selon la fréquence



Figurent entre parenthèses les données 2016

Source : Xerfi|I+C

CHAPITRE II : EMBAUCHES ET DEPARTS

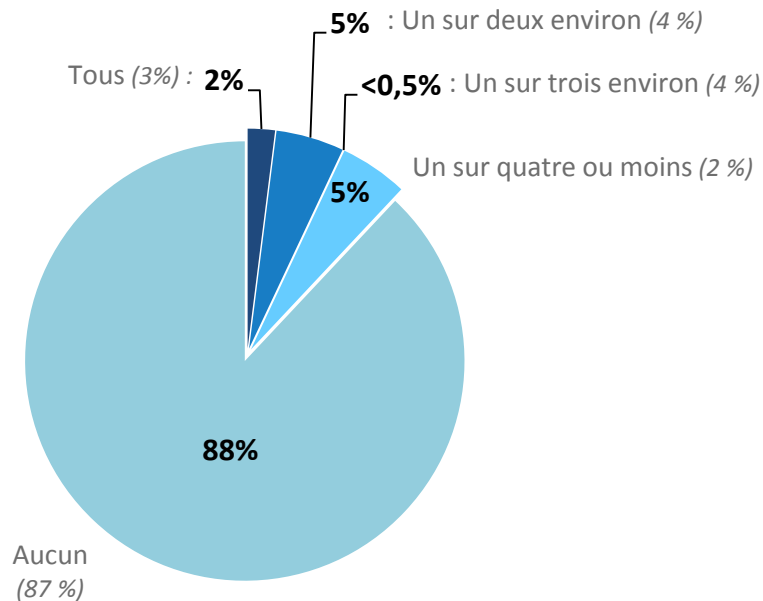
VI. Les apprentis et les contrats de professionnalisation

c- Etablissements ayant au moins un CQP



Faible taux de réponse aux questions relatives au CQP

Répartition des établissements ayant au moins un CQP selon leur propension à les embaucher à l'issue du contrat



Zoom sur les établissements ayant embauché à la suite d'un CQP

4 % (11 %)

Proportion d'établissements ayant embauché au poste de manager

Figurent entre parenthèses les données 2016

Source : Xerfi|I+C

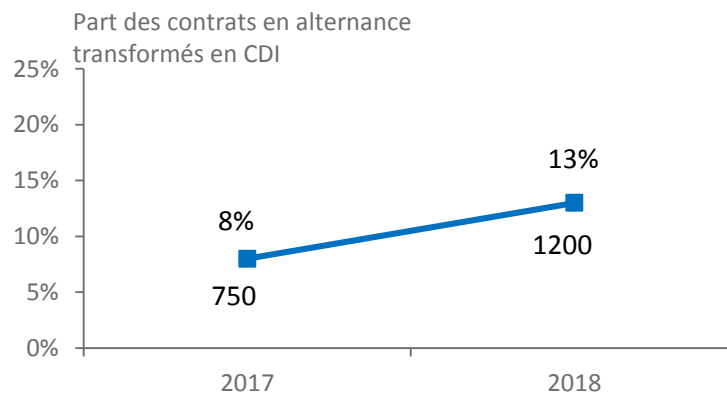
CHAPITRE II : EMBAUCHES ET DEPARTS

VI. Les apprentis et les contrats de professionnalisation

d- Transformation en CDI

En 2018, parmi les contrats d'apprentissage et de professionnalisation arrivés à échéance 13 % ont été transformés en CDI (1 200 contrats) contre 8 % en 2017 (750 contrats).

Évolution de la part de contrats d'apprentissage et de professionnalisation arrivés à échéance et transformés en CDI



Source : Xerfi|I+C

CHAPITRE II : EMBAUCHES ET DEPARTS

VII. Les difficultés de recrutement

17 %

Proportion d'établissements ayant cherché à embaucher sans y parvenir en 2018

7 000 postes soit **6 %** des salariés au 31/12/2018
Nombre de postes non pourvus en 2018

Top 3 des postes les plus recherchés



Source : Xerfi/I+C

Partie 3. Conditions de travail

Exercice 2018

CHAPITRE I : ABSENCES

I. Nombre d'absences

a- Au global

En 2018, le nombre d'absences dans la branche s'élève à 41 450 absences, soit 0,37 absences par salarié présent au 31 décembre. Ainsi, le nombre d'absences est en baisse de 5,5 % par rapport à 2016.



41 450 absences

soit **0,37** absence par salarié présent au 31 décembre 2018

Nombre d'absences en 2018

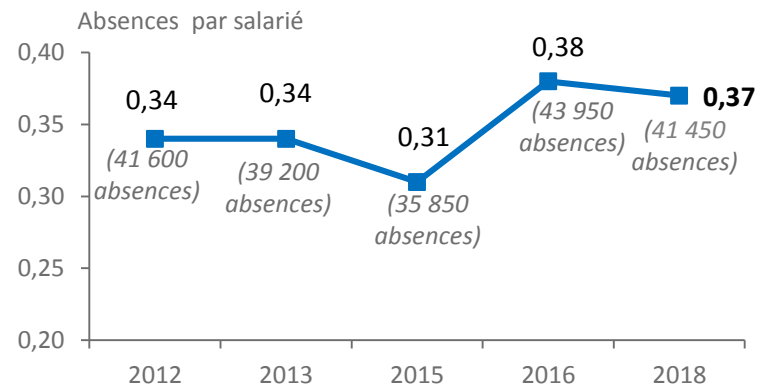
Rappel

Une absence correspond à un salarié absent quel que soit le nombre de jours de son absence.

Détail selon les types d'établissements

Indépendants	→	0,35 absence par salarié (0,33)
Sous enseigne	→	0,40 absence par salarié (0,47)

Evolution 2012-2018



Figurent entre parenthèses les données 2016

Source : Xerfi|I+C

CHAPITRE I : ABSENCES

I. Nombre d'absences

b- Selon le motif

76 % des absences ont pour motif la maladie en 2018, en diminution de 11 points à deux ans d'intervalle.
Les congés maternité représentent 15 % des absences, soit six points de moins qu'en 2016.

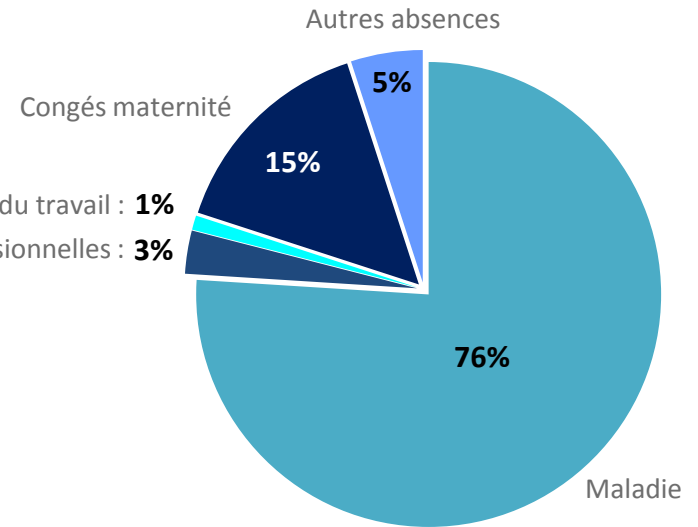
Y compris alternants

41 450 absences

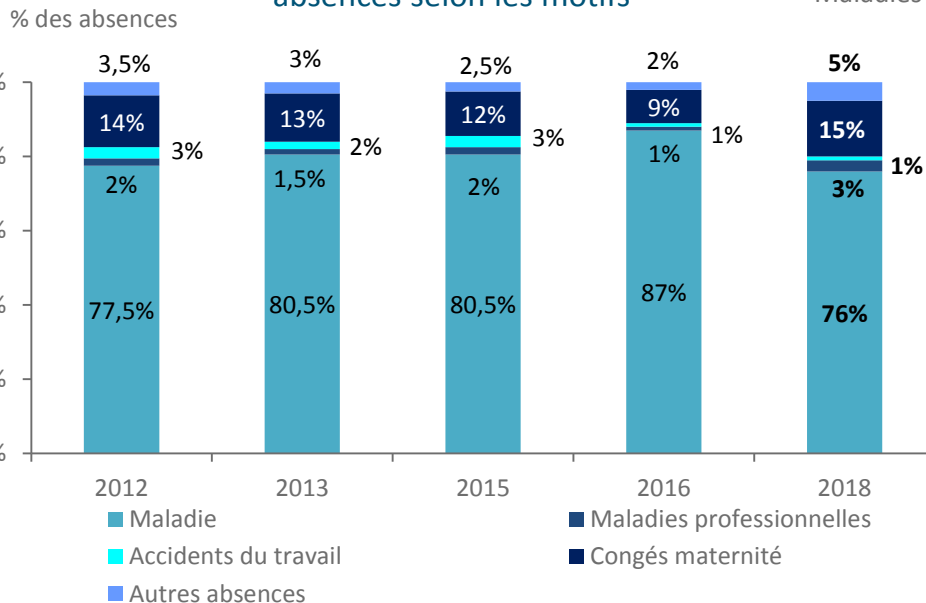
soit **0,37** absence par salarié présent au 31 décembre 2018

Nombre d'absences en 2018

Répartition des absences selon les motifs



Évolution 2012-2018 de la répartition des absences selon les motifs



Rappel
Une absence correspond à un salarié absent quel que soit le nombre de jours de son absence.

CHAPITRE I : ABSENCES

I. Nombre d'absences

b- Selon le motif

Y compris
alternants

Détail selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
Maladie	75 %	77 %	76 %
Maladies professionnelles	3,5 %	1,5 %	3 %
Accidents du travail	1 %	1,5 %	1 %
Congés maternité	15 %	15,5 %	15 %
Autres absences	5,5 %	4,5 %	5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Source : Xerfi|I+C

CHAPITRE I : ABSENCES

II. Nombre de jours d'absence

a- Au global

Y compris alternants

En 2018, le nombre de jours d'absence s'élève à 1 255 000 jours, soit 11,2 jours par salarié.

Alors que le nombre d'arrêts diminue (- 5,5 %), le nombre de jours d'absences, lui, augmente (+ 8,5 % par rapport à 2016).

1 255 000 jours

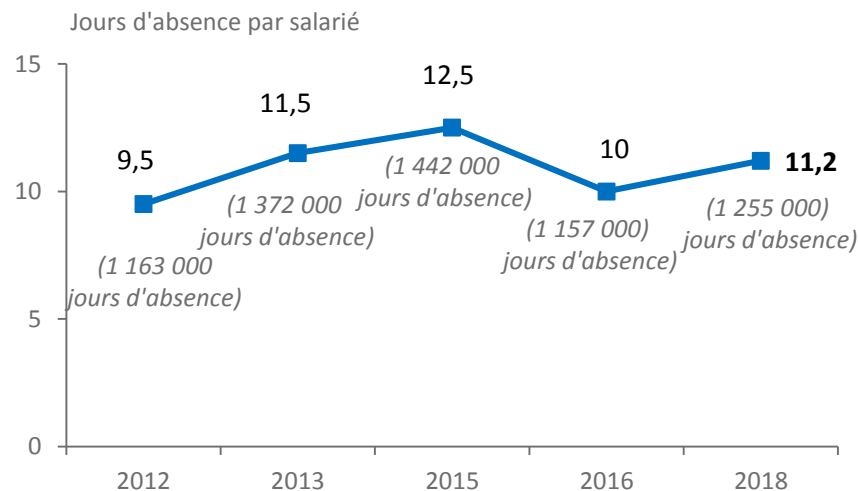
soit **11,2** jours par salarié présent au 31 décembre 2018

Nombre de jours d'absence en 2018

Détail selon les types d'établissements

Indépendants	→	11,2 jours par salarié (10)
Sous enseigne	→	10,4 jours par salarié (10)

Evolution 2012-2018



Figurent entre parenthèses les données 2016

Source : Xerfi|I+C

CHAPITRE I : ABSENCES

II. Nombre de jours d'absence

b- Selon le motif

Y compris alternants

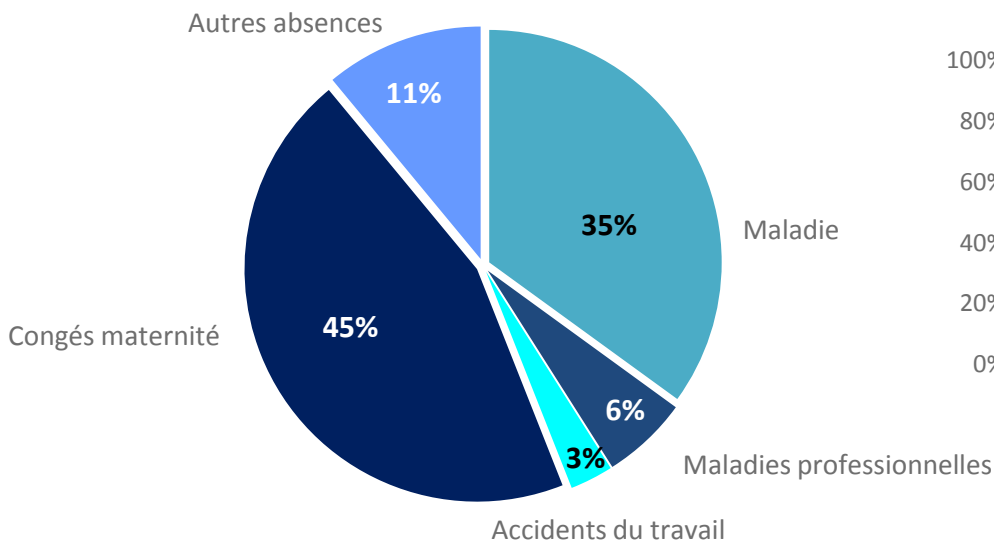
Alors que la maladie représente 76 % des absences, ce motif concerne à peine plus du tiers des jours d'absence (35 %).
A l'inverse, alors que les congés maternité représentent 15 % des absences, ils concentrent 45 % des jours d'absence.

1 255 000 jours

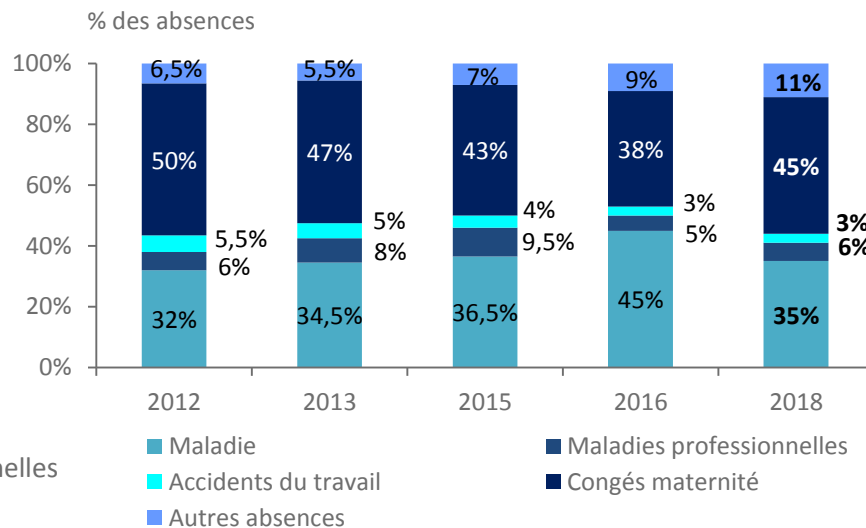
soit **11,2** jours par salarié présent au 31 décembre 2018

Nombre de jours d'absence en 2018

Répartition des jours d'absence selon les motifs



Évolution 2012-2018 de la répartition des jours d'absence selon les motifs



Source : Xerfi|I+C

CHAPITRE I : ABSENCES

II. Nombre de jours d'absence

b- Selon le motif

Y compris
alternants

Détail selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
Maladie	38 %	30 %	35 %
Maladies professionnelles	6,5 %	5 %	6 %
Accidents du travail	1 %	5,5 %	3 %
Congés maternité	47 %	41,5 %	45 %
Autres absences	7,5 %	18 %	11 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Source : Xerfi|I+C

CHAPITRE I : ABSENCES

III. Zoom sur les seniors

13 % soit **5 400** absences
*soit 0,29 absence par senior présent
au 31 décembre 2018*

Proportion d'arrêts concernant des salariés
seniors en 2018

24 % soit **301 000** jours d'absence
*soit 16,2 jours par sénior présent au 31
décembre 2018*

Proportion d'arrêts concernant des salariés
seniors en 2018

10,5 %

Proportion d'établissements ayant au moins un salarié
seniors en maladie professionnelle parmi les
établissements ayant au moins un salarié senior en arrêt

ND

Nombre de maladie professionnelle de salariés
seniors

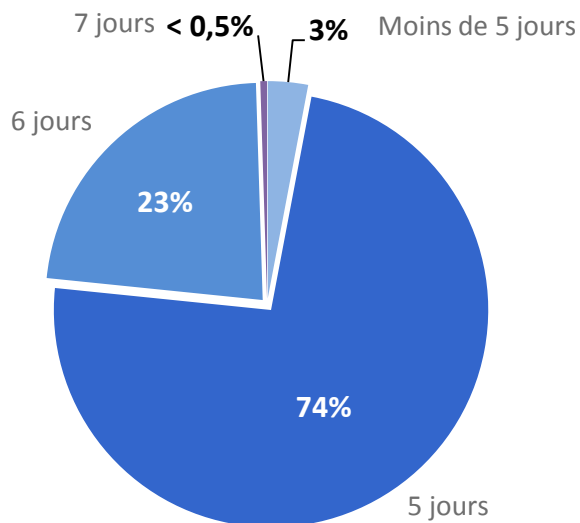
Source : Xerfi/I+C

CHAPITRE II : FREQUENCE D'OUVERTURE

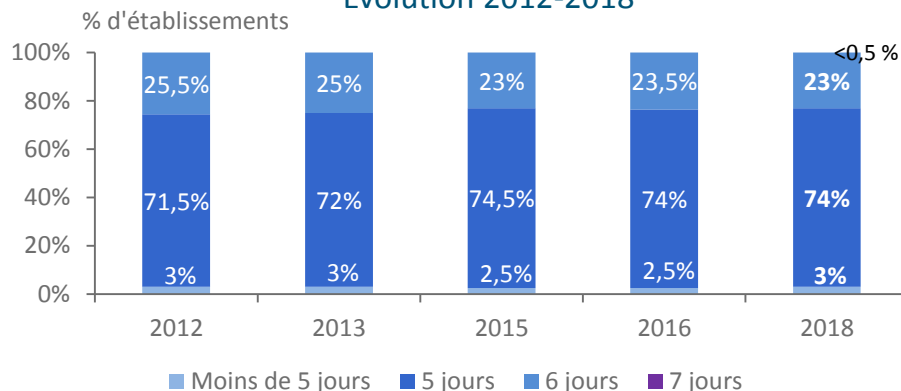
I. Semaine

En 2018, près de trois quarts des établissements de la branche (74 %) sont ouverts 5 jours par semaine et un peu plus d'un quart (23 %) sont ouverts 6 jours par semaine.

Nombre de jours d'ouverture en semaine
(% d'établissements)



Evolution 2012-2018



Détail selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
Moins de 5 jours	4 %	0,5 %	3 %
5 jours	79 %	55 %	74 %
6 jours	17 %	44,5 %	23 %
7 jours	< 0,5%	< 0,5%	< 0,5%
Ensemble	100 %	100 %	100 %

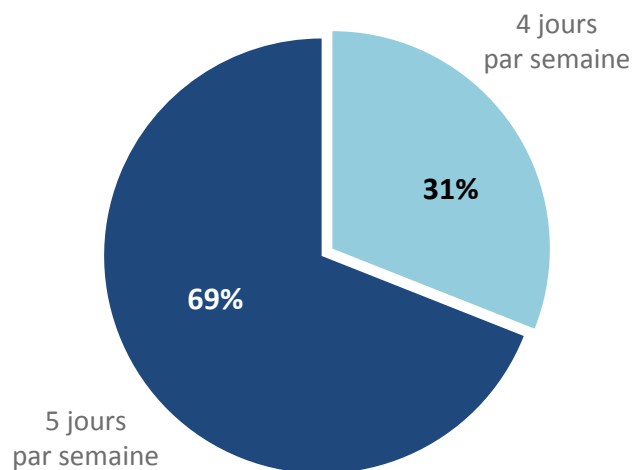
Source : Xerfi|I+C

CHAPITRE II : FREQUENCE D'OUVERTURE

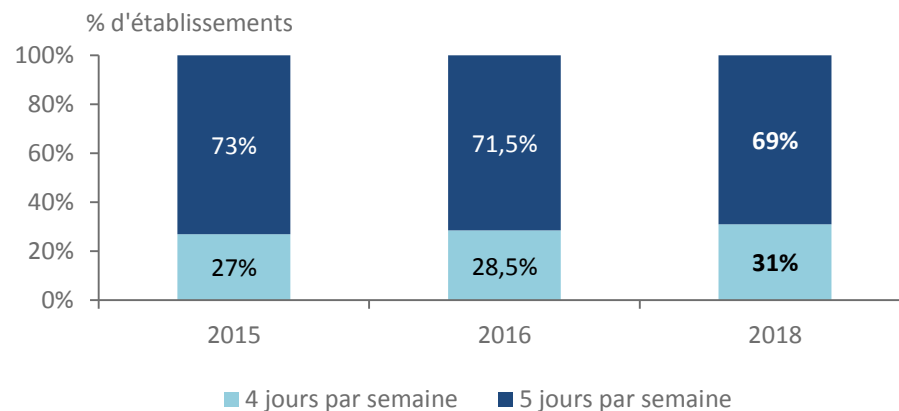
I. Semaine

Près de sept salariés sur dix travaille 5 jours par semaine en 2018, soit 2,5 points de plus qu'en 2016.

Répartition des salariés à temps plein selon le nombre de jours travaillés (en % de salariés)



Évolution 2015-2018 de la répartition des salariés à temps plein selon le nombre de jours travaillés



CHAPITRE II : FREQUENCE D'OUVERTURE

II. Dimanche

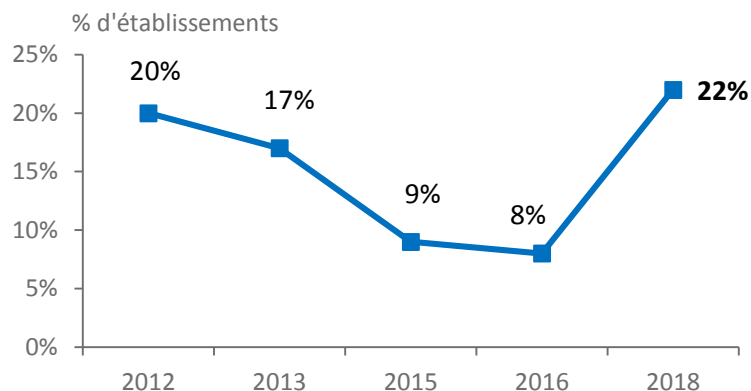
En 2018, plus de deux établissements sur dix est exceptionnellement ouvert le dimanche (22 %) contre 8 % en 2016. Dans près de trois quarts des cas, la décision d'ouverture dominicale est une initiative propre à l'établissement.

22 %

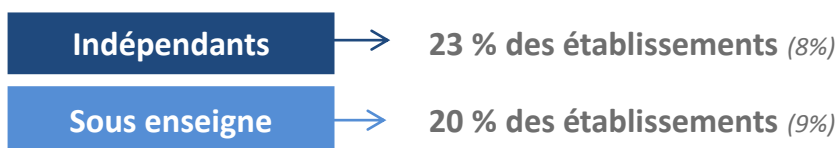
 des établissements

Part des établissements ayant ouvert exceptionnellement le dimanche en 2018

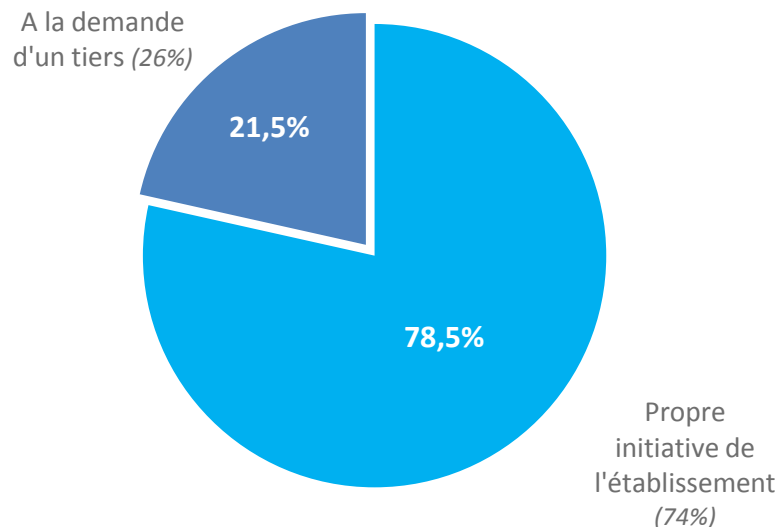
Evolution 2012-2018



Détail selon les types d'établissements



Répartition des établissements ayant ouvert exceptionnellement le dimanche selon la prise de décision (en % d'établissements)



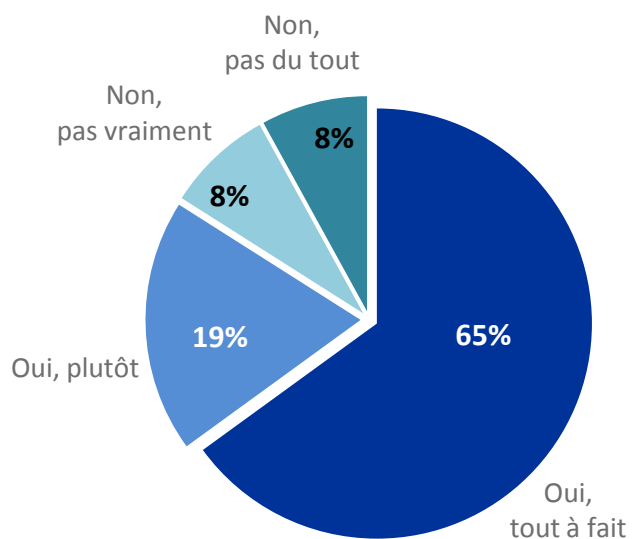
Figurent entre parenthèses les données 2016

CHAPITRE III : SANTE, HYGIENE ET SECURITE

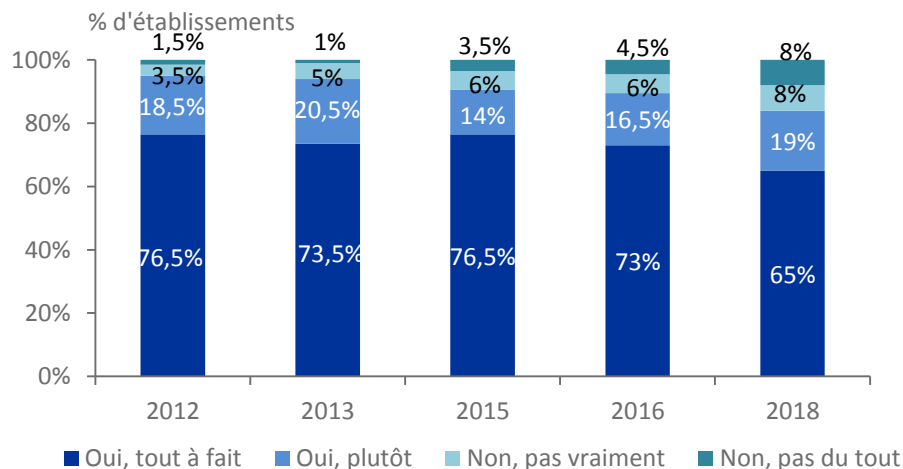
En 2018, près de 85% des établissements déclarent que les questions liées à la santé, l'hygiène et la sécurité font partie de leurs préoccupations professionnelles.

Répartition des établissements selon leur perception des questions liées à la santé, l'hygiène et la sécurité

Diriez-vous que les questions liées à la santé, l'hygiène et la sécurité sont l'une de vos préoccupations professionnelles ?



Evolution 2012-2018



Détail selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	A domicile	Ensemble
Oui, tout à fait	74 %	73 %	36 %	65 %
Oui, plutôt	17 %	15 %	28 %	19 %
Non, pas vraiment	6 %	11 %	12 %	8 %
Non, pas du tout	3 %	1 %	24 %	8 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %

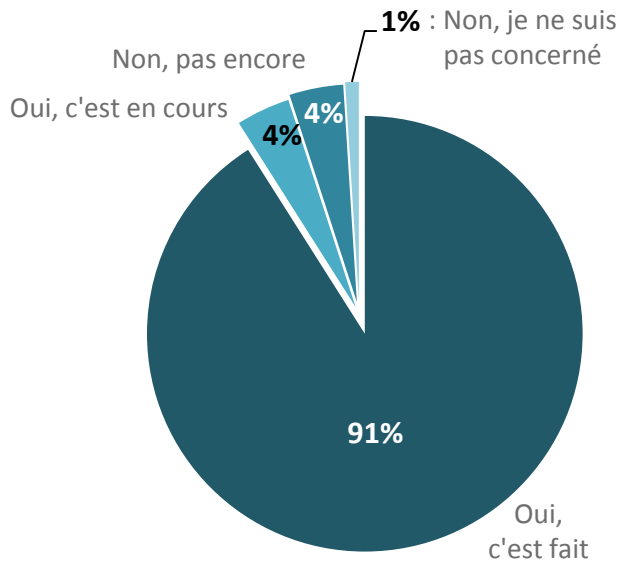
Source : Xerfi|I+C

CHAPITRE III : SANTE, HYGIENE ET SECURITE

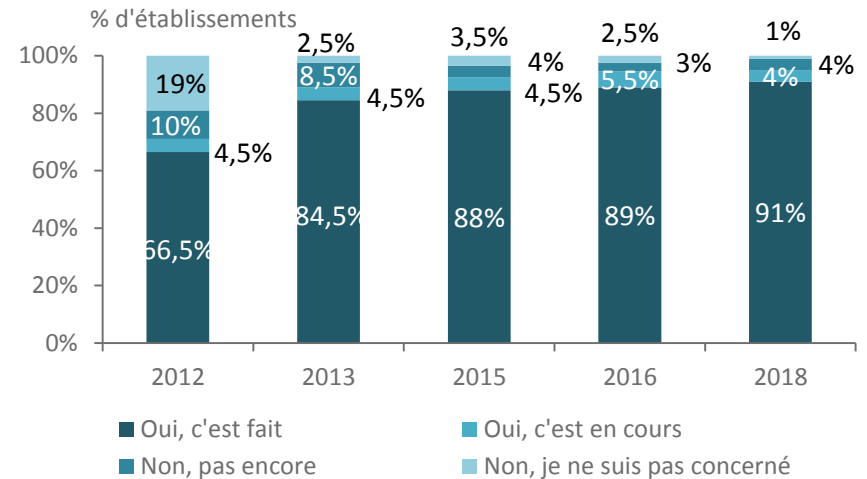
En 2018, 91 % des établissements déclarent avoir mis en place un document unique d'évaluation des risques (DUE), et 4 % déclarent que la démarche est en cours.

Répartition des établissements selon leur mise en place d'un document unique d'évaluation des risques (DUE)

Avez-vous mis en place un document unique d'évaluation des risques (DUE) ?



Evolution 2012-2018



Détail selon les types d'établissements

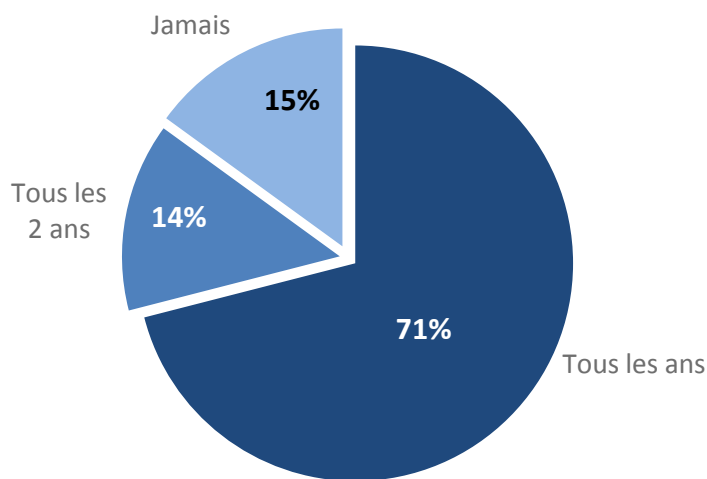
	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
Oui, c'est fait	90 %	94 %	91 %
Oui, c'est en cours	4 %	3 %	4 %
Non, pas encore	4 %	2,5 %	4 %
Non, je ne suis pas concerné	2 %	0,5 %	1 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Source : Xerfi/I+C

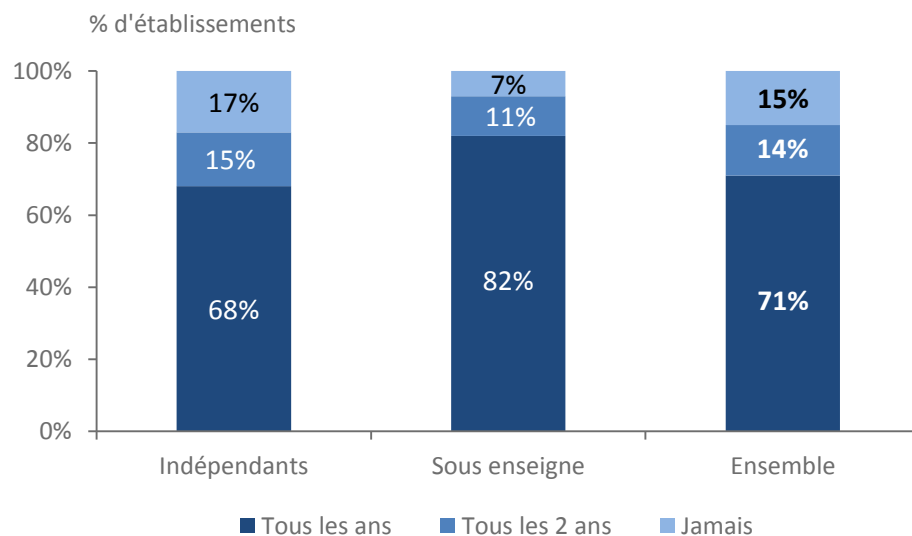
CHAPITRE IV : AUTRES

En 2018, 85 % des établissements déclarent réaliser des entretiens professionnels (71 % tous les ans et 14 % tous les deux ans).

Répartition des établissements selon la réalisation d'entretiens professionnels



Détail selon les types d'établissements



Partie 4. Formation professionnelle

Exercice 2018

CHAPITRE I : PLAN DE FORMATION *(données AGEFOS PME)*

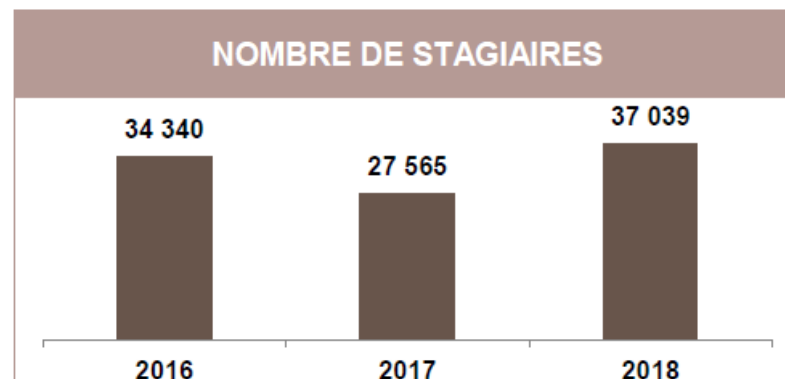
I. Le plan de formation

a- Le plan de formation moins de 11 salariés

37 039
stagiaires

340 477
heures de formation au total

	2016	2017	2018
Coût moyen / stagiaire	228 €	280 €	229 €
Durée moyenne / stagiaire	10 h	12 h	9 h



Source : AGEFOS PME

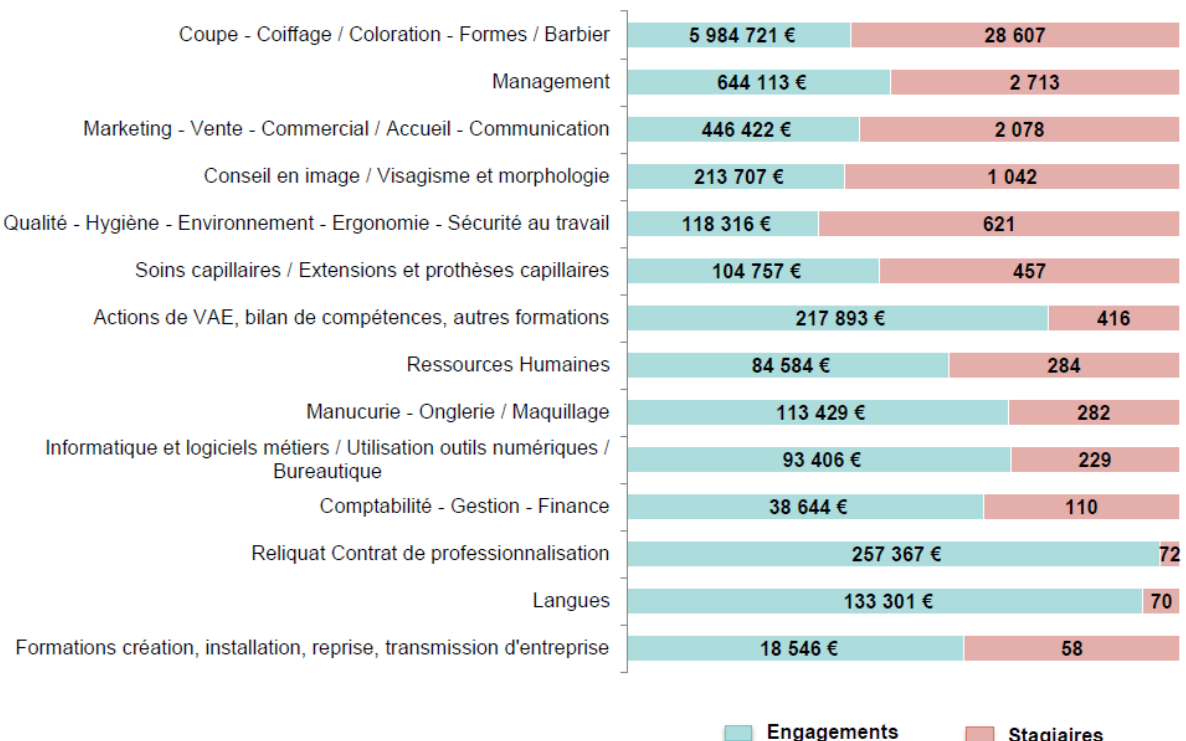
CHAPITRE I : PLAN DE FORMATION *(données AGEFOS PME)*

I. Le plan de formation

a- Le plan de formation moins de 11 salariés

Profil des actions de formation

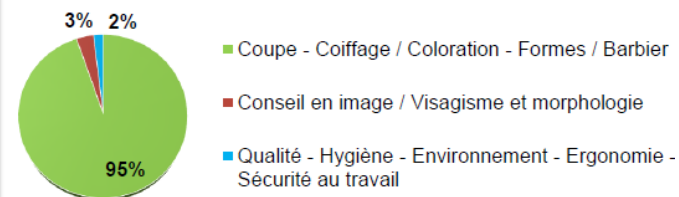
Répartition des engagements et des stagiaires par thème de formation



Répartition des stagiaires en % par type de formation

Top 3

Formations Métiers



Formations Transverses



Source : AGEFOS PME

CHAPITRE I : PLAN DE FORMATION *(données AGEFOS PME)*

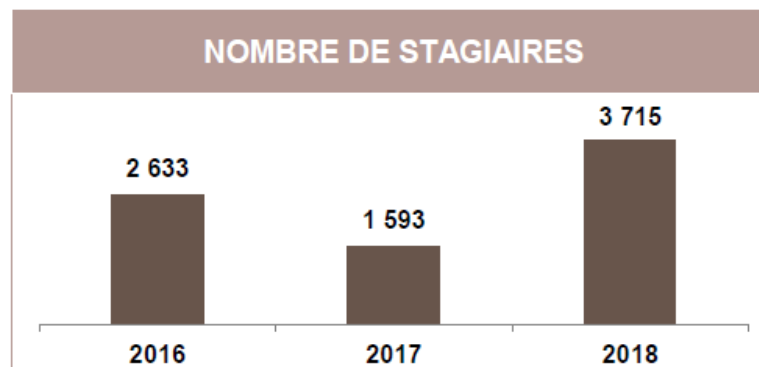
I. Le plan de formation

b- Le plan de formation 11 à 49 salariés

3 715
stagiaires

37 047
heures de formation au total

	2016	2017	2018
Coût moyen / stagiaire	189€	432 €	216 €
Durée moyenne / stagiaire	10 h	37 h	10 h



Source : AGEFOS PME

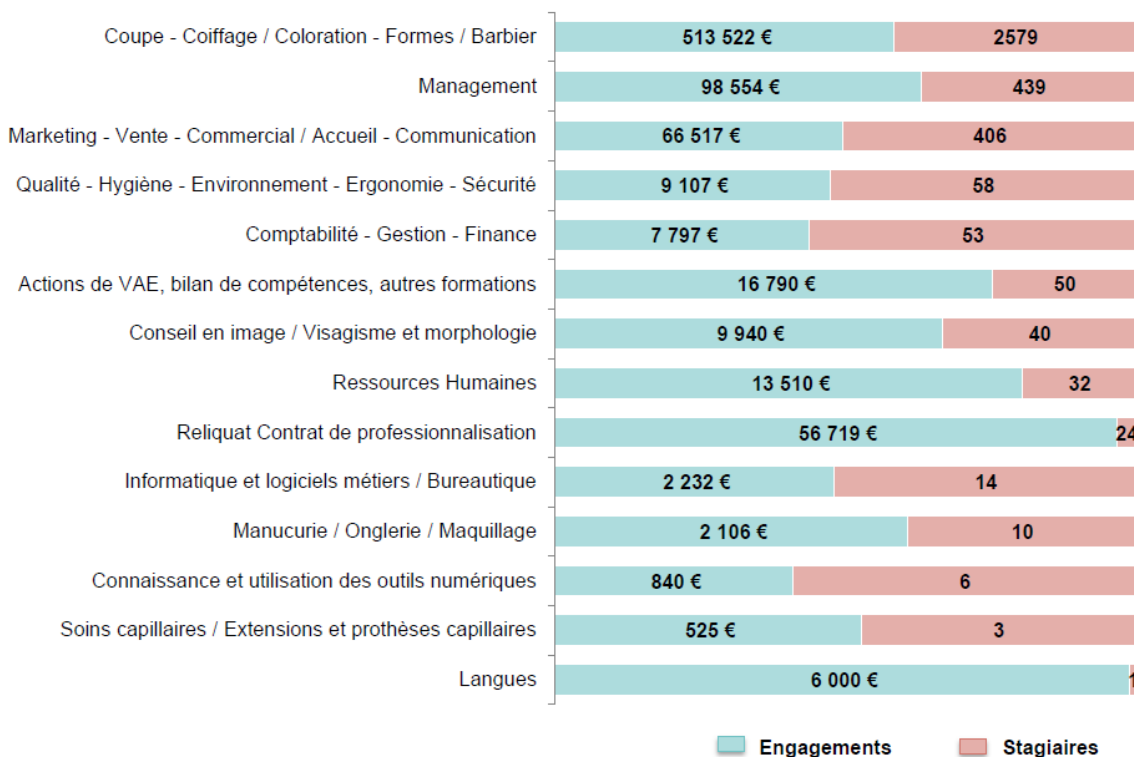
CHAPITRE I : PLAN DE FORMATION *(données AGEFOS PME)*

I. Le plan de formation

b- Le plan de formation 11 à 49 salariés

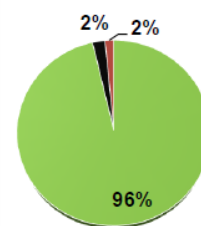
Profil des actions de formation

Répartition des engagements et des stagiaires par thème de formation

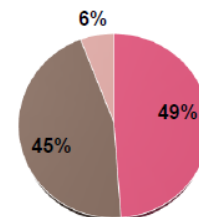


Répartition des stagiaires en % par type de formation
Top 3

Formations Métiers



Formations Transverses



Source : AGEFOS PME

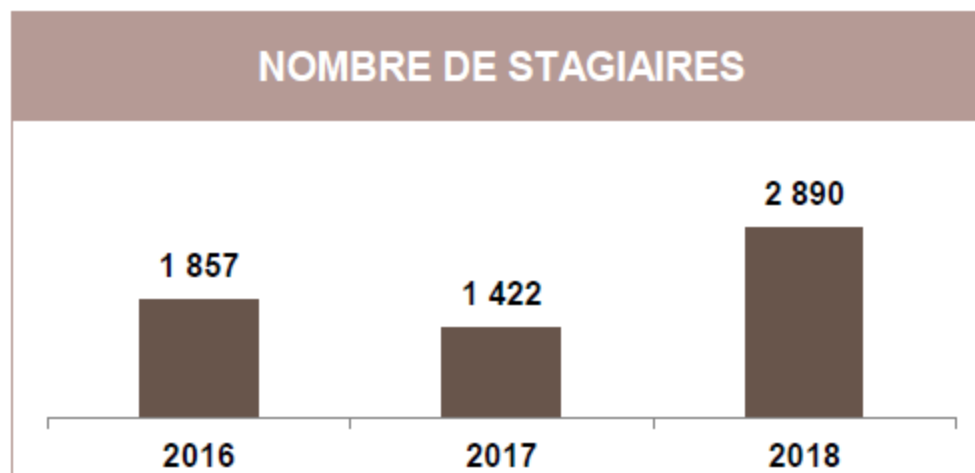
CHAPITRE I : PLAN DE FORMATION *(données AGEFOS PME)*

I. Le plan de formation

c- Le plan de formation 50 salariés et plus

2 890
stagiaires

3 542
heures de formation au total



Source : AGEFOS PME

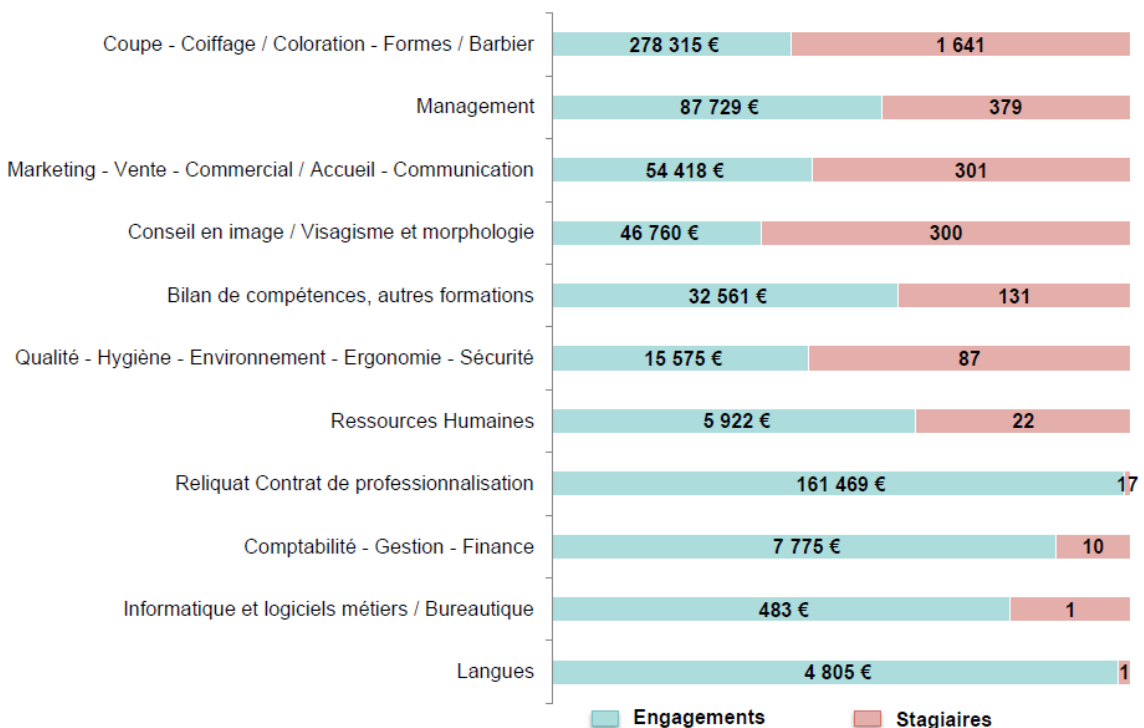
CHAPITRE I : PLAN DE FORMATION *(données AGEFOS PME)*

I. Le plan de formation

c- Le plan de formation 50 salariés et plus

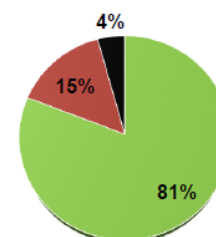
Profil des actions de formation

Répartition des engagements et des stagiaires par thème de formation



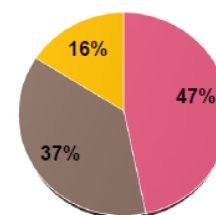
Répartition des stagiaires en % par type de formation
Top 3

Formations Métiers



- Coupe - Coiffage / Coloration - Formes / Barbier
- Conseil en image / Visagisme et morphologie
- Qualité - Hygiène - Environnement - Ergonomie - Sécurité

Formations Transverses



- Management
- Marketing - Vente - Commercial / Accueil - Communication
- Bilan de compétences, autres formations

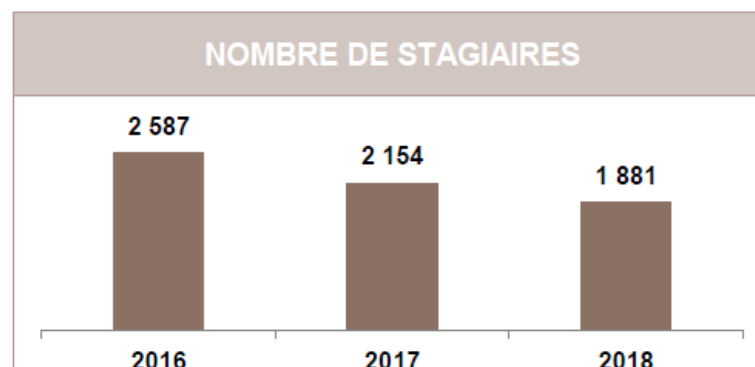
Source : AGEFOS PME

CHAPITRE II : PROFESSIONNALISATION (données AGEFOS PME)

I. Les contrats de professionnalisation



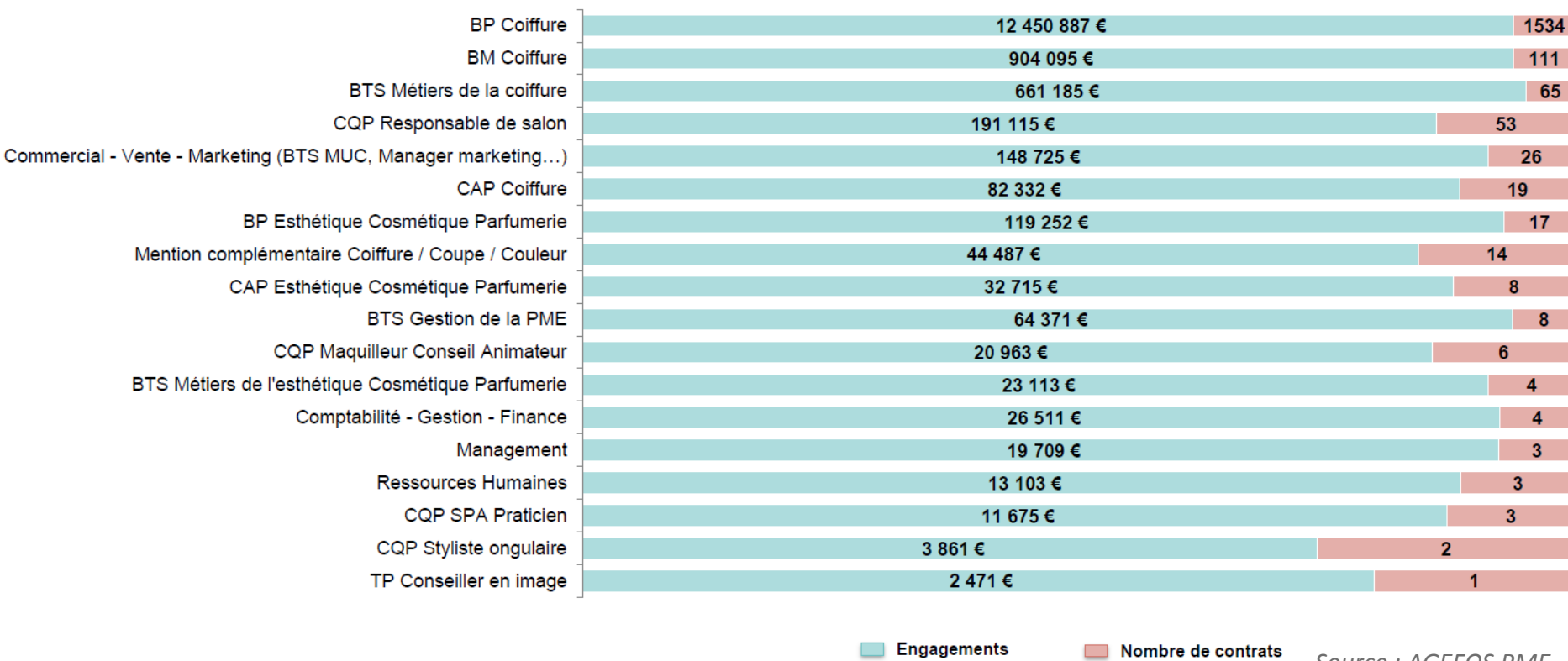
	2016	2017	2018
Coût moyen / stagiaire	5 901 €	7 243 €	7 879 €
Durée moyenne / stagiaire	587 h	609 h	614 h



Source : AGEFOS PME

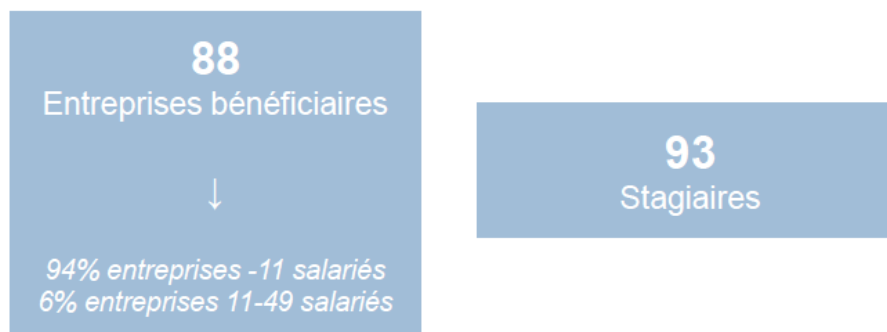
CHAPITRE II : PROFESSIONNALISATION (données AGEFOS PME)

I. Les contrats de professionnalisation

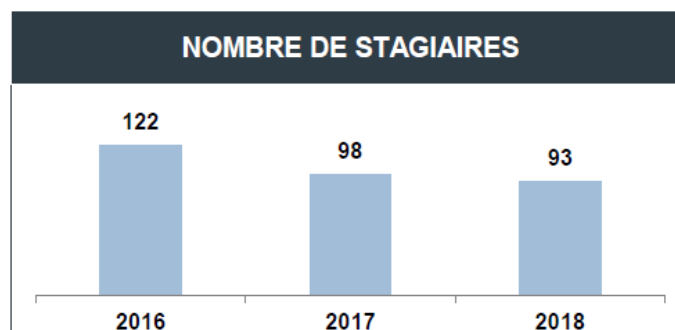


CHAPITRE II : PROFESSIONNALISATION (données AGEFOS PME)

II. Les périodes de professionnalisation



	2016	2017	2018
Coût moyen / stagiaire	4 908 €	4 457 €	5 331 €
Durée moyenne / stagiaire	389 h	416 h	418 h

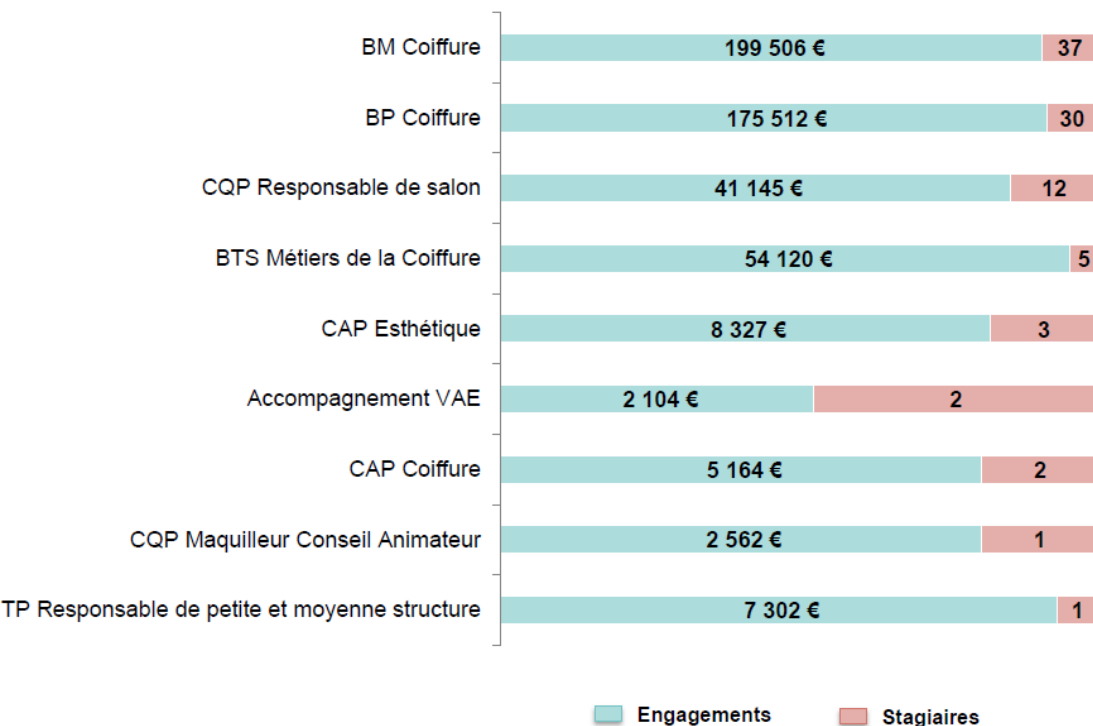


Source : AGEFOS PME

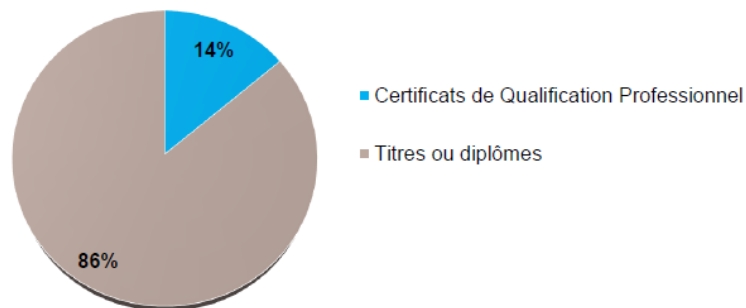
CHAPITRE II : PROFESSIONNALISATION (données AGEFOS PME)

II. Les périodes de professionnalisation

Répartition des engagements et des stagiaires par thème de formation



Répartition des stagiaires en % par sanction de formation



Source : AGEFOS PME

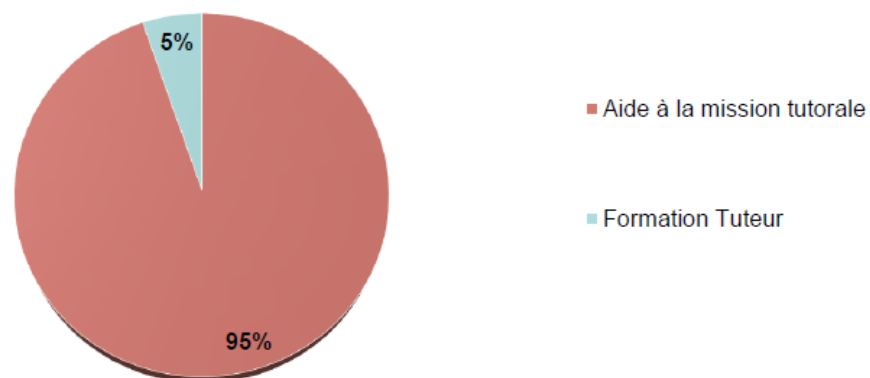
CHAPITRE II : PROFESSIONNALISATION (données AGEFOS PME)

III. Le tutorat

731
Entreprises
bénéficiaires

1 017
Stagiaires

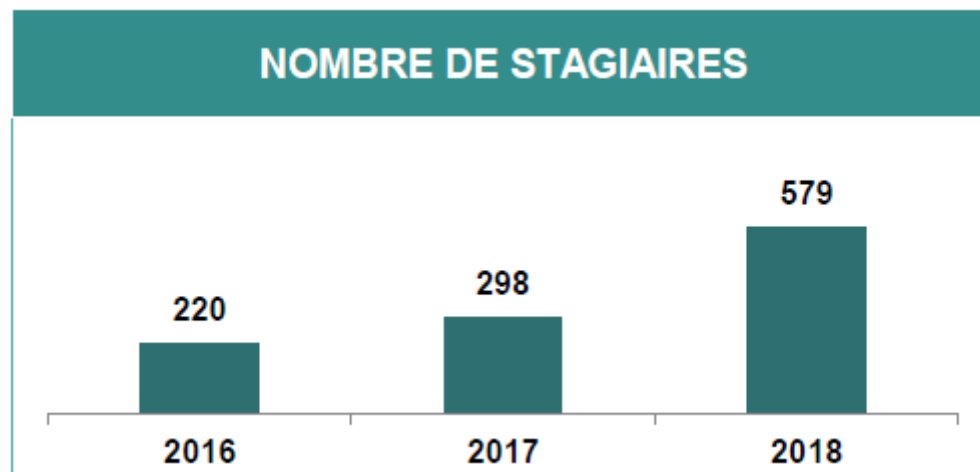
Répartition des engagements



Source : AGEFOS PME

CHAPITRE II : PROFESSIONNALISATION (données AGEFOS PME)

IV. Le compte personnel de formation



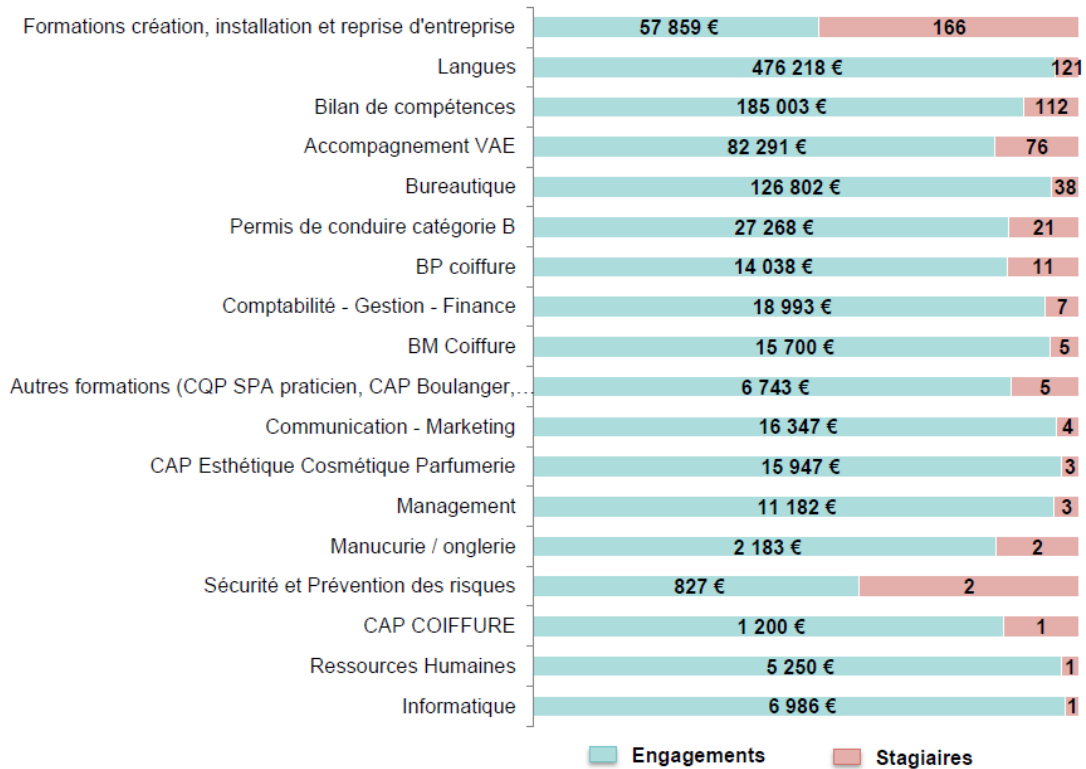
	2016	2017	2018
Coût moyen / stagiaire	1 055 €	1 543 €	1 849 €
Durée moyenne / stagiaire	48 h	52 h	67 h

Source : AGEFOS PME

CHAPITRE II : PROFESSIONNALISATION (données AGEFOS PME)

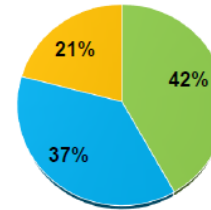
IV. Le compte personnel de formation

Répartition des engagements et des stagiaires par thème de formation



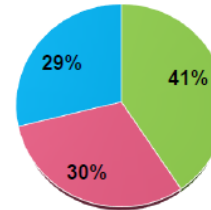
Répartition des stagiaires en % par type de CPF
Top 3

CPF Entreprises



- Formations création, installation et reprise d'entreprise
- Langues
- Accompagnement VAE

CPF Salariés Autonomes



- Formations création, installation et reprise d'entreprise
- Bilan de compétences
- Langues

Source : AGEFOS PME

CHAPITRE III : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (données FAFCEA)

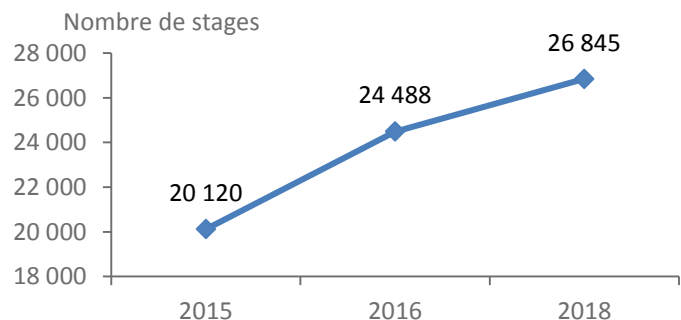
I. Stages des chefs d'entreprise

D'après le FAFCEA, 26 845 stages de chefs d'entreprises ont été financés en 2018 pour une durée moyenne de 12,6 heures.

26 845 stages des chefs d'entreprise

Nombre de stages financés par le FAFCEA en 2018

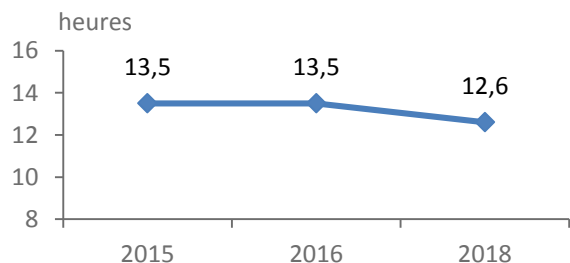
Évolution 2015-2018



12,6 H

Durée moyenne des stages effectués en 2018

Évolution 2015-2018

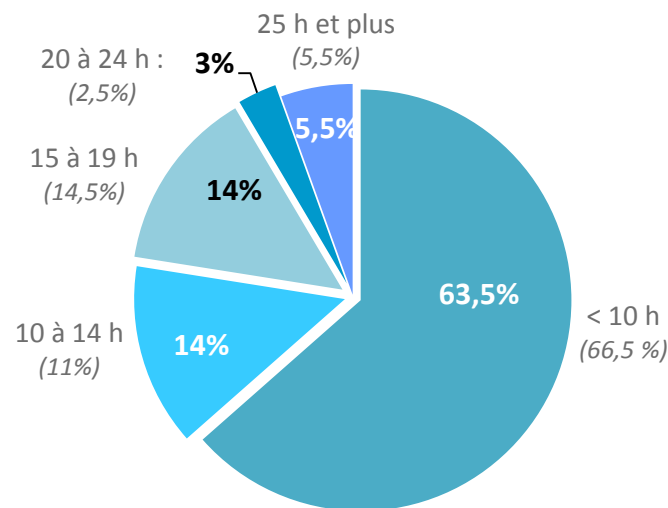


Figurent entre parenthèses les données 2016

42,7 ans

Âge moyen des bénéficiaires
(41,5 ans)

Répartition des stages financés par le FAFCEA selon leur durée



Source : FAFCEA / Xerfi |I+C

CHAPITRE III : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (données FAFCEA)

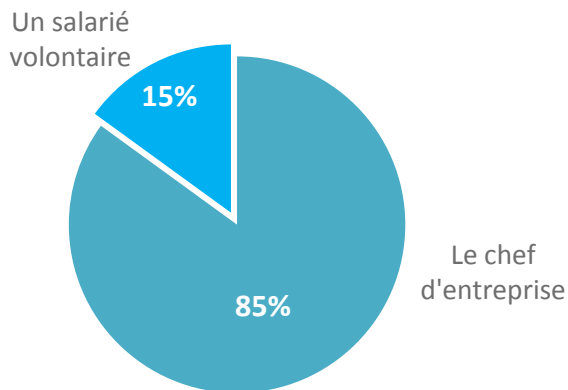
II. Dispositifs

b- Tuteurs

64 % des établissements

Proportion d'établissements ayant un tuteur en 2018

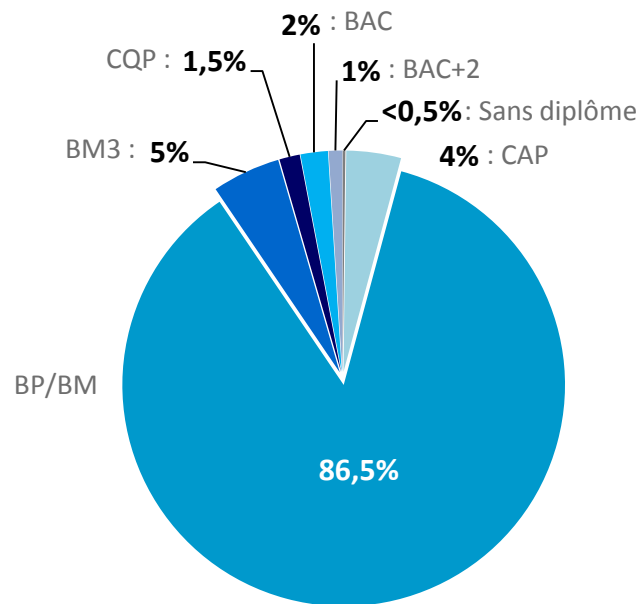
Répartition des tuteurs selon leur statut



44 ans

Age moyen des tuteurs

Répartition des tuteurs selon leur diplôme le plus élevé



Répartition des tuteurs selon leur sexe



16 %



84 %

Source : FAFCEA / Xerfi|I+C

CHAPITRE III : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (données FAFCEA)

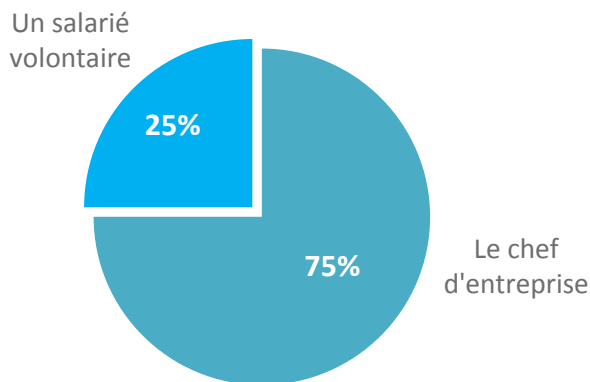
II. Dispositifs

c- Maîtres d'apprentissage

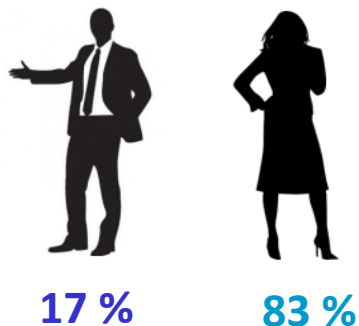
41 % des établissements

Proportion d'établissements ayant un maître d'apprentissage en 2018

Répartition des maîtres d'apprentissage selon leur statut



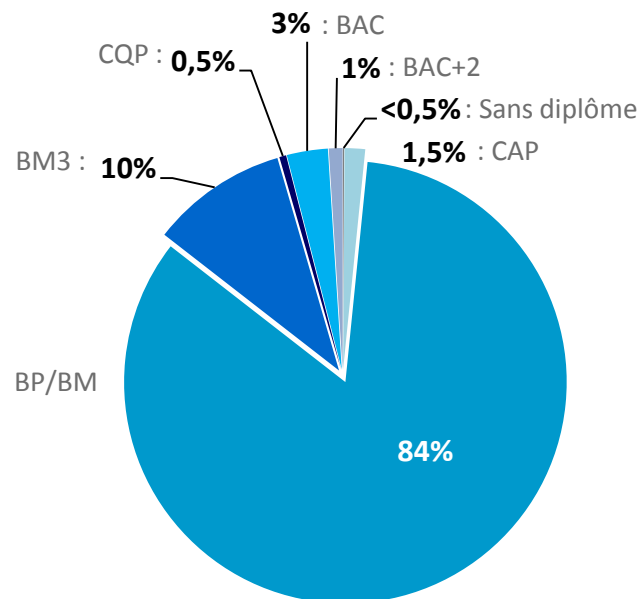
Répartition des maîtres d'apprentissage selon leur sexe



43,5 ans

Age moyen des maîtres d'apprentissage

Répartition des maîtres d'apprentissage selon leur diplôme le plus élevé



Source : FAFCEA / Xerfi | I+C

CHAPITRE III : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (*données Xerfi|I+C*)

II. Dispositifs

a- Compte Personnel d'Activité (CPA)

En 2018, 69 % des établissements déclarent avoir informé leurs salariés sur le Compte Personnel Activité.

69 % des établissements (67%)

Proportion d'établissements ayant informé ses salariés
sur le Compte Personnel d'Activité (CPA)

Figurent entre parenthèses les données 2016

Source : Xerfi|I+C

Partie 5. Rémunérations

Exercice 2018

CHAPITRE I : MASSE SALARIALE BRUTE ET CHARGES PATRONALES

Estimation tirée de l'exploitation des questionnaires recueillis lors de l'enquête Xerfi|I+C

2,1 milliard d'euros

Montant de la masse salariale brute en 2018*

0,67 milliard d'euros

Montant des charges patronales en 2018**

Soit 32 % de la masse salariale brute contre 31 % en 2016

* Le cumul des rémunérations brutes des salariés hors cotisations patronales – base DADS

** cotisations URSSAF et ASSEDIC, retraites complémentaires, prévoyance, taxe d'apprentissage, participation formation, taxes sur les salaires, versement transport, participation construction)

CHAPITRE II : SALAIRES

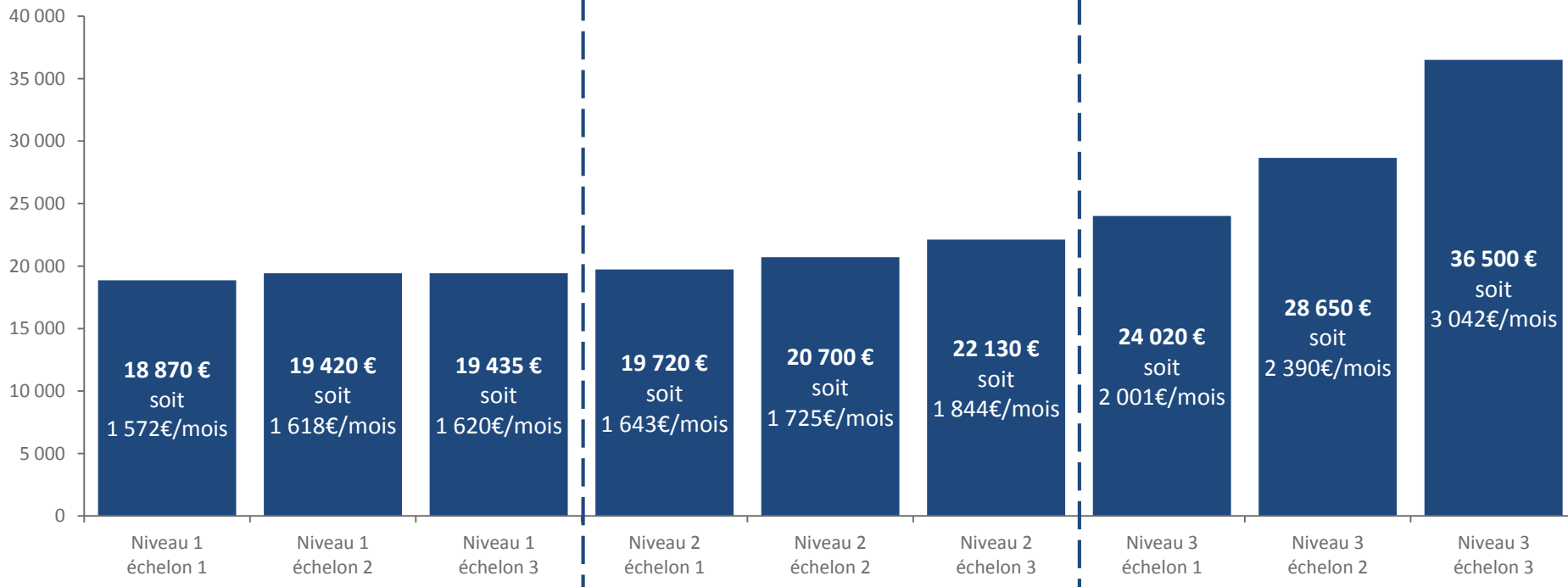
Ensemble

!

Sur le niveau 3 échelon 2 et 3, le nombre de répondants est faible. Ainsi, les données sont fournies à titre indicatif.

Salaires annuels bruts moyens*
(hors primes, hors heures supplémentaires et hors intéressement et participation)

En euros



* Salarié présent à temps plein toute l'année

CHAPITRE II : SALAIRES

Salaires annuels bruts moyens*
(hors primes, hors heures supplémentaires et hors intéressement et participation)

**Niveau 1
échelon 1**
Min. convention collective :
1 534 €


18 600 €
soit 1 550 €/mois


18 900 €
soit 1 575 €/mois

Ecart F/H


+ 1,5 %

**Niveau 1
échelon 2**
Min. convention collective :
1 538 €


19 600 €
soit 1 633 €/mois


19 400 €
soit 1 617 €/mois

Ecart F/H


- 1 %

**Niveau 1
échelon 3**
Min. convention collective :
1 544 €


19 300 €
soit 1 608 €/mois


19 450 €
soit 1 620 €/mois

Ecart F/H


+ 0,5 %

* Salarié présent à temps plein toute l'année

CHAPITRE II : SALAIRES

Salaires annuels bruts moyens*
(hors primes, hors heures supplémentaires et hors intéressement et participation)

**Niveau 2
échelon 1**

Min. convention collective :
Coiffeur(se) qualifié(e) : 1 551 €
Technicien(ne) : 1 587 €


19 900 €
soit 1 658 €/mois


19 700 €
soit 1 641 €/mois

Ecart F/H

- 1 %

**Niveau 2
échelon 2**

Min. convention collective :
1 699 €


20 700 €
soit 1 725 €/mois


20 700 €
soit 1 725 €/mois

Ecart F/H

+ 0 %

**Niveau 2
échelon 3**

Min. convention collective :
1 814 €


22 400 €
soit 1 867 €/mois


22 100 €
soit 1 842 €/mois

Ecart F/H

- 1,5 %

* Salarié présent à temps plein toute l'année

CHAPITRE II : SALAIRES

! Sur le niveau 3 échelon 2 et 3, le nombre de répondants est faible. Ainsi, les données sont fournies à titre indicatif.

Salaires annuels bruts moyens*
(hors primes, hors heures supplémentaires et hors intéressement et participation)

**Niveau 3
échelon 1**
Min. convention collective :
1 950 €


24 200 €
soit 2 016 €/mois


24 000 €
soit 2 000 €/mois

Ecart F/H


**Niveau 3
échelon 2**
Min. convention collective :
Manager confirmé(e) : 2 345 €
Animateur(trice) débutant(e) : 2 760 €


ND


28 650 €
soit 2 390 €/mois

Ecart F/H
ND

**Niveau 3
échelon 3**
Min. convention collective :
Manager hautement qualifié(e) : 2 921 €
Animateur(trice)
de réseau confirmé(e) : 2 973 €


ND


36 500 €
soit 3 042 € /mois

Ecart F/H
ND

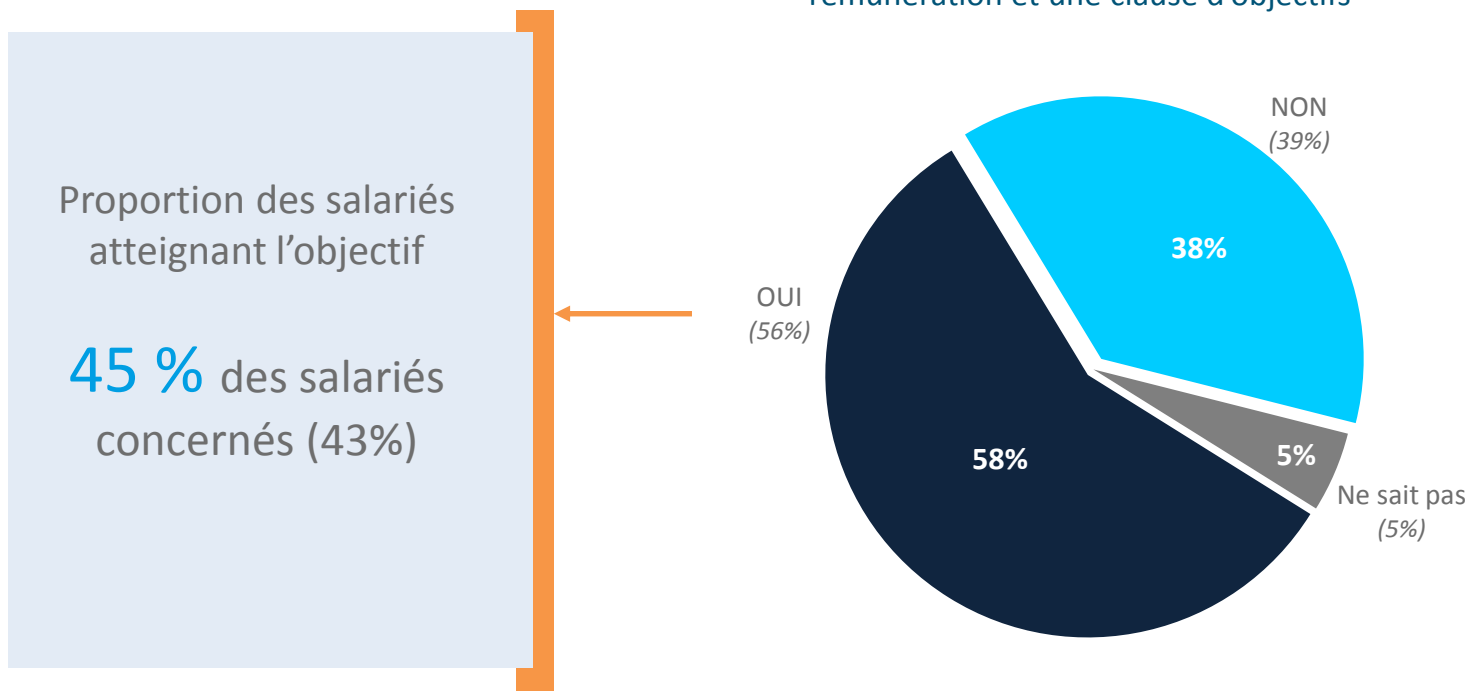
Source : Xerfi/I+C

* Salarié présent à temps plein toute l'année

CHAPITRE III : AUTRES FORMES DE REMUNERATION

En 2018, 58 % des salons déclarent avoir mis en place des dispositions de l'avenant 13 instituant une part variable à la rémunération et une clause d'objectifs.

Etablissements ayant mis en place des dispositions de l'avenant 13 instituant une part variable à la rémunération et une clause d'objectifs



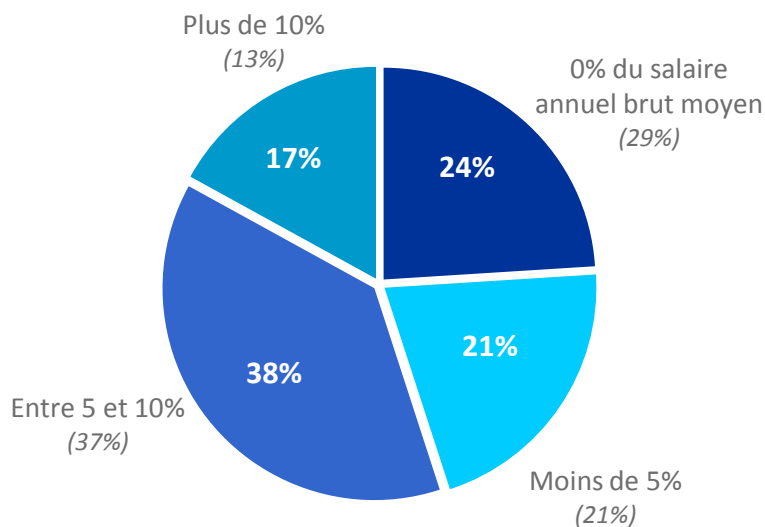
Figurent entre parenthèses les données 2016

Source : Xerfi|I+C

CHAPITRE III : AUTRES FORMES DE REMUNERATION

Dans près de quatre établissements sur dix (38 %) en 2018, la part de la prime à la revente dans les salaires annuels représente entre 5 et 10 %.

Répartition des établissements selon la part de la prime à la revente dans les salaires annuels bruts moyens en 2018



Selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
0 % du salaire annuel brut moyen	37 %	5 %	24 %
Moins de 5 %	22 %	19 %	21 %
Entre 5 et 10 %	27 %	54 %	38 %
Plus de 10 %	14 %	22 %	17 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Figurent entre parenthèses les données 2016

Source : Xerfi | I+C

CHAPITRE III : AUTRES FORMES DE REMUNERATION

En 2018, 10,5 % des salariés ont bénéficié d'un plan d'épargne salariale, d'un plan de participation ou d'intéressement, soit 3,5 points de plus qu'en 2012.

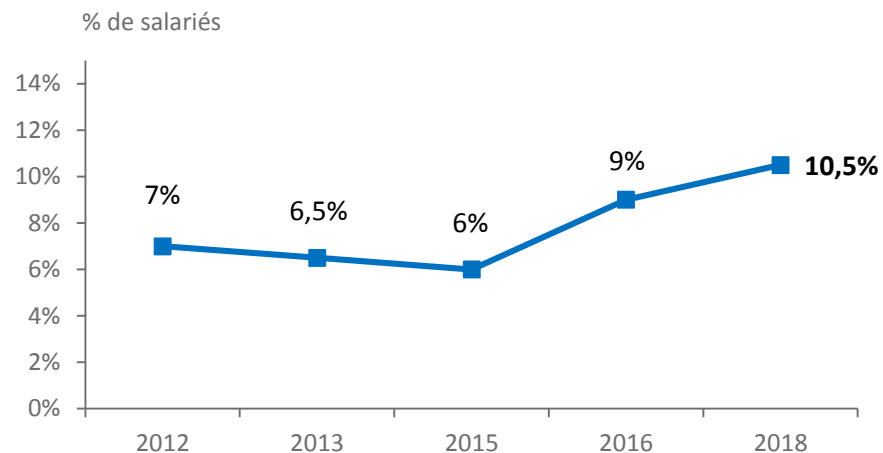
10,5 %

Part de salariés ayant bénéficié d'un plan d'épargne salariale, d'un plan de participation ou d'intéressement

Détail selon les types d'établissements



Évolution 2012-2018



Figurent entre parenthèses les données 2016

Source : Xerfi/I+C

CHAPITRE IV : HEURES SUPPLEMENTAIRES ET COMPLEMENTAIRES

32 %

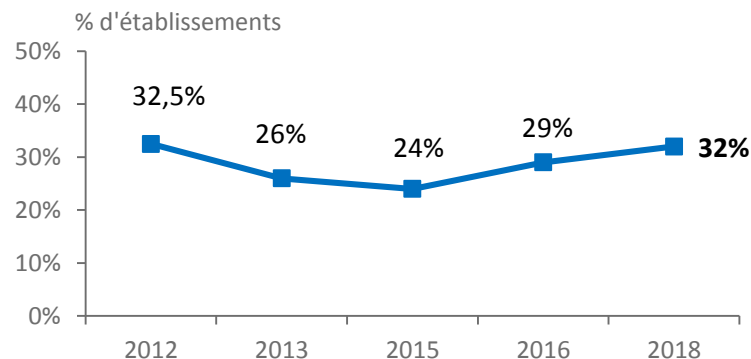
Part d'établissements ayant eu recours aux heures supplémentaires en 2018

Détail selon les types d'établissements

Indépendants → **29 %** (26%)

Sous enseigne → **47 %** (48%)

Évolution 2012-2018



25 600 salariés

Nombre de salariés à temps plein ayant effectué des heures supplémentaires en 2018

Selon le sexe des salariés

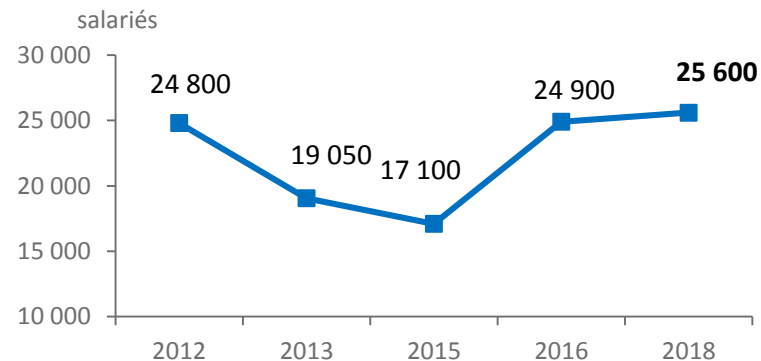


9 % (12%)



91 % (88%)

Évolution 2012-2018



Source : Xerfi|I+C

Figurent entre parenthèses les données 2016

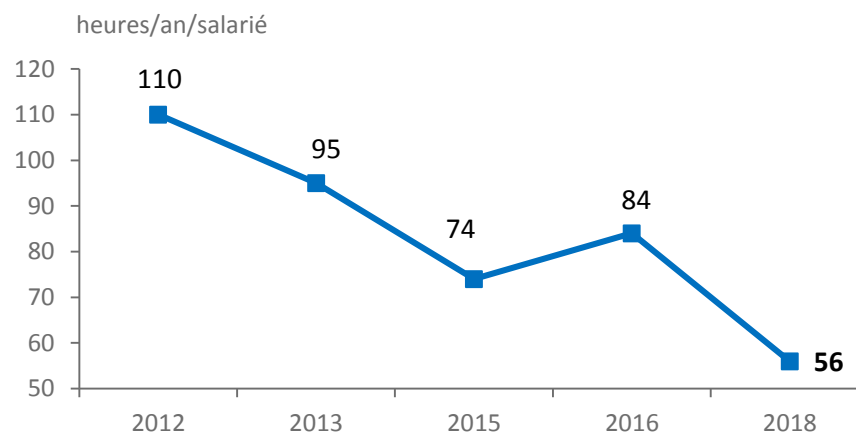
CHAPITRE IV : HEURES SUPPLEMENTAIRES ET COMPLEMENTAIRES

En moyenne, les salariés ayant réalisé des heures supplémentaires en ont réalisé 56 h sur l'année, soit 28 heures de moins qu'en 2016 et 54 h sur l'année.

56 H par an

Nombre d'heures supplémentaires effectuées en 2018
en moyenne par an par salarié concerné

Évolution 2012-2018



CHAPITRE IV : HEURES SUPPLEMENTAIRES ET COMPLEMENTAIRES

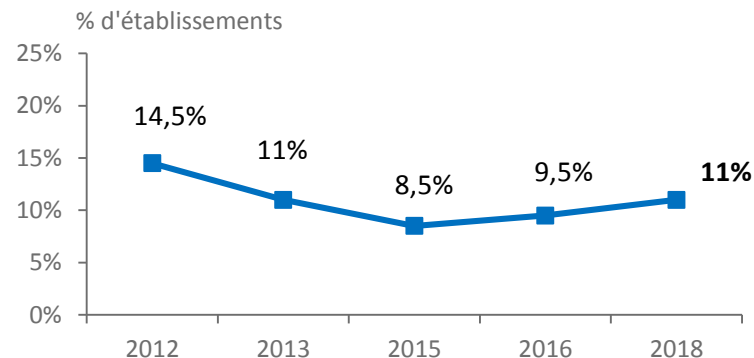
11 %

Part d'établissements ayant eu recours aux heures complémentaires en 2018

Détail selon les types d'établissements

Indépendants	→	12 % (11%)
Sous enseigne	→	7 % (5%)

Évolution 2012-2018



4 400 salariés

Nombre de salariés à temps partiel ayant effectué des heures complémentaires en 2018

Selon le sexe des salariés

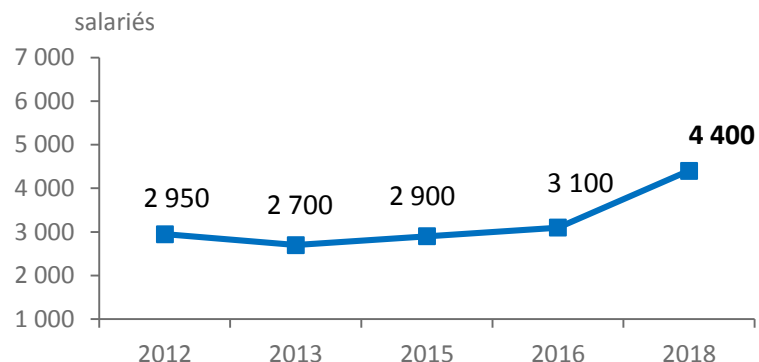


4 % (8%)



96 % (92%)

Évolution 2012-2018



Figurent entre parenthèses les données 2016

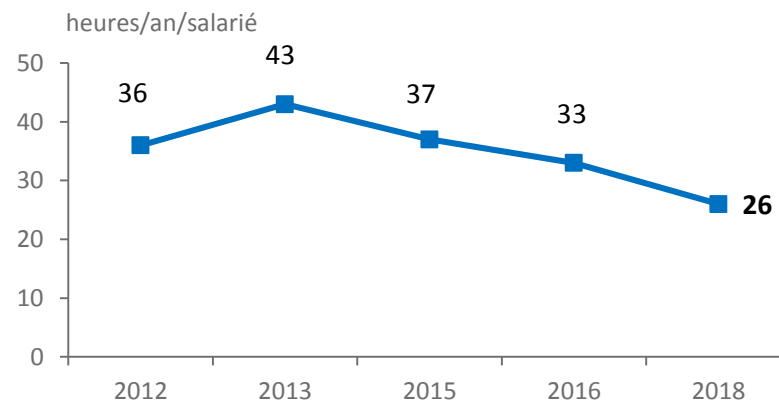
CHAPITRE IV : HEURES SUPPLEMENTAIRES ET COMPLEMENTAIRES

En moyenne, les salariés ayant réalisé des heures complémentaires en ont réalisé 26 h sur l'année, soit 7 heures de moins qu'en 2016 et 10 h de moins qu'en 2012.

26 H par an

Nombre d'heures complémentaires effectuées en 2018
en moyenne par an et par salarié concerné

Evolution 2013-2018



Synthèse 2018

LA PROFESSION

Les établissements

- Nombre d'établissements : **85 192** (**26 %** à domicile) dont **39 154** employeurs (**1 200** à domicile)
- Chiffre d'affaires : **6** milliards d'euros HT soit **76 000** euros H.T
- Actifs : **179 556** actifs, soit **67 490** non salariés (**21 000** à domicile) et **112 066** salariés

Les salariés

- **112 066** salariés présents au 31 décembre 2018 (dont **2 100** à domicile) soit **2,9** salariés par établissement
- âgés de **33** ans et en poste depuis **6,5** ans en moyenne
 - **10 %** d'hommes et **90 %** de femmes.
 - **16 %** d'apprentis, **1,5 %** de contrats de professionnalisation, **0,5 %** de manucures, esthéticiennes, **1,5 %** de coiffeurs débutants, **5,5 %** de coiffeurs, **30 %** de coiffeurs confirmés, **29 %** de coiffeurs qualifiés ou techniciens, **9,5 %** de coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés, **2,5 %** de coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés, **1 %** de managers débutants, **1,5 %** de managers confirmés ou animateurs débutants, **0,5 %** de managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés et **1 %** d'autres.
 - **79 %** de CDI, **3,5 %** de CDD, **17,5 %** de contrats d'apprentissage et de professionnalisation et **< 0,5 %** d'autres contrats aidés.

INDEPENDANTS

Les établissements

- Nombre d'établissements : **30 554** établissements employeurs
- Actifs : **105 256** actifs, soit **41 790** non salariés et **63 466** salariés

Les salariés

- **63 466** salariés présents au 31 décembre 2018, soit **2,1** salariés en moyenne par établissements
- âgés de **33,5** ans et en poste depuis **7** ans en moyenne
 - **10 % d'hommes et 90 % de femmes.**
 - **16,5 % d'apprentis, 2,5 % de contrats de professionnalisation, 0,5 % de manucures, esthéticiennes, 2 % de coiffeurs débutants, 5 % de coiffeurs, 28 % de coiffeurs confirmés, 30 % de coiffeurs qualifiés ou techniciens, 10 % de coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés, 2,5 % de coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés, 1 % de managers débutants, 1 % de managers confirmés ou animateurs débutants, 0,5 % de managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés et 0,5 % d'autres.**
 - **77 % de CDI, 4 % de CDD, 19 % de contrats d'apprentissage et de professionnalisation et < 0,5 % d'autres contrats aidés.**

SOUS ENSEIGNE

Les établissements

- Nombre d'établissements : **7 800** établissements employeurs
- Actifs : **51 000** actifs, soit **4 700** non salariés et **46 300** salariés

Les salariés

- **46 300** salariés présents au 31 décembre 2018, soit **5,9** salariés en moyenne par établissements
- âgés de **32** ans et en poste depuis **6** ans en moyenne
 - **10 % d'hommes et 90 % de femmes.**
 - **15,5 % d'apprentis, 1 % de contrats de professionnalisation, 0,5 % de manucures, esthéticiennes, 1,5 % de coiffeurs débutants, 6 % de coiffeurs, 31 % de coiffeurs confirmés, 28 % de coiffeurs qualifiés ou techniciens, 8 % de coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés, 2,5 % de coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés, 1,5 % de managers débutants, 3 % de managers confirmés ou animateurs débutants, 0,5 % de managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés et 1 % d'autres.**
 - **81 % de CDI, 2,5 % de CDD, 16,5 % de contrats d'apprentissage et de professionnalisation et < 0,5 % d'autres contrats aidés.**



Créateur de data sur-mesure

IPLUSC

14 rue Ballu - 75009 PARIS - Tél. : +33 (0)1 47 20 30 33 - Fax : +33 (0)1 47 20 84 58 - www.iplusc.com